

RENÉ
DESCARTES.
BIBLIOGRAPHIE
ANNOTÉE

by Raul Corazzon

*René Descartes. Bibliographie
annotée*

Raul Corazzon
(2019)

René Descartes. Bibliographie Chronologique et Annotée

RELATED WEB PAGES

On the website [Theory and History of Ontology](#)

[René Descartes. Bibliographie Chronologique et Annotée \(Première Partie: 1616-1640\)](#)

[René Descartes. Bibliographie Chronologique et Annotée \(Deuxième Partie: 1641-1650\)](#)

Other pages on Descartes's philosophy:

In English:

[Descartes. Bibliographies, Concordances, Dictionaries, Lexica](#)

[Bibliography of the studies in English on Descartes' philosophy](#)

In French:

[Descartes: Biographies, Bibliographies, Dictionnaires, Lexiques](#)

[Bibliographie des études en français sur la philosophie de Descartes](#)

[Bibliographie des études sur les *Regulae ad directionem ingenii* et la recherche de la *mathesis universalis*](#)

INTRODUCTION

Cette bibliographie des œuvres de Descartes en ordre chronologique tient compte aussi des publications non comprises dans l'édition Adam-Tannery; dans les citations l'orthographe, qu'à la fin du XVIIe siècle n'était pas encore totalement fixée, est modernisée; pour chaque texte je donne la référence aux suivant éditions:

- AT = Charles Adam, Paul Tannery (éds.), *René Descartes, Œuvres*, Nouvelle présentation par J. Beaudé, P. Costabel, A. Gabbey et B. Rochot, Paris: Vrin 1964-1974 (Édition du Jubilé, 1996, 11 volumes); première édition 1897-1913 (Les tomes I-V contiennent la *Correspondance*).
- B Op. I = Giulia Belgioioso (éd.), *René Descartes, Opere 1637-*

1649, con la collaborazione di I. Agostini, F. Marrone, M. Savini, Testo francese e latino a fronte, Milano: Bompiani, 2009.

- B Op. II = Giulia Belgioioso (éd.), *René Descartes, Opere postume 1650-2009*, con la collaborazione di I. Agostini, F. Marrone, M. Savini, Testo francese e latino a fronte, Milano: Bompiani, 2009.
- CO = Vincent Carraud, Gilles Olivo (éds.), *René Descartes, Étude du bon sens, La recherche de la vérité et autres écrits de jeunesse (1616-1631)*, Paris: Presses Universitaires de France 2013.
- O I = Jean-Marie Beyssade et Denis Kambouchner (éds.), *René Descartes, Œuvres complètes I. Premiers écrits. Règles pour la direction de l'esprit*, Paris: Gallimard, 2016.
- O III = Jean-Marie Beyssade et Denis Kambouchner (éds.), *René Descartes, Œuvres complètes III. Discours de la Méthode et Essais*, Paris: Gallimard, 2009.

Pour la *Correspondance*, je donne les références aux éditions Adam-Tannery (AT, volume et pages), Armogathe (O VIII, 1 et 2, volume et pages), Belgioioso (B, et le nombre de la lettre).

Pour la liste des éditions de références et des abréviations voir [René Descartes. Outils de recherche: Biographies, Dictionnaires et Lexiques des Ses Œuvres](#)

L'INVENTAIRE DES ECRITS DE DESCARTES

- [Inventaire de Stockholm] *Inventaire succinct des Écrits*. 1656.
- AT X 5-12; *Note manuscrite de Leibniz des papiers de Descartes* (AT X 208-209).

Inventaire des papiers qu'il avait emportés en Suède; un autre inventaire, rédigé à Leyde n'a pas été retrouvé.

"A la mort de Descartes, 11 février 1650, un inventaire fut dressé à Stockholm, le 14 février, des papiers qu'il avait emportés en Suède, et un autre à Leyde, le 4 mars, de ceux

qu'il avait laissés en Hollande. Baillet, dans sa *Vie de Monsieur Des-Cartes* 1691, t. II, p. 427-8, et 428-9), nous apprend, avec force détails, comment ont été faits les deux inventaires; mais il ne donne le texte ni de l'un ni de l'autre. Des recherches faites en Hollande (septembre 1894), pour retrouver le second, n'ont pas abouti. Et d'ailleurs nous savons, par des témoignages du temps, que Descartes avait emporté à Stockholm ses papiers principaux."

(Charles Adam, AT X, pp. 1-2, notes omises)

Une traduction latine abrégée de l'inventaire se trouve dans: Pierre Borel, *Elenchus manuscriptorum Cartesii Stocholmi repertorum post Eius obitum anno 1650*, in: *Vitae Renati Cartesii summi philosophi compendium*, Paris 1656, pp. 16-19; texte français publié en 1887 par Bierens de Haan et, dans un version révisée, par Charles et Henri Adam en 1894 (AT X pp. 5-12).

Dans l' *Introduction* à l'édition critique de la correspondance de l'an 1643, Theo Verbeek a montré que l'inventaire n'a pas été rédigé à Stockholm le 14 février 1650, mais à La Haye avec la collaboration de Christiaan Huygens à la fin du 1653 ou au début du 1654 (*The Correspondence of René Descartes 1643*, édité par Theo Verbeek, Erik-Jan Bos, Jeroen van de Vern, Utrecht, Zeno Institute for Philosophy The Leiden–Utrecht Research Institute, 2003, pp. XV-XXI).

"All this confirms that the 'Stockholm inventory' cannot date from 1650. In fact, it is likely that it was made in The Hague, with the help of Christiaan Huygens, somewhere at the end of 1653 or the beginning of 1654, that is, almost four years after Descartes' papers came into Chanut's possession." (p. XXI).

BIBLIOGRAPHIE (dernière mise à jour: 14 avril 2019)

1. Armogathe, Jean Robert, Carraud, Vincent, and Feenstra, Robert. 1616. "La Licence en droit de Descartes : un placard inédit de 1616." *Nouvelles de la République des Lettres* no. 2 (1988):123-145.

Retrouvée en 1981 à Poitiers, manque dans AT.

Édition critique du texte latin (pp. 125-131) avec la traduction en français, (pp. 131-133) de la thèse en droit soutenue à Poitiers le 21 décembre 1616.

Première édition : Jean-Robert Armogathe et Vincent Carraud, "Texte original et traduction française d'un inédit de Descartes: *Dédicace du placard de la licence en droit*", *Archives de Philosophie*, 50, 1987, *Bulletin Cartésien* XV, pp. 1-4.

Texte latin et traduction française, CO, pp. 21-29; texte latin et traduction italienne, B Op. II, 1454-1461; nouvelle traduction par Jean-Marie Beyssade et Michelle Beyssade avec la collaboration d'André Laingui, O I, 46-49.

Traduction anglaise dans : Kurt Smith, "Descartes' Life and Works", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Edward N. Zalta (ed.), (URL = plato.stanford.edu/entries/descartes-works/).

"Les écrits authentiques du jeune Descartes sont rares : la lettre d'un jeune Descartes, «collégien à La Flèche», devant être attribuée à son frère Pierre, les premiers textes repérés remontent aux manuscrits décrits dans l'inventaire de Stockholm; ils ne nous sont parvenus que par les extraits traduits par A. Baillet dans sa *Vie* ou dans les textes, aujourd'hui perdus, publiés et traduits par Foucher de Careil.

Le document que nous présentons est donc important à double titre: par les renseignements biographiques nouveaux fournis sur une période encore mal connue de la vie de René Descartes, d'une part; par le texte lui-même, d'autre part. Nettement plus longue que les dédicaces habituelles des placards de thèses, la dédicace de 1616 se présente comme une autobiographie intellectuelle, et même comme une «histoire de [mon] esprit» (pour reprendre, en anticipant, l'expression de Guez de Balzac): c'est ce qui nous a autorisé, dans l'annotation, à citer fréquemment la première partie du *Discours de la Méthode*. « Le philosophe qui dit 'je' » est d'abord celui qui «représente sa vie» et écrit l'histoire de ses études jusqu'à ce qu'il fût «reçu au rang des doctes», l'histoire de son esprit. De cette dédicace, Descartes aurait déjà pu dire : «ne proposant cet écrit que comme une histoire»." (p. 123).

2. Descartes, René. 1618-19?; 1628? *L'art de l'escrime (Extraits de Baillet)*.

Baillet I 35, II 407; AT X, 535-538; B Op. II, 916-917.

"Descartes passa l'hiver de la fin de 1612 et du commencement de 1613 dans la ville de Rennes, à revoir sa famille, à monter à cheval, à faire des armes, et aux autres exercices convenables à sa condition. On peut juger par son petit traité d'*Escrime* s'il y perdit entièrement son temps." Baillet I, VIII, 35.

"Nous trouvons aussi parmi les manuscrits de M. Descartes un petit traité touchant la manière de faire des armes sous le titre de l'*Art d'escrime*, où il paraît que la plupart des leçons qu'il y donne sont appuyées sur sa propre expérience. Après avoir dit quelque chose en général de la qualité de l'épée et de la manière de s'en servir, il divise son traité en deux parties.

Dans la première il fait « voir comme on peut s'assurer contre tous les efforts de l'adversaire, et en tirer de l'avantage pendant qu'on est en *mesure longue*, et comme on peut le mettre sûrement en *mesure courte* ». Dans la seconde il examine comment étant entré en mesure courte, on peut infailliblement vaincre. Et pour cela il suppose deux hommes d'égale grandeur, d'égale force, et d'armes égales, se réservant à marquer ensuite ce qu'il y a à faire en cas d'inégalité."

Baillet II, XX, 407 ; *Abrégé* 23 et 326.

Selon Paul Adam la date de composition de ce petit traité (aujourd'hui perdu) serait le 1628 ; selon Carraud et Olivo, 1618-1619 (CO, pp. 35-36) .

3. Beeckman, Isaac. 1618-19. *Extraits du Journal tenu par Isaac Beeckman*.

Le *Journal tenu par Isaac Beeckman de 1604 à 1634*, (abrégé CDW) a été publié en quatre volumes par Cornelis de Waard, La Haye: Martinus Nijhoff, 1939-1953.

Texte latin AT X : I. *Varia*, 44-66; B Op. II, 1316-1335; II. *Physico-mathematica*, 67-78; B Op. II, 1336-1351; traduction par Frédéric de Buzon, O I, *Notes du Journal (1618-1619)*, 85-97; *Opuscules de Descartes insérés dans le Journal de Beeckman* 98-106.

AT X, I. *Varia* : Angulum nullum esse male probavit Des Cartes 46 ; II. Turbo puerorum, id est *een worptop*, cur erectus flet, cùm vertitur 51 ; III. Chordae majores intactas minores et consonantes tactae movent 52 ; IV. Physico-mathematici paucissimi 52 ; V. Fistula fortius inflata cur in octavam abeat 53 ; VI. Testudinis (*een lute*) chordas disponere 53 ; VII. Quartâ à consonante chorda remota non tremit. — Quarta à quintâ dignoscere 54 ; VIII. Quadratum radici aequale datum 54 ; IX. Mr. Dupéron 56 ; X. Bisectio in musicis facillima et gratissima 56 ; XI. Lapis cadens in vacuo cur semper celerius cadat 58 ; XI bis. Lapidis cadentis tempus supputatum 58 ; XII. Modi non dulces et iclus testimonio probati 61 ; XIII. Modi modorum argumento probati 62 ; XIV. Modi modorum ab objeptione defensi 63 ; XV. Ars Lulli cum Logicâ collata 63-66.

AT X, II. *Physico-mathematica* : I. Aquae comprimentis in vase ratio reddita à D. Des Cartes 67 ; II. Lapis in vacuo versus terrae centrum cadens quantum singulis momentis motu crescat, ratio Des Cartes 72-74.

"Une des découvertes les plus importantes pour la compréhension de l'évolution de la pensée cartésienne fut celle du *Journal* tenu par Isaac Beeckman de 1604 jusqu'à sa mort, survenue le 19 mai 1637 (*). C. de Waard retrouva ce manuscrit à la bibliothèque de Middelburg en juin 1905; immédiatement avisé, Ch. Adam en tint compte dans le tome X des *Œuvres* de Descartes. Cela suppose une grande rapidité de travail : le tome X parut en 1908, mais l'*Avertissement* d'Adam est daté du 15 décembre 1905. D'autres fragments du *Journal*, beeckmaniens cette fois, paraissent dans l'édition que le même C. de Waard donne de la *Correspondance* de M. Mersenne à partir de 1933. On peut remarquer qu'à mesure que les textes de Beeckman sont connus, se modifie favorablement l'image de leur auteur ; il est vrai qu'elle était d'assez mauvaise qualité au rapport de certaines lettres de Descartes, et surtout de Baillet. Un témoin de cette évolution est A. Koyré, qui écrivait en 1939 dans les *Études Galiléennes*, p. 108-9 que « la publication par M. Cornelis de Waard de nouveaux fragments du *Journal* de Beeckman (...) a modifié sensiblement l'image que l'on se faisait, ou plus exactement

que l'on ne se faisait pas du Physicien hollandais. En effet, Beeckman, on s'en rend compte maintenant, mérite pleinement l'appellation de *vir ingeniosissimus* dont l'avait gratifié Descartes ; et, ce qui plus est, il nous apparaît désormais comme un chaînon de première importance dans l'histoire de l'évolution des idées scientifiques ; enfin, son influence sur Descartes semble avoir été beaucoup plus profonde que l'on n'a pu le supposer jusqu'ici (...). » A fortiori, cette image s'améliore encore davantage grâce à la publication de la quasi intégralité du *Journal* par, encore et toujours, C. de Waard. Les quatre tomes de cette édition paraissent à La Haye entre 1939 et 1953 ; ils renferment avec l'indication du foliotage l'essentiel des notes scientifiques, à l'exception très notable de la copie que Beeckman fit faire du *Compendium Musicae* vers 1628, de quelques notes d'intérêt divers: détails familiaux, observations météorologiques, informations maritimes etc.

(...)

Le *Journal* est décrit avec une grande exactitude dans le premier tome de l'édition, pp. XXV-XXXIV ; il se compose d'environ cinq cents feuilles contenant de brèves notes de lecture, de pensées propres, et de remarques concernant les rencontres que faisait Beeckman. Les notes relatives à Descartes ont en premier attiré l'attention, et ceci justement. L'intérêt des renseignements fournis par Beeckman est en effet capital. Les textes cartésiens consignés sont les premiers que nous connaissons, et il apparaît invraisemblable que l'on en découvre d'antérieurs. D'autre part, ils occupent une position critique dans la vie du philosophe ; ils terminent les années d'étude, et débutent une production propre. Descartes rencontra Beeckman (1) le 10 novembre 1618 à Breda. Très rapidement une estime mutuelle s'installe : « Ce Poitevin a fréquenté beaucoup de Jésuites et autres hommes de science. Il dit cependant n'avoir jamais rencontré personne, à part moi, qui use, ce dont je me réjouis, de ce mode d'étude, et joigne exactement la physique avec la mathématique. Et moi, je n'ai jamais parlé qu'à lui de ce mode d'étude (2) ». A de nombreuses reprises les suites de cette rencontre ont été décrites (3); en particulier, les commentateurs mettent en

relation les fragments cartésiens du *Journal* avec les *Cogitationes Privatae*. C'est le cas de l'ensemble des *Premières Pensées de Descartes*, que M. H. Gouhier publia en 1958 (Paris, Vrin). D'une façon générale, on peut dire cependant que les historiens des sciences ont fait porter l'accent sur des problèmes « nobles » tels celui de la chute des graves; en revanche, sauf exceptions, ont été négligés les problèmes relatifs à l'acoustique, que nous voudrions décrire avec quelques détails." (pp. 1-3; Frédéric de Buzon, *Descartes, Beeckman et l'acoustique*, Archives de philosophie, 44, 1981, pp. 1-8).

(1) La rencontre est racontée par Lipstorp puis Baillet, cités dans A-T, X, p. 47-51. Voir G. Rodis-Lewis, *L'œuvre de Descartes*, Paris, Vrin 1971, p. 25 et note p. 435.

(2) Nous reprenons la traduction de Mme Rodis-Lewis (op. cit., p. 26) en rétablissant, contre une suggestion d'A-T X, p. 52, le texte original: le *g* de *gaudeo* est parfaitement lisible sur le ms.

(3) Voir les notes bibliographiques de Mme Rodis-Lewis, op. cit., et C. L. Thiss-Schoute, *Nederlands cartesianisme*, Amsterdam 1954, pp. 557-560.

(*) [Beeckman était né le 10 décembre 1588]

"Examinons, dans cette masse énorme de documents, ceux qui se rapportent sans conteste à Descartes, puisqu'il y est nommé. Ils se trouvent en quatre endroits différents :

[1618-1619]

1. — Fol. 97 verso, à fol. 118.
2. — Fol. 160 recto, à fol. 178 verso.
3. — Fol. 287 verso, à fol. 290 verso.

[1628-1629]

4. — Fol. 333 recto, à fol. 334 recto, l. 34. — Fol. 338 recto, l. 9, à fol. 340 recto, l. 24. — Fol. 341 verso, l. 16-30. — Fol.* 352 recto, l. 8-24." (Charles Adam, AT X, *Avertissement*, p. 22).

4. Descartes, René. 1618. *Musicae Compendium*.

AT X, 89-141; B Op. II, 30-105; traduction française par Frédéric de Buzon, O I, 149-189.

Le manuscrit original est perdu ; première édition posthume: *Musicae compendium*, Trajecti ad Rhenum: Gisberti a Zyll & Theodori ab Ackersdijck, 1650.

Traduction française sur le manuscrit originel par Nicolas-Joseph Poisson (1637-1710) publiée dans : *Traité de la mécanique composé par Monsieur Descartes. De plus l'abrégé de musique du mesme auteur mis en françois. Avec les éclaircissemens nécessaires* (l'*Abrégé* est à pp. 53-98 ; les *Elucidationes physicae in Cartesii musicam* de N.-J. Poisson à pp. 101-127), Paris, 1668 (reprint: *Abrégé de musique, suivi des Eclaircissements physiques sur la musique de Descartes*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1990, introduction et notes par Pascal Dumont, préface de Joseph-François Kremer).

Édition critique avec traduction, présentation (pp. 5-49) et notes par Frédéric de Buzon, *Abrégé de Musique. Compendium Musicae*, Paris: Presses Universitaires de France, 1987.

C'est la première œuvre de Descartes, rédigée du 10 novembre au 31 décembre 1618 pour son ami Isaac Beeckman.

Le *Journal* de Beeckman contient "la copie du *Compendium Musicae* que Descartes, à Bréda, remit à Beeckman pour ses étrennes de 1619. Celui-ci le confia en 1627 au copiste qui écrivait en gothique et qui copia encore d'autres documents de la même époque (...). Lorsque Beeckman fit relier ses papiers en 1628, cet écrit et ceux du même lot devaient interrompre l'ordre chronologique des notes. Beeckman restitua l'original à Descartes en 1629. Depuis lors divers savants hollandais en prirent des copies : Constantin Huygens en 1637 et Van Schooten vers 1640, dont les exemplaires sont conservés respectivement à la Bibliothèque de l'Université de Leyde et à celle de l'Université de Groningue." (Cornelis de Waard, *Avertissement au premier volume du Journal tenu par Isaac Beeckman de 1604 à 1634. Tome 1 : 1604-1619*, The Hague: Martinus Nijhoff, 1939, p. XXXVIII.)

Sur l'approche mathématique de Descartes à la musique, voir

la lettre à Beeckman du 24 janvier 1619: "Si vous considérez cela, et le reste de ma *Musique*, (8) avec attention, vous verrez que tout ce que j'ai écrit des intervalles des consonances, des degrés et des dissonances s'y trouve démontré de façon mathématique, mais en gros, de manière confuse et beaucoup trop concise.

Mais en voilà assez pour aujourd'hui. Le reste à plus tard." (AT X 153; O VIII 2, 320; B 1).

(8) Le *Compendium musicae*, offert à Beeckman quelques semaines plus tôt.

"Comme l'indique son nom, le *Compendium Musicae* est un traité de musique, et non pas d'harmonie ; ce terme même n'apparaît pas. Cette remarque prend de l'intérêt lorsque l'on aperçoit que, situation unique à notre connaissance, le rythme est traité avant les consonances et les problèmes de hauteur. D'autre part, un ensemble de propositions préalables, les *Praenotanda*, définit les limites de l'objet musical, et plus généralement de l'objet esthétique ; ces propositions produisent également la théorie du rythme et la théorie de la consonance. On comprend aussi qu'on ait pu en inférer une esthétique cartésienne (10)." (Frédéric de Buzon, *Présentation*, p. 8).

(10). V. O. Revault d'Allones, *L'esthétique de Descartes*, Revue des Sciences humaines, n° 61, 1951.

"Les commencements d'une méthode.

Lorsqu'il publia une nouvelle édition du *Discours de la Méthode* le P. Poisson remplaça, en quelque sorte, la *Géométrie* par un traité de mécanique, l'*Explication des machines et engins*, et par la traduction de l'*Abrégé*. [*] Ces deux œuvres étaient donc promues au rang d'essais de la méthode, au même titre que la *Dioptrique* et les *Météores*. Il y a là un abus évident, puisque les *Essais* étaient avec le *Discours* œuvres publiques, alors que les opuscules ainsi annexés n'étaient pas évidemment destinés à être publiés ; et l'*Abrégé* moins encore, que son auteur destinait aux seules archives beeckmaniennes. De plus, si l'on admet que la méthode de Descartes est contenue initialement dans les

Regulae, et si l'on date le plus probablement cet ouvrage autour de 1628, on ne peut croire que l'*Abrégé* soit la mise à l'épreuve d'une méthode que Descartes ne révélerait à lui-même que dix ans après.

Il reste que l'assimilation de Poisson fait signe vers un problème majeur, celui de la méthode de Descartes avant la méthode, qui pourrait contribuer à définir certaines constantes logiques, voire psychologiques à l'œuvre dès 1618. Quelques caractères peuvent sans doute être ainsi décrits.

En premier lieu, on peut noter qu'à la différence des traités de musique antérieurs — que Descartes n'a pas sous la main (43) —, et à l'unisson des productions scientifiques et philosophiques ultérieures, l'*Abrégé* néglige à peu près toute référence historique, et ne fonde jamais la vérité de son discours sur la moindre évocation des autorités passées; le traité est suffisant par rapport à la chose même, et comme dans la *Géométrie*, Descartes laisse à son lecteur le soin de tirer les conclusions des prémisses. Il n'y a là que l'essentiel. Ce qui explique à la fois l'importance du traité dans l'histoire de la théorie (44), et un certain mépris dans la musicologie classique (45).

De plus, si la méthode n'est jamais thématifiée pour elle-même dans l'*Abrégé*, elle offre des analogies intéressantes avec la suite de l'œuvre. On a déjà souligné le fait que Descartes procède constamment du simple au complexe; mais on peut aussi considérer la corde, réduite à sa seule dimension de longueur, comme, précisément une *dimensio*, au sens de la Règle XIV, c'est-à-dire « le mode et la raison, selon laquelle on considère que quelque sujet est mesurable » (46), ou bien une nature simple. Autre nature simple, le temps, et ses divisions qui correspondent aux passions du corps; l'*Abrégé* ainsi se borne à étudier les paramètres par lesquels la musique est mesurable, en négligeant les qualités (timbres, nuance forte / piano, etc.), laissés aux physiciens (47).

Enfin il est remarquable que Descartes réduise la connaissance de la nature réelle du son et de sa perception par l'oreille au minimum nécessaire à une théorie de l'art. Il y a d'ailleurs une continuité au plan même des exemples avec les textes

ultérieurs ; la Règle XIII évoque la question discutée vers 1628 par Mersenne et Beeckman relative aux cordes de grosseur et de tension différentes; comme il l'avait fait en 1618, Descartes met entre parenthèses toute référence à la vibration de la corde, cette donnée n'étant pas conçue comme nécessaire (48).

Ainsi, l'écrit de circonstance qu'est le *Compendium Musicae* a des résonances précises dans l'œuvre ultérieure, tant du côté de l'application de la mathématique à la réalité physique que du côté de la physiologie et de la théorie des passions. C'est sur ce double registre que joue constamment Descartes ; si l'art a pour fin d'émouvoir les passions, définition commune à Descartes et à Caccini (49), il reste la tâche philosophique de connaître ces passions; les silences de Descartes sur les passions forment ainsi l'indication d'un programme (50).

Il resterait à définir la musique de Descartes après le *Compendium* ; elle est connue par la correspondance, et l'on sait le talent de critique déployé par Descartes dans la querelle de Boësset et de J. A. Ban; mais l'ensemble paraît inachevé: « Si je ne meurs que de vieillesse, j'ai encore envie quelque jour d'écrire de la théorie de la musique » (51)." (Frédéric de Buzon, *Abrégé de Musique*, cit., *Présentation*, pp. 16-18).

[*] *Discours de la Méthode, plus Dioptrique, les Météores, la Mécanique et la Géométrie, qui sont des essais de cette méthode*, Paris: Ch. Angot, 1668.

(43). Descartes indique ne pas se rappeler certaines propriétés, AT X, p. 133 et p. 140.

(44). Dans une bibliographie abondante, on relèvera ici que W. C. Printz, dans l'*Historische Beschreibung der Sing- und Klingkunst*, Dresde, 1690, chap. XII, § 72, fait gloire à Descartes d'avoir le premier considéré la tierce majeure comme une consonance parfaite ; que Rameau, *Traité de l'harmonie*, Paris, 1722, dérive du *Compendium* la plupart des concepts initiaux. V. aussi les appréciations de H. Riemann, *Geschichte der Musiktheorie*, Berlin, 1921, p. 419-420.

(45). Le *Descartes et la musique* d'A. Pirro (Paris, Fischbacher, 1907, rééd. Genève, Vlinkoff, 1973) est un brillant exemple de mésinterprétation du projet cartésien, en ce qu'il

néglige les enjeux physico-mathématiques, et favorise exagérément l'interprétation des règles de composition.

(46). *Règles pour la direction de l'esprit*, AT X, p. 447, trad. J.-L. Marion, La Haye, Nijhoff, 1977, p. 67.

(47). AT-X, p. 89.

(48). V., dans l'édition citée supra des *Règles*, l'*Annexe v* du P. Costabel sur la loi des cordes vibrantes.

(49). G. Caccini, *Le nuove musiche*, Florence, 1601. L'analogie des formules caccinienne et cartésienne est signalée par G. Rodis-Lewis, "Musique et Passions au XVIIe siècle (Monteverdi et Descartes)", *Dix-septième siècle*, 1971, n° 92 (cette étude portant essentiellement sur la querelle Ban-Boësset, à partir du tome X de la *Correspondance* de M. Mersenne).

(50). AT-X, p. 111 et 140.

(51). Descartes à Constantijn Huygens (4 février 1647), AT IV, 791 [O VIII 2, 162; B 601).

5. ——. 1619. [*Registre de 1619*].

Le registre autographe de Descartes, légué par Clerselier à l'abbé Legrand, a été perdu après la mort de Legrand dès 1704.

Index des titres: *Parnassus* (18 feuillets); *Praeambula* (4 pages); *Experimenta* (cinq feuillets et demi); *Democritica* (sept ou huit lignes); *Olympica*.

CO, 50-83: Les fragments philosophiques sont édités (52-64), traduits (53-65) et annotés (67-83) dans : "<Registre de 1619> *Parnassus*, *Democritica*, *Praeambula*, *Experimenta*; Parnasse, Démocritiques, <Notes:>, Préambules, Observations, <Inventer>.

"L'article C de l'Inventaire de Stockholm énumère plusieurs titres de petits traités, que Descartes avait écrits, ajoute-t-on, « en sa jeunesse ». Les textes originaux, remis comme nous savons à Clerselier, sont, à l'heure qu'il est, malheureusement perdus. Toutefois quelque chose, et même, on peut le dire, l'essentiel en a été conservé par deux voies différentes. Baillet eut ces textes entre les mains, et il en fit mention, et les

traduisit même en plusieurs endroits, dans sa *Vie de Monsieur Des-Cartes* en 1691. D'autre part, les mêmes textes avaient été mis déjà par Clerselier à la disposition de Leibniz, pendant un séjour de celui-ci à Paris en 1675-76 ; Leibniz en avait pris une copie, et cette copie fut déposée plus tard avec ses papiers à la Bibliothèque royale de Hanovre." (AT X, *Avertissement*, p. 173).

"M. Chanut ambassadeur de France en Suède, et le baron de Kroneberg commis par la reine Christine, pour assister à l'inventaire de ce qu'il avait laissé à sa mort, trouvèrent parmi les écrits de sa composition un registre relié et couvert de parchemin, contenant divers fragments de pièces différentes auxquelles il paraît qu'il travailla pendant ce temps-là. C'était: 1. *Quelques considérations sur les sciences* en général [le titre du manuscrit est *Parnassus*]; 2. *Quelque chose de l'algèbre*, 3. *Quelques pensées écrites sous le titre Democritica*; 4. Un recueil d'observations sous le titre *Expérimenta*; 5. Un traité commencé sous celui de *Preambula: Initium sapientiæ timor Domini*; un autre en forme de discours, intitulé *Olympica*, qui n'était que de douze pages, contenait à la marge, d'une encre plus récente, mais de la même main de l'auteur, une remarque qui donne encore aujourd'hui de l'exercice aux curieux. Les termes auxquels cette remarque était conçue portaient: *XI Novembris 1620, cœpi intelligere fundamentum Inventi mirabilis*, dont M. Clerselier ni les autres cartésiens n'ont encore pu donner l'explication. Cette remarque se trouve vis-à-vis d'un texte qui semble nous persuader que cet écrit est postérieur aux autres qui sont dans le registre, et qu'il n'a été commencé qu'au mois de novembre de l'an 1619. Ce texte port ces termes latins: *X Novembris 1619, cùm plenus forem Enthoumsiasmo, & mirabilis scientiæ fundamenta reperirem &c.*

Mais le principal de ces fragments, et le premier de ceux qui se trouvaient dans le registre était un recueil de *Considérations mathématiques*, sous le titre de *Parnassus*, dont il ne restait que trente-six pages. Le sieur Borel a cru que c'était un livre composé l'an 1619, sur une date du premier jour de janvier, que M. Descartes avait mise à la tête du registre. Mais il se peut faire que la date n'ait été que pour le registre en blanc, et

qu'elle n'ait voulu dire autre chose, sinon que M. Descartes aura commencé à user de ce registre le premier de janvier 1619, pour continuer de s'en servir dans la suite des temps selon ses vues et sa volonté. L'opinion du sieur Borel n'en est pourtant pas moins probable, puisque M. Chanut a remarqué dans l'Inventaire de M. Descartes que tous les écrits renfermés dans ce registre (a) paraissent avoir été composés en sa jeunesse." (Baillet I, 50-51)

(a) Coté C de l'Inventaire.

"Descartes est mort à Stockholm le 11 février 1650 ; trois jours après, le 14, un inventaire fut dressé des papiers qu'il avait emportés en Suède (*). Il en reste deux copies ; l'une, assez fautive appartenait à Constantin Huygens et se trouve à la Bibliothèque de l'Université de Leyde; l'autre, qui est à la Bibliothèque nationale, vient sans doute de la collection Clerselier. Charles Adam a soigneusement édité ce texte au début du tome X des *Œuvres*.

Cet inventaire contient vingt-trois articles, A à Z, les lettres I et J ne comptant que pour une, et de même U et V. Les écrits les plus anciens de Descartes se trouvent à l'article C (1).

Il s'agit d' « un petit registre en parchemin, quotté en dedans de la couverture: Anno 1619 *Kalendis Januarii* ». Ceci veut dire que Descartes a décidé, le 1er janvier 1619, de se servir de ce registre.

Ouvrons-le. Il se présente ainsi :

1° « 18 feuillets de considérations mathématiques sous un titre : *Parnassus*. »

2° « six feuillets vides »

3° « six feuillets écrits »

4° « En prenant le livre d'un autre sens, le discours intitulé *Olympica*, et à la marge : *XI Novembris coepi intelligere fundamentum inventi mirabilis*. »

5° « Reprenant le livre en son droit sens, sont deux feuillets écrits, de quelques considérations sur les sciences ; »

6° « puis une demi-page d'algèbre »

7° « puis douze pages vides »

8° « puis sept ou huit lignes intitulées *Democritica* »

9° « huit ou dix feuillets blancs » (2)

10° « cinq feuillets et demi écrits, mais en tournant le livre, sous ce titre *Experimenta* »

11° « douze feuilles blanches »

12° « quatre pages écrites sous ce titre : *Praeambula. Initium sapientiae timor Domini.* »

« Tout ce livre cotté C, ajoute l'auteur de l'inventaire, paraît avoir été écrit en sa jeunesse. »

L'examen de ce registre montre deux choses :

D'abord, la plupart de ces écrits semblent n'être que des commencements destinés à recevoir une suite sur les pages blanches que le jeune homme laisse après chacun d'eux.

Ensuite, le cahier a été commencé par les deux bouts."

(1) AT X, p. 7-8.

(2) Les mots « huit ou dix feuillets » peuvent paraître étranges ; en fait, il y a huit feuillets blancs + le verso de la feuille dont le recto porte les *Democritica* + le verso du dernier feuillet des *Experimenta*.

Henri Gouhier, *Les premières pensées de Descartes*, Paris, Vrin, 1979 pp. 11-12.

(*) Sur la date voir la note a l'*Inventaire succinct des écrits* [Inventaire de Stockholm].

6. ——. 1619. [*Registre de 1619:*] *Parnassus (Ms. de Leibniz : Cogitationes privatae)*.

Première édition (texte latin et traduction française) : Foucher de Careil I, 2-56; AT X, 213-248; B Op. II, 1060-1095; traduction par Frédéric de Buzon et André Warusfel, O I, 198-214.

"Je terminerai complètement mon traité avant Pâques, et si je trouve des libraires et s'il me paraît digne, je le publierai

comme je l'ai promis aujourd'hui, 1620, 23 février" (AT X, p. 218, original en latin): nous ne savons pas à quel écrit se réfère Descartes.

"Nous pensons comme Henri Gouhier que la partie physique et mathématique des *Cogitationes privatae* a de bonnes chances de reproduire le *Parnassus*, qui s'ouvre avec le souvenir de la rencontre de Beeckman du 10 novembre 1618 (AT X, 219, 5). "

(CO, p. 67).

"Le texte de ces dernières notes surtout, tel que l'a donné Foucher de Careil, est des plus défectueux. Et comme le manuscrit manque, pour contrôler ce texte et y faire les corrections nécessaires, grand a été notre embarras. Le regretté Paul Tannery eût sans aucun doute réussi à déchiffrer ces énigmes; mais nous l'avons perdu trop tôt, et avant qu'il eût pris la peine d'y regarder de près. Nous avons dû nous adresser ailleurs. Par bonheur, une des lettres à Beeckman, qui viennent d'être retrouvées, nous fournissait la preuve que Descartes s'était encore servi, en ces premières années, de *caractères cossiques* (voir ci-avant, p. 155-156)."

(...)

"Gustav Enestrom, directeur de la Bibliotheca Mathematica, à Stockholm, possède en pareille matière la plus incontestable autorité. Fort obligeamment, il voulut bien se mettre à l'œuvre, et travailler pour Descartes : comme on pouvait s'y attendre, il remit tout en ordre et expliqua fort bien les passages déclarés ailleurs inexplicables. Nous le désignerons, à la fin des notes qu'il a rédigées pour cette édition, par les initiales de son nom G. E."

(Charles Adam, AT X, pp. 211-212).

"Charles Adam avait publié les *Cogitationes privatæ* respectant la structure du texte donné par Foucher de Careil, certes en l'amendant fortement, mais sans tenter de distinguer entre les différents ensembles de notes pour se rapprocher de la description de l'inventaire de Stockholm. Celui-ci, de même que la lecture de Baillet (*Vie*, I, p. 50-51), permet cependant de distinguer des centres d'intérêt et autorise le regroupement

des notes scientifiques sous le titre qui les désignait. La question de savoir ce qui était précisément contenu dans le *Parnassus* est cependant indécidable dans son détail, en raison de l'état des sources et parce que l'on doit reconnaître avec Henri Gouhier que « Leibniz n'a [...] pas suivi l'ordre du registre quand on l'ouvre du côté de la couverture datée » (*Les Premières Pensées de Descartes*, p. 15 : en effet, les premières remarques transcrites par Leibniz ne relèvent pas des mathématiques, même en prenant le terme au sens le plus large, c'est-à-dire associant mathématiques pures et appliquées. L'éditeur doit écarter les textes qui, visiblement, dépendent des autres ensembles du recueil." (Frédéric de Buzon et André Warusfel, *Présentation*, O I, 194).

7. ———. 1619. [*Registre de 1619:*] *Praeambula (Ms. de Leibniz : Cogitationes privatæ)*.

AT X, 213-248; B Op. II, 1060-1095; traduction par Michelle Beyssade, O I, 198-220 et 270-274.

"Les papiers de Descartes, remis par Chanut à son beau-frère Clerselier, et qui n'ont pas été retrouvés, ne nous sont pas connus seulement par les extraits qu'en a donnés Baillet, dans sa *Vie* du philosophe (voir ci-avant, p. 173-177). Le même Baillet prévient le lecteur que, pour l'aider dans sa tâche, l'abbé Nicaise a pris la peine « d'écrire à Rome, d'où M. Auzout, qui a vu M. Descartes à Paris, et M. Leibnitz, qui a eu communication des originaux chez M. Clerselier, ont envoyé ce que la mémoire a pu leur suggérer sur ce sujet ». (*Vie de Monsieur Des-Cartes*, 1691, Préface, p. xxvi.) Leibniz fut, en effet, à Paris en 1675 et 1676; curieux de tout ce qui se rapportait au philosophe français, non seulement il obtint communication des papiers qui restaient de lui, mais il en fit copier et en copia lui-même au moins une bonne partie. Ses copies, qui portent des dates en plusieurs endroits (24 février et 1er juin 1676), furent déposées après sa mort, avec bien d'autres manuscrits, à la Bibliothèque Royale de Hanovre, et y demeurèrent longtemps ignorées. Ce fut seulement vers le milieu du xix siècle, que le comte Foucher de Careil, mis sur cette piste par l'indication de Baillet rappelée ci-dessus, et par quelques déclarations de Leibniz lui-même dans sa correspondance, réussit à les découvrir enfin. Il les publia

aussitôt, avec quelques autres documents (lettres à Wilhem, Huygens, La Thuillerie, etc.), en deux volumes d'*Œuvres inédites de Descartes* (Paris, Auguste Durand, in-8, cxvii-158 et xxii-238 pages, 1859-1860)." (AT X, *Avertissement*, p. 207).

"*Cogitationes privatae* est le titre que Foncher de Careil met en tête de ces fragments. L'avait-il trouvé dans le MS. de Leibniz, ou bien est-ce un titre de son invention? Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable. — Le même éditeur ajoute en note : « Leibniz, qui a copié ce manuscrit, nous avertit en marge qu'il l'a découvert et qu'il en a pris copie le 1er juin 1676, c'est-à-dire pendant son séjour à Paris. » — Nous reproduisons, en haut des pages, la pagination de Foucher de Careil : comme il donne en regard du latin une traduction française, les pages du latin n'ont que des numéros pairs, et les autres des numéros impairs." (AT X, *Avertissement*, p. 213).

8. ———. 1619. [*Registre de 1619:*] *Experimenta*.

AT X, 189-190; Baillet I, 102-103; B Op. II, 892-895; traduction par Michelle Beyssade, O I, 259-260.

"Le fragment intitulé *Experimenta* n'avait que « cinq feuillets et demi » (p. 8 ci-avant, l. 6-7). Peut-être donc l'avons-nous aussi tout entier, dans les deux grandes pages de Baillet, t. I, p. 102-103 ; au moins en avons-nous l'essentiel. Et là encore l'abondance et la précision des détails permettent de croire que le biographe de Descartes a traduit fidèlement, bien qu'on ne puisse jurer qu'il n'a rien ajouté. — Quant à la date, elle se détermine approximativement ainsi. Descartes raconte une aventure de sa traversée, par mer, d'Allemagne en Hollande, exactement, du port d'Embsen en West-Frise, peut-être à Amsterdam. Nos idées sur cette première période des voyages du philosophe sont un peu changées depuis la découverte du *Journal* de Beeckman. Nous savons maintenant qu'en 1619, pour se rendre des Pays-Bas dans la Haute-Allemagne, au lieu de prendre par terre directement, il fit un grand détour par le Danemark, la Pologne, la Hongrie, la Bohême et l'Autriche (ci-avant p. 159, l. 2-6, et p. 162, l. 8-13), et s'embarqua le 29 avril à Amsterdam pour Copenhague. Il craignait que les mouvements de troupes entre les Pays-Bas et la Bavière ne

rendissent la route peu sûre. Mais elle ne l'était sans doute pas davantage au retour. Faut-il donc croire que Descartes sera revenu, sinon tout à fait par le même chemin, au moins par la Silésie, le Brandebourg, le Mecklembourg, qui est l'itinéraire que Baillet lui fait suivre, enfin Hambourg et Embden ? Enfin, comme nous savons, par une lettre de lui, que, le 3 avril 1622, il était à Rennes (t. I, p. 1), son retour en France a dû s'effectuer l'automne de 1621, et c'est alors sans doute qu'eut lieu l'aventure, dont le récit fait le principal si non l'unique objet des *Expérimenta*." (AT X, 175-176).

9. ——. 1619. [*Registre de 1619:*] *Democritica*.

"On sait que *Democritica* est le titre de « 7 ou 8 lignes » contenues dans le fameux petit registre en parchemin ouvert en 1619 et coté C dans l'inventaire de Chanut (1), contenant également le *Parnassus*, les *Experimenta* et les *Praeambula*. Rien n'est connu de ce texte, en particulier on ignore s'il s'agit de notes de lecture ; *Democritica* semble signifier, par analogie avec d'autres auteurs, des opinions inspirées de Démocrite (2), et rien chez Beeckman n'indique à l'époque une lecture de la doxographie démocritéenne. Peut-être alors faudrait-il revenir sur la composition du mot et donc sa signification : Demo-critica ?" (p. 41, Frédéric de Buzon, "Democritica: la réfutation cartésienne de l'atomisme", dans: Jean Salem (éd.), J.Salem (ed.) *L'atomisme aux XVIIème et XVIIIème siècles*, Paris: Publications de la Sorbonne, 1999, pp. 27-41)

(1) A.T., X, 8.

(2) *Democritici* signifie, chez Leibniz notamment, les auteurs s'inspirant de Démocrite. — Voir en partic., le fragment *Corpus non est substantia* qui s'applique parfaitement à Descartes (pour la seule première phrase !) : *Intelligo autem per corpus non id quod Scholastici ex materia et forma quadam intelligibili componunt sed quod molem alias Democritici vocant. Hoc ajo non esse substantiam.*

(«J'entends par corps non ce que les scolastiques composent à partir de la matière et d'une forme intelligible, mais ce qu'autrement les Democritici nomment masse. Je dis que ce n'est pas une substance»); in Leibniz (G. W. F.), *Nouvelles*

Lettres et opuscules inédits, éd. Foucher de Careil, Paris, 1857 (réimpression: Hildesheim, 1971), p. 171. — Voir aussi les notes sur Cudworth (VE 406 p. 1887).

Selon J. Sirven "La seule hypothèse plausible est donc, que l'allusion au songe de 1619 nous donne tout ce que nous connaissons des *Democritica*, tandis que les autres morceaux d'allure psychologique se rattachent à des préoccupations scientifiques. On s'explique sans peine, alors, que Leibniz ait transcrit d'abord la phrase relative à l'année 1620, qui se trouvait dans les *Experimenta* (2), puis nous ait donné une ou deux lignes des *Democritica* et enfin deux fragments de la section qu'il rencontrait en continuant ses extraits. Mais, quand il passa aux *Olympica*, il trouva en marge la réflexion signalée par Baillet, « écrite d'une ancre plus récente, mais toujours de la même main de l'auteur ». Se souvenant alors qu'il venait d'écrire une phrase à peu près identique tirée des *Experimenta*, il se contenta d'ajouter lui-même en marge de sa copie : « *Olympica*. X. nov. coepi intelligere fundamentum inventi mirabilis (3). »"

(2) La place de cette réflexion dans les *Experimenta* coïncide très bien avec l'hypothèse faite par Milhaud sur la nature de la découverte du 11 nov. 1620, dont nous parlerons plus loin.

(3) Leibniz a transcrit : X Nov., tandis que Baillet donne la date du : XI Nov. Est-ce une faute de Baillet, de Leibniz, ou plus probablement de Foucher de Careil ? Le manuscrit de Leibniz ne se trouvant plus à Hanovre, on ne saurait le dire.

Les années d'apprentissage de Descartes (1596-1628) Albi: Imprimerie cooperative du Sud-Ouest 1928, p. 68.

Selon cette hypothèse les sept ou huit lignes des *Democritica* sont identifiées avec le texte de AT X, 216 l. 19-25.

10. ——. 1619. *Olympica* (Extraits de Baillet).

Première édition: Baillet I, 50-61 / 80-86 / 120; AT X, 179-188; B Op. II, 879-891; CO, 99-108; traduction par Michelle Beyssade, O I, 252-259.

Fernand Hallyn, dans *Les Olympiques de Descartes*, Genève: Droz, 1995, donne trois textes: I. *Le premier récit de Baillet*,

(I, pp. 80-86), II. *Le deuxième récit de Baillet*, (Abrégé, pp. 37-39), III. *Cogitationes privatae. Pensées pour moi-même*, (Foucher de Careil, I, 10-12) : "On ne reprend ici que ceux qui faisaient partie des *Olympica* selon l'hypothèse d'Henri Gouhier (*Les premières pensées de Descartes*, Paris, Vrin, 1958 et 1979)." p. 41.

Ce texte contient le récit de trois songes de Descartes la nuit du 10 au 11 novembre 1619 : "s'étant couché *tout rempli de son enthousiasme*, et tout occupé de la pensée d'*avoir trouvé ce jour-là les fondements de la science admirable*". (Baillet I, p. 80).

"Les « Songes » de Descartes

Le texte se trouve dans la biographie de Baillet qui le tire des *Olympica*. Plus exactement, Baillet en donne une traduction paraphrasée avec quelques citations de l'original latin. Il s'agit du morceau qui ouvre le « discours » écrit sous le titre *Olympica* sur le « petit registre en parchemin ». Les pages qui nous le font connaître laissent supposer un récit bien conduit et rédigé avec un certain souci littéraire, non une suite de notes hâtivement griffonnées.

Baillet ouvre donc le cahier de Descartes et écrit : « Il nous apprend que le dixième de Novembre mil six cent dix-neuf, s'étant couché tout rempli de son enthousiasme, et tout occupé de la pensée d'avoir trouvé ce jour-là les fondements de la science admirable, il eut trois songes consécutifs en une seule nuit, qu'il s'imagina ne pouvoir être venus que d'en hauts (80). » (Gouhier, *op. cit.*, pp. 32-33).

(80) Baillet, t. I, p. 81; AT t. X, p. 181. Remarquons que « *ce jour là* » semble ajouté par Baillet qui traduit le texte latin donné plus haut, p. 32.

"Les historiens de Descartes parlent comme s'il n'y avait qu'un seul texte sur les rêves de novembre 1619 : le récit des *Olympica* tel que Baillet nous l'a transmis (86). Or il y en a deux. Ceci résulte de la comparaison entre un fragment lu dans la copie de Leibniz et les passages des *Olympica* qu'il rappelle.

Voici le fragment tel que Foucher de Careil l'a présenté (87) :

*Anno 1620, intelligere coepi fundamentum inventi mirabilis.**

Somnium 1619, nov. in quo carmen 7 cujus initium:

Quod vitae sectabor iter?...

Auson

*[En marge :] *Olympica, X nov. coepi intelligere fundamentum inventi mirabilis.*

Ce fragment ne vient pas des *Olympica*.

1° La première ligne avec sa note rappelle évidemment le début des *Olympica* :

X novembris 1619, cum plenus forem enthousiasmo, et mirabilis scientiae fundamenta reperirem (88)... Baillet nous dit qu'en marge, « d'une encre plus récente, mais toujours de la même main de l'Auteur », on lisait: *XI Novembris 1620, coepi intelligere fundamentum inventi mirabilis (89)*.

La première ligne du fragment n'est pas exactement semblable à celle que Baillet a lue dans la marge des *Olympica* et qu'il déclare être de la main de Descartes. C'est même pourquoi quelqu'un a transcrit en face la phrase lue dans les *Olympica*, substituant involontairement X à XI: est-ce Descartes? ne serait-ce pas plutôt Leibniz? Peu importe : que ce soit l'un ou l'autre, le fragment est tiré d'une page du petit registre qui n'est pas celle où commence le récit des songes.

2° La seconde ligne rappelle l'épisode final du troisième songe : là aussi le rêveur lit le vers d'Ausone. Mais, dans notre fragment, il s'agit d'une simple note sans verbe : « Songe, nov. 1619, là, poème 7 qui commence : Quel chemin de la vie suivrai-je ? Auson. » Ces lignes n'ont pu être découpées dans le récit visiblement rédigé que suit Baillet, même en tenant compte des enjolivements.

Le vers du poète latin, d'ailleurs, n'apparaît lié à une date dans aucun des trois passages où le traducteur le cite ; la première fois, le rêveur « tombe » sur lui en ouvrant au hasard un *corpus poetarum*, la seconde, il essaie vainement de le retrouver dans le même recueil; la troisième, il y reconnaît un « bon conseil » (90). On ne voit vraiment pas comment l'un de

ces morceaux pourrait bien être le contexte du fragment.

Le fragment ne vient pas des *Olympica*. D'où vient-il ?

La série B du registre est faite de trois groupes de textes sous les rubriques : *Praeambula*, *Experimenta*, *Olympica*. Ces lignes se trouvent sur la copie avant le premier fragment incontestablement extrait des *Olympica*, mais séparées de celui-ci par deux autres « pensées ». Si, comme c'est vraisemblable, Leibniz suit l'ordre du registre, cette situation porte à croire qu'elles viennent des *Experimenta*.

(...)

Ce fragment serait-il donc une note sur un cas d'*experimentum* ?

Il y a tout lieu de croire que ces deux courts alinéas constituaient un tout sur le petit registre comme sur la copie de Leibniz telle que nous la connaissons par Foucher de Careil. Il s'agit donc d'une note qui rapproche deux faits et c'est le rapprochement de ces deux faits qui est l'objet même de la note.

(...)

La note sur le rêve des *Experimenta* n'est pas un morceau de fable : elle rappelle deux faits et l'un de ces faits est un songe de la nuit du 10 au 11 novembre 1619.

Tout n'est donc pas fictif dans le récit des *Olympica*.

A la fin du troisième rêve, selon le récit, Descartes se réveille en train d'interpréter le vers : *Quod vitae sectabor iter?* Souvenir immédiat qui effleure la conscience et dont elle part pour rappeler ce qui le précède, c'est, dans le rêve reconstruit, le morceau le plus pur du rêve rêvé. Or, d'après la note des *Experimenta*, c'est là aussi le souvenir d'un rêve réellement rêvé dans la nuit du 10 au 11 novembre 1619.

Tout le reste du récit serait-il une fable, cela n'empêcherait pas qu'un fragment de vrai rêve ne se trouve au centre, à l'instant où, en droit, tout aboutit et d'où, en fait, tout part dans le déroulement des pseudo-rêves." (Gouhier, *op. cit.*, pp. 40-41).

(86) Sauf Sirven, *Les Années d'apprentissage de Descartes*

(1596-1628), Paris, Vrin, 1928 p. 65 sq.; mais sa restitution du petit registre est tout à fait différente de celle qui a été proposée ici, de sorte que nos interprétations sont divergentes.

(87) *Cogitationes privatae*, AT t. X, p. 216 ; Foucher de Careil, t. I, p. 8.

(88) Baillet, t. 1, p. 50 (AT t. X, p. 179) et p. 81 (AT t. X, p. 181).

(89) *Ibidem*, t. I, p. 51 (AT t. X, p. 179) ; sur ce texte, voir plus loin, ch. IV, p. 74.

(90) Baillet, t. I, p. 83 et 84 (AT t. X, p. 184).

11. ———. 1619 (automne) - 1623 (printemps). *Studium Bonae Mentis (Extraits de Baillet)*.

Première édition: Baillet II 406; Baillet I 26 / 34 / 87-91 / 109-110; II 66 / 477 / 479 / 486-487 / 531 / 545; AT X, 191-204; B Op. II, 897-915; traduction par Michelle Beyssade, O I, 260-268; CO, 127-140 (l'édition la plus complète).

"Un autre ouvrage latin que M. Descartes avait poussé loin, et dont il nous reste un ample fragment est celui de l'*Étude du bon sens*, ou de l'*Art de bien comprendre*, qu'il avait intitulé *Studium bonae Mentis*. Ce sont des considérations sur le désir que nous avons de savoir, sur les sciences, sur les dispositions de l'esprit pour apprendre, sur l'ordre qu'on doit garder pour acquérir la sagesse, c'est-à-dire la science avec la vertu, en joignant les fonctions de la volonté avec celles de l'entendement. Son dessein était de frayer un chemin tout nouveau ; mais il prétendait ne travailler que pour lui-même, et pour l'ami à qui il adressait son traité sous le nom de *Museus*, que les uns ont pris pour le sieur Is. Beeckman principal du collège de Dordrecht, d'autres pour M. Mydorge ou pour le P. Mersenne."

Baillet VII, chapitre 20, p. 406.

"On peut interpréter d'abord ce terme au sens général d'entreprise, ou d'œuvre, et non au sens d'un ouvrage littéraire ou philosophique particulier. Mais il semble bien que Descartes ait conçu dès ce moment le projet de consigner le fruit de ses réflexions dans un livre et de le publier. En tout cas, il s'est promis à lui-même, quelques mois plus tard,

d'achever un livre avant Pâques 1620 et de l'éditer : « Omnino autem ante Pascha absolvam tractatum meum, et si librorum mihi sit copia dignusque videatur, emittam, ut hodie promisi, 1620, die 23 Febr. » (*) *Cogit. privatae*, t. X, p. 218, l. 3-5.

On ignore ce que peut avoir été ce traité, mais rien ne s'opposerait à ce que ce fût le *Studium bonae mentis* (t. X, p. 191-203), dont ce que nous savons correspond exactement aux préoccupations méthodologiques et morales de Descartes à cette époque : Ce sont des considérations sur le désir que nous avons de savoir, sur les sciences, sur les dispositions de l'esprit pour apprendre, sur l'ordre qu'on doit garder pour acquérir la sagesse, c'est-à-dire la science avec la vertu, en joignant les fonctions de la volonté avec celles de l'entendement. Son dessein était de frayer un chemin tout nouveau ; mais il prétendait ne travailler que pour lui-même et pour l'ami à qui il adressait son traité sous le nom de Museus, que les uns ont pris pour le sieur J. Beeckman, principal du collège de Dordrecht, d'autres pour M. Mydorge ou pour le P. Mersenne (A. Baillet, t. II, p. 406 ; AT X, p. 191). Ces identifications de personnages sont purement conjecturales et il n'y a pas à en tenir compte, d'autant moins que Museus pourrait fort bien n'avoir été qu'un interlocuteur imaginaire ; mais tout le reste s'accorde avec l'élaboration de la méthode et de la morale provisoire que Descartes situe entre novembre 1619 et mars ou avril 1620."

Gilson, *Discours de la méthode. Texte et Commentaire*, Paris: Vrin, 1925 (deuxième édition revue 1926), p. 181 (note a AT VI, p. 17, l. 8 "... l'ouvrage..." [O III, 92]).

(*) *J'ajoute la traduction et les notes de Fernand Hallyn* : "D'autre part, je terminerai complètement mon traité avant Pâques, et si j'ai matière à livres (1) et si le traité en paraît digne, je le publierai, comme je l'ai promis aujourd'hui, le 23 septembre (2) 1620".

(1) Leçon de Foucher de Careil (« librorum »). AT corrige en « librorum » en se fondant sur la version de Baillet (« libraires »). Gouhier, *La pensée religieuse de Descartes*, Paris: Vrin 1979, p. 105 (première édition 1924) traduit par «

copistes ». Aucune des traductions proposées jusqu'à présent (« livres », au sens courant, pour « librorum », « libraires » ou « copistes » pour « librariorum ») n'est vraiment satisfaisante dans le contexte. Je propose de maintenir « librorum », mais de comprendre le mot au sens de « parties d'un ouvrage », les « livres » dont devrait se composer le traité projeté.

(2) « Février » chez Baillet. Cf. l'introduction (p. 25), où est adoptée la leçon de Baillet mais aussi, ici-même, la contribution de G. Rodis-Lewis, qui maintient « septembre ».

"« La vraie philosophie dépend de l'entendement. » Le *Studium* ne institue pas seulement, comme Étienne Gilson l'avait remarqué, un petit traité *De la philosophie*; il est le premier *traité de philosophie* de Descartes, ouvrant la voie au traité de « vraie philosophie » que seront les *Regulae ad directionem ingenii*. Libérant ce champ inédit pour Descartes est la philosophie, le *Studium bonae mentis* s'avère donc être un texte décisif, en dépit de son inachèvement et de son démembrement — décisif dans son échec même. C'est pourquoi il constitue la pierre de touche la présente édition. C'est un texte difficile aussi, puisque seules les *Regulae* délivrent pleinement le sens de cet échec : à ce titre, le *Studium* et les *Regulae* constituent véritablement un tout indissociable. En charge de li présenter et de l'exploiter tant qu'il restait inédit, Baillet aura baissé les bras, alors même que l'intelligence du *Studium* lui eût ouvert de tout autres perspectives sur le jeune Descartes. Nous osons espérer que les propositions avancées ici pour en restituer le projet parviendront à esquisser la figure d'un Descartes devenant philosophe.

Observons cependant d'emblée que l'ordre et les objets des considérations qui suivent sont encore manifestement d'origine aristotélicienne. Descartes commence en philosophie en répétant à sa manière le livre A de la *Métaphysique*, c'est-à-dire en faisant un *De philosophia* — ce qu'Étienne Gilson avait vu, moyennant un rapprochement avec la *Lettre-préface* aux *Principes* (AT IX-2, 2-8 et 4, 23): Baillet «aurait dû traduire [*Studium Bonae mentis*] par: *Étude de la sagesse*, ou même, plus simplement, *De la philosophie* » *Commentaire*, p. 82, selon AT IX-2, 3 qui reprend en français l'*Epistola dedicatoria*

des Principia, AT VIII-1, 4, 24, *studium sapientiae*), suivi à juste titre par Jacques Sirven : « Il y avait là [sc. dans les considérations sur le désir que nous avons de savoir du *Studium*] comme un ressouvenir du premier livre des *Métaphysiques* d'Aristote » (*Les Années d'apprentissage de Descartes (1596-1628)*, Albi: 1928 p. 293). Il ne sera donc pas étonnant que peu après Descartes écrive sa propre *Peri tès alètheias theoria*, *De veritate quidem theoria* (Aristotle, *Métaphysique* α 1993 a 30), protreptique qui deviendra recherche de la vérité, *veritatis inquisitio*. Dans la mesure où la *Lettre-préface* obéit à une terminologie scolaire, conformément au genre du manuel, on peut considérer qu'elle reprend le projet du *Studium* comme commencement de la philosophie — à quelque vingt-cinq ans de distance, ces deux textes se répondent silencieusement : c'est pourquoi le livre A y est présent, quoique différemment." Vincent Carraud, note 2 à l'*Étude du bon sens*, dans CO, p. 141.

Dans une lettre à Beeckman du 26 mars 1619 Descartes expose son projet :

"Je suis arrivé ici [à Bréda] il y a six jours, et je me suis remis au culte des Muses avec plus de zèle que jamais. J'ai établi en ce court laps de temps, à l'aide de mes compas (2), quatre démonstrations remarquables et tout à fait neuves.

(...)

C'est autre chose que je cherche maintenant pour l'extraction des racines d'une somme (de plusieurs quantités incommensurables entre elles); si j'y parviens, comme je l'espère, je mettrai bien en ordre toute cette science, à condition de vaincre mon indolence et si le destin m'en donne le loisir.

Pour ne rien vous cacher de ce que j'entreprends, je voudrais donner au public non pas un *Ars brevis* comme Lulle (7), mais une science toute nouvelle (8), par laquelle on puisse résoudre tous les problèmes possibles, en n'importe quel genre de quantité, continue or discontinue."

(...)

C'est une entreprise infinie, et qui dépasse un seul homme,

projet incroyablement ambitieux mais j'entrevois un je-ne-sais-quoi de lumineux dans l'obscur chaos de cette science et je pense pouvoir par ce moyen dissiper les ténèbres les plus épaisses."

(AT X, 156-158, O VII, 2, 321-322; B 2).

(2) Les compas sont ceux que Descartes décrira dans la *Géométrie* II et III (AT VI 391 et 443 [O III, 430 et 471]).

(7) R. Lull, *Artificium sive Ars brevis ad absolvendam omnium artium encyclopædiam*, ou encore *Ars brevis, quae est imago Artis generalis*, écrit en 1308, imprimé à Barcelone, 1481, souvent réimprimé ensuite (voir sa mention dans Beeckman = AT X 63-65).

(8) Note en marge : « méthode générale [*ars generalis*] pour résoudre toutes les questions » (Beeckman IV 59, n. 7).

12. ———. 1619-20 ou 1623?-1625 - hiver 1627-28. *Regulae ad directionem ingenii*.

Rédaction initiée en Allemande en 1619-1620 où à Paris en 1623, interrompue et reprise en France en 1626-1628 et jamais complétée.

AT X 359-469; B Op. II, 684-815; traduction et notes par Jean-Marie Beyssade et Michelle Beyssade, avec la collaboration de Frédéric Buzon et Denis Kambouchner, O I, 324-497.

Une copie (non autographe) du texte latin avec les seize premières Règles (*), a été découverte à la Cambridge University Library en 2011 par Richard Serjeantson, qui en prépare une édition.

(*) manque la deuxième partie de la Règle IV [sur la *mathesis universalis*].

Je donne en parenthèse les abréviations communément utilisées pour les manuscrits et les éditions anciennes.

(N) = Première publication : Jan Hendrik Glazemaker (1620-1682) traduit le manuscrit latin en néerlandais vers le 1680 ; la traduction fut publiée à Amsterdam en 1684, avec le titre *R. Des Cartes Regulen van de bestieringe des verstants*.

(A) = La première édition du texte latin fut publiée en 1701 in *R. Des-Cartes Opuscula posthuma, physica et mathematica*, Amsterdam : P. & J. Blaeu ; l'édition Adam-Tannery ne tient pas compte de la traduction néerlandaise.

(O) = Le manuscrit original est perdu.

(H) = Nous avons une copie de l'original (manuscrit de Hanovre : première édition par Charles Adam, "Ren. Cartesii Regulae de inquirenda veritate", *Revue Bourguignonne de l'Enseignement Supérieur*, 11, 1901, pp. 1-89) fait en 1678 et acheté par Leibniz.

(L) = Cette copie contient de nombreuses erreurs et Leibniz l'a corrigée.

(R) = Une autre copie faite vers 1680 et qui appartenait à Johannes de Raey (1622-1701), probablement utilisée pour les premières éditions, est aujourd'hui perdue.

Éditions critiques des *Regulae*:

Regulae ad directionem ingenii, Texte critique établi par Giovanni Crapulli avec la version hollandaise du XVIIème siècle, La Haye: Martinus Nijhoff, 1966.

Regulae ad directionem ingenii, Kritisch revidiert und herausgegeben von Heinrich Springmeyer, Lüder Gäbe und Hans Günter Zekl, Hamburg: Meiner, 1973.

Regulae ad directionem ingenii. Cogitationes privatae, Übersetzt und herausgegeben von Christian Wohlers, Hamburg Felix Meiner, 2011.

Traductions:

Règles pour la direction de l'esprit, Traduction et notes par Joseph Sirven, Paris: Vrin, 1945.

Règles pour la direction de l'esprit, Traduction et notes par Jacques Brunschwig. Préface, dossier et glossaire par Kim Sang Ong-Van-Cung, Paris: Le Livre de Poche, 2002 (première édition de la traduction dans F. Alquié (éd.), René Descartes, *Œuvres philosophiques*, Paris: Garnier, I, 1963, pp. 67-204).

Règles utiles et claires pour la direction de l'esprit en la

recherche de la vérité, Traduction selon le lexique cartésien, et annotation conceptuelle par Jean-Luc Marion. Avec des notes mathématiques de Pierre Costabel, La Haye: Martinus Nijhoff, 1977.

La première mention se trouve dans l'*Inventaire de Stockholm* des écrits de Descartes à la lettre F: "Neuf cahiers reliés ensemble, contenant partie d'un traité des règles utiles et claires pour la direction de l'Esprit en la recherche de la Vérité". (AT X, p. 9).

"En plusieurs endroits de sa *Vie de Monsieur Des-Cartes* (1691), Baillet donne une traduction française de passages des *Regulae*. Le texte latin qu'il avait sous les yeux n'était pas celui que nous avons publié, et qui se trouvait en Hollande et ne fut imprimé qu'en 1701, mais le texte original, qui venait de Clerselier, et qui a disparu depuis lors. La traduction de Baillet n'en est que plus précieuse, puisqu'elle atteste à la fois l'existence de ce texte primitif et sa conformité avec la copie qui nous en a été conservée.

« ...M. Clerselier... s'est trouvé le possesseur unique de tout ce que M. Descartes avait jamais écrit, tant de ce qui était fini que de ce qui n'était que commencé. Mais, après une recherche exacte qui s'est faite de cette Logique prétendue parmi ses papiers, il ne s'est rien trouvé... qui puisse passer pour Logique, si l'on en excepte ses *Règles pour la direction de l'esprit dans la recherche de la vérité* (en marge: *C'est un manuscrit latin, non achevé, qui est entre nos mains*), qui peuvent servir de modèle pour une excellente Logique, et qui font sans doute une portion considérable de sa Méthode, dont ce que nous avons d'imprimé à la tête de ses Essais, ne fait qu'une petite partie. »

(Baillet I, p. 282.)

« Parmi ceux (*les ouvrages de M. Descartes*) que les soins de M. Chanut ont fait échoir à M. Clerselier, il n'y en a point de plus considérable ni peut-être de plus achevé, que le traité latin qui contient des *Règles pour conduire nôtre esprit dans la recherche de la vérité*. C'est celui des manuscrits de M. Descartes, à l'impression desquels il semble que le Public ait le plus d'intérêt. On est déjà prévenu sur sa valeur et son prix par

la lecture que M. Clerselier en a communiquée à quelques curieux, et par le témoignage que le célèbre Auteur de *l'Art de penser* (en marge : *Part. 4, chap. 2*) a rendu du bon usage qu'on en peut faire. »

(AT X, 477).

Clerselier a montré le manuscrit aux auteurs de la *Logique de Port Royal* qui l'ont utilisé pour la deuxième édition : "La *Logique de Port-Royal* contient un long passage, qui correspond à une partie des Règles XIII et XIV. Comme nous l'avons expliqué dans *l'Avertissement* (p. 351-2), ce passage a pour nous la valeur d'un témoin : il atteste l'existence d'un texte original, que nous n'avons plus, mais que Clerselier avait encore et qu'il a communiqué à Arnauld pour le traduire. On chercherait d'ailleurs en vain cette traduction dans la première édition : *La Logique ou L'Art de penser contenant, outres les règles communes, plusieurs observations nouvelles propres à former le jugement*. (A Paris, chez Jean de Launay, sous le Porche des Ecoles de Sorbonne, M,DC.LXII. In-12, pp. 473, plus 5 p. Extrait du Privilège, 1er Avril 1662: Permis au sieur Le Bon... Achevé d'imprimer, 6 juillet 1662.) Le passage qui nous intéresse n'apparaît que dans la seconde édition : *La Logique ou L'Art de penser: contenant etc.* (comme précédemment). *Seconde édition, revue et augmentée*. (A Paris, chez Charles Savreux, au pied de la Tour de Notre Dame, à l'enseigne des Trois Vertus, M.DC.LXIV.) C'est aussi un in-12; le passage en question s'y trouve, p. 391-397, avec cette note: « La plus grande partie de ce que l'on dit ici des questions, a été tirée d'un manuscrit de M. Descartes, que M. Clerselier a eu la bonté de prester. » Cette note et le passage visé se retrouvent dans toutes les éditions postérieures de la *Logique de Port-Royal*, à partir de la deuxième, Partie IV, chapitre II." (AT X 470).

Voir l'édition critique : Antoine Arnauld et Pierre Nicole, *La logique ou l'art de penser (dite Logique de Port-Royal)*, édité par Dominique Descotes, Paris: Champion, 2011.

"Le passage suivant du P. Poisson atteste aussi l'existence d'un texte des *Regulae*, autre que celui que nous avons donné ; et cet autre texte était l'original, tandis que le nôtre n'est qu'une

copie.

Observation sur la troisième règle de la Méthode de Descartes : Conduire par ordre mes pensées, etc. (Tome VI de la présente édition, p. 18, l.27) :

«... j'ay rencontré dans un Manuscrit, qu'il avait commencé dès les premières années qu'il s'appliqua sérieusement à l'étude, que pour venir à bout de toutes les difficultés qu'on propose, il faut:

- 1, les connaître distinctement chacune en particulier ;
- 2, les dépouiller de tout ce qui ne leur est point essentiel dans le sens auquel on les considère ;
- 3, les réduire et les diviser en petites parties ;
- 4, examiner avec attention chacune de ces parties, commençant par les plus simples ;
- 5, il faut rapporter toutes ces parties, en les comparant les unes aux autres.

Voilà à quoi aboutit toute la finesse des méthodes qu'on a trouvées et qu'on trouvera jamais. Elle est également nécessaire dans la Physique et dans la Géométrie. L'article de ces règles le plus difficile à mettre en pratique, c'est ce dernier : tant parce qu'on ne connaît pas assez les termes qu'on doit comparer, qu'à cause qu'on a besoin d'un *Moyen*, qu'on appelle *Medium* dans l'École, qui n'est pas aisé à trouver. »

(*Commentaire ou Remarques sur la Méthode de René Descartes*, par L. P. N. I. P. P. D. L., à Vendôme, M.DC.LXX. Partie II, 6e observation, p. 76.)

(AT X, 476).

En 1676 Leibniz rencontrait Clerselier : "J'ai été aujourd'hui avec Mons. de Tschirnhaus, pour lui donner la connaissance de Mons. Clerselier, et pour lui faire voir les relies de Mons. des Cartes.

Il nous montra un discours de Mons. des Cartes *de la recherche de la vérité*; il y avait environ 22 règles expliquées et illustrées. En Latin." (AT X, 208).

Leibniz et Ehrenfried Tschirnhaus (1651-1708) transcrivirent tous les deux des manuscrits : "en particulier Tschirnhaus qui entre 1676 et 1682 en fit parvenir des copies en Hollande à des amis qui appartenaient au cercle spinoziste, et à Hanovre à Leibniz qui avait quitté Paris en novembre 1676. Durant cette période, le projet d'une édition des mss. à dû mûrir chez les deux amis sous l'impulsion ou du moins avec les encouragements de Clerselier. Nous suivons la trace de ce projet, qui en définitive n'aboutit pas, d'abord à Paris, puis à Amsterdam. Ce dont nous sommes en tout cas certains c'est que Leibniz s'est trouvé dès novembre 1676 en possession d'une copie des *Regulae* et que Tschirnhaus dès 1678 montre qu'il a pris connaissance directement du texte.

(...)

A partir des premières années du XVIIIe siècle nous ne possédons plus de renseignements au sujet des mss. cartésiens, passés des mains de Legrand à celles de Marmion, professeur de philosophie au Collège des Grassins, et nous perdons par conséquent la trace du ms. original des *Regulae*." (Giovanni Crapulli, *Introduction* à l'édition critique, René Descartes, *Regulae ad directionem ingenii*, La Haye: Martinus Nijhoff, 1966, p. XIII)

13. ———. 1619-20. *De Solidorum Elementis (Ms. de Leibniz)*.

Le texte originel de Descartes "Environ seize feuillets in octavo sous ce titre : *Progymnasmata de solidorum elementis*" (*Inventaire succinct des écrits*, lettre M, AT X 10), est perdu, mais nous possédons la copie faite par Leibniz à Paris en 1672-1676 et publiée pour la première fois par Foucher de Careil, vol. II, pp. 214-226.

AT X 265-276; *Additions* in AT XI 690-692; nouvelle édition par Pierre Costabel dans la *Nouvelle présentation* de AT (1966) X 276 et 687-689; B Op. II, 1224-1237; traduction par André Warusfel, O I, 221-231.

Nouvelle édition avec traduction en anglais par Pasquale Joseph Federico, *Descartes on Polyhedra. A Study of the De Solidorum elementis*, New York, Springer, 1982.

Édition critique, avec introduction, traduction, notes et

commentaires par Pierre Costabel, *René Descartes. Exercices pour les éléments des solides. Essai en complément d'Euclide. Progymnasmata de solidorum elementis*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987.

"Le présent ouvrage est le résultat d'une longue histoire.

Le manuscrit mathématique de Descartes qui est ici l'objet d'une restitution a eu un sort tourmenté. Conservé dans les papiers de l'auteur pendant plus d'un demi-siècle, il a disparu peu de temps après avoir eu la chance d'être lu par Leibniz à Paris. Mais la transcription effectuée par ce lecteur exceptionnel a connu le silence des pièces d'archives jusqu'au milieu du XIXe siècle, et elle n'est sortie de l'ombre que pour tomber entre les mains de lecteurs plus avertis de la mathématique de leur temps que des précautions à prendre avec des textes anciens. Elle a ainsi davantage retenu l'attention par les suggestions qu'elle paraissait fournir à un moment de l'évolution de la pensée mathématique, moment caractérisé par la prise de conscience de l'importance de l'analyse de la situation (*Analysis situs*), et si elle a joué un rôle dans les réflexions consécutives, elle n'a pas tardé, au début du siècle actuel, à être objet de graves réserves, réserves dont la pointe acérée n'a cessé de se préciser. Manque de rigueur, absence de point de vue authentiquement topologique, les raisons de renvoyer ce texte au silence sont aujourd'hui pressantes aux yeux de quelques-uns.

L'effort de restitution du texte lui-même, qui a été entrepris vers 1894 et réalisé en 1908 avec le tome X de la grande édition des *Œuvres de Descartes* par Charles Adam et Paul Tannery, est donc survenu dans une ambiance peu favorable à sa consistance propre et à sa réception. Affaire d'érudition cartésienne il est apparu dès le début, et il l'est resté jusqu'à la récente mise à jour de l'édition susdite en 1966.

Principal acteur de cette mise à jour, dans les limites de notes correctrices à apporter à la première édition, le présent éditeur savait dès cette époque qu'il y avait lieu de procéder à une prise en charge réellement convenable et il en a fixé les traits à l'occasion de divers articles tout en préparant l'édition nouvelle, séparée, délivrée des conditions restrictives

imposées par l'insertion dans des Œuvres complètes monumentales. Il y a près de dix ans que cette édition était prête, mais publier était une autre affaire que d'établir la matière de la publication. Il fallut trouver un éditeur au sens ordinaire et français du terme." (Pierre Costabel, *René Descartes. Exercices pour les éléments des solides, Avertissement*, pp. V-VI).

14. ———. 1628. *Censura quarundam epistolarum Domini Balzaci*.

AT I, 7-11; CO, 194-202, traduction du XVIIe siècle, pp. 195-203; B 14; traduction par Michelle Beyssade et Denis Kambouchner, O I, 285-289; O VIII 2 345-349 (traduction du XVIIe siècle).

Première édition : Claude Clerselier (éd.), *Lettres de mr. Descartes*, Paris, Charles Angot, vol. I, 1657, lettre C (février-mars 1628), pp. 462-471.

1628 est la datation proposée par Clerselier; Balzac en remercia Descartes le 30 mars 1628.

Pour les *Lettres* de Jean-Louis Guez de Balzac (1597-1654), Paris, 1624 (réédition : *Les premières lettres de Guez de Balzac*, voir l'édition critique précédée d'une introduction par H. Bibas et K.-T. Butler, Paris: Droz 1933-34, 2 volumes).

La *Censura* (ou *Jugement de quelques Lettres de Balzac*) de Descartes est aussi publiée dans Guez de Balzac, *Socrate chrétien* [1652], édition critique de Jean Jehasse, Paris: Champion, 2008, avec une nouvelle traduction, pp. 243-249.

15. ———. 1628. [*De la Divinité*].

CO pp. 214-216; ce texte n'a pas été retrouvé.

"Ce fut durant cet été [1628] qu'il voulut écrire *De la Divinité*, voyez ci-après au livre III, chap. Ier." (Baillet I, 153, en marge).

"C'était la chaleur du climat de son pays qu'il ne trouvait point favorable à son tempérament par rapport à la liberté de son esprit, dont la jouissance ne pouvait être quelque trouble, lorsqu'il était question de concevoir des vérités, où l'imagination ne devait point se mêler. Il s'était aperçu que l'air

de Paris était mêlé pour lui d'une apparence de poison très subtil et très dangereux ; qu'il le disposait insensiblement à la vanité; et qu'il ne lui faisait produire que des chimères. C'est ce qu'il avait particulièrement éprouvé au mois de juin de l'année 1628, lorsque, s'étant retiré de chez M. Le Vasseur pour étudier loin des compagnies, il entreprit de composer quelque chose sur la divinité. Son travail ne put lui réussir faute d'avoir eu les sens assez rassis ; outre n'était peut-être pas d'ailleurs assez purifié ni assez exercé pour pouvoir traiter un sujet si sublime avec solidité." (Baillet I, 171).

16. ——. 1628? [*De deo Socratis*].

CO, pp. 173-179; ce texte n'a pas été retrouvé.

« L'on nous parle encore d'un autre traité de M. Descartes, intitulé *De Deo Socratis*, où il examinait ce que pouvait être cet *esprit familier* de Socrate, qui fait le sujet de l'entretien des curieux depuis tant de siècles. Mais il paraît que c'était un bien déjà aliéné, lorsque son Auteur fit le voyage de Suède. Aussi ne se trouva-t-il point parmi les autres dans l'Inventaire que l'on fit de ses écrits après sa mort. Comme il est tombé en d'autres mains que celles de M. Clerselier, nous ne pourrions contribuer à sa publication que par des prières, pour porter ceux qui en sont devenus les maîtres à lui procurer le jour. Voici par avance ce que M. Descartes pensait de cet esprit familier de Socrate, et ce qu'il en mandait à la princesse Palatine sa disciple : « Et ce qu'on nomme communément le génie de Socrate, n'a sans doute été autre chose, sinon qu'il avait accoutumé de suivre ses inclinations intérieures, et qu'il croyait que l'événement de ce qu'il entreprenait serait heureux, lorsqu'il avait quelque secret sentiment de gaieté, et au contraire qu'il serait malheureux lorsqu'il était triste. Il faut avouer néanmoins qu'il y aurait de la superstition à s'attacher à cette opinion autant qu'on dit qu'il y était attaché. Car Platon rapporte de lui qu'il demeurait même au logis toutes les que son génie ne lui conseillait pas d'en sortir. Mais touchant les actions importantes de la vie, lorsqu'elles se trouvent si douteuses que la prudence ne peut enseigner ce qu'on doit faire, il me semble qu'on a grande raison de suivre les conseils de son génie; et qu'il est utile d'avoir une forte persuasion que les choses que nous entreprenons sans répugnance et avec la

liberté qui accompagne d'ordinaire la joie ne manqueront pas de nous bien réussir. » (Baillet II, 408: lettre à Elisabeth du novembre 1646, AT IV, 530; O VIII 2, 270; B 578).

17. ——. 1628 (automne) - 1629 (été). [*Traité de métaphysique*].

CO, 217-227; ce traité en latin, aujourd'hui perdu, (son premier projet de métaphysique) est mentionné par Descartes dans :

a) la lettre à Gibieuf du 18 juillet 1629: "Je me réserve à vous importuner lorsque j'aurai achevé un petit traité que je commence (5), duquel je ne vous aurais rien mandé qu'il ne fût fait, si je n'avais peur que la longueur du temps vous fît oublier la promesse que vous m'avez faite de le corriger et y ajouter la dernière main ; car je n'espère pas en venir à bout de deux ou trois ans, et peut-être après cela me résoudrai-je de le brûler, ou du moins il n'échappera pas d'entre mes mains et celles de mes amis sans être bien considéré ; car si je ne suis assez habile pour faire quelque chose de bon, je tâcherai au moins d'être assez sage pour ne pas publier mes imperfections." (AT I 17; O VIII 2, 790-791; B 17);

(5) Les commentateurs rapprochent ce « petit traité » du « petit *Traité de Métaphysique*, lequel j'ai commencé étant en Frise, et dont les principaux points sont de prouver *l'existence de Dieu, et celle de nos âmes*, lorsqu'elles sont séparées du corps, d'où suit leur immortalité », Descartes écrit à Mersenne, 25 novembre 1630 (AT I 182, [O VIII 1, 85] B 36); voir aussi à Mersenne, 15 avril 1630 (AT I 136, [O VIII 1, 67] B 30).

les lettres à Mersenne du:

b) 15 avril 1630: "Pour votre question de Théologie, encore qu'elle passe la capacité de mon esprit, elle ne me semble pas toutefois hors de ma profession, parce qu'elle ne touche point à ce qui dépend de la révélation, ce que je nomme proprement Théologie; mais elle est plutôt métaphysique (*) et se doit examiner par la raison humaine. Or j'estime que tous ceux à qui Dieu a donné l'usage de cette raison, sont obligés à le connaître, et à se connaître eux-mêmes. C'est par là que j'ai tâché de commencer mes études ; et je vous dirai que je n'eusse su trouver les fondements de la physique, si je ne les

eusse cherchés par cette voie. Mais c'est la matière que j'ai le plus étudiée de toutes, et en laquelle, grâce à Dieu, je me suis aucunement satisfait ; au moins pensé-je avoir trouvé comment on peut démontrer les vérités métaphysiques, d'une façon qui est *plus* évidente que les démonstrations de géométrie ; je dis ceci selon mon jugement, car je ne sais pas si je le pourrai persuader aux autres. Les 9 premiers mois que j'ai été en ce pays, je n'ai travaillé à autre chose, et je crois que vous m'aviez déjà ouï parler auparavant que j'avais fait dessein d'en mettre quelque chose par écrit ; mais je ne juge pas à propos de le faire, que n'aie vu premièrement comment la physique sera reçue. (**)" (AT I 143-144; O VIII 1, 72; B 30);

(*) [Première occurrence du terme *métaphysique* dans les écrits de Descartes]

(**) [Descartes se réfère ici au *Monde*, qui ne sera pas publié en raison de la condamnation de Galilée en 1633]

c) 25 novembre 1630 : "J'éprouverai en la *Dioptrique* si je suis capable d'expliquer mes conceptions, et de persuader aux autres une vérité, après que je me la suis persuadée: ce que je ne pense nullement. Mais si je trouvais expérience que cela fût, je ne dis pas que quelque jour je n'achevasse un petit traité de métaphysique, lequel j'ai commencé étant en Frise, et dont les principaux points sont de prouver *l'existence de Dieu, et celle de nos âmes*, lorsqu'elles sont séparées du corps, d'où suit leur immortalité." (AT I 182; O VIII 1, 85; B 36);

d) Mersenne, vers le 20 avril 1637: "Il y a environ huit ans que j'ai écrit en latin un commencement de Métaphysique (4) (...) et si l'on fait une version latine de ce livre (5), comme on s'y prépare, je l'y pourrai faire mettre." (AT I 350; O VIII 1, 139; B 104).

(4) En 1629 (à Gibieuf, 18 juillet 1629, AT I 17 l. 7, [O VIII 2, 790] B 17; à Mersenne, (15 avril 1630, AT I 144 l. 19, [O VIII 1, 72] B 30).

(5) La traduction latine du *Discours* et des *Essais* (sauf la *Géométrie*), œuvre d'Étienne de Courcelles, n'apparut qu'en 1644. CM suggère qu'un projet a pu se constituer dès 1637 avec le jeune Van Schooten, qui publia en 1649 une traduction

latine de la *Géométrie*.

18. Beeckman, Isaac. 1628-29. *Extraits du Journal tenu par Isaac Beeckman*.

AT X, 331-348; treize extraits mathématiques en latin de 1628-1629; B Op. II, 1352-1379; traduction française par Frédéric de Buzon, O I, *Notes de (1628-1699)*, 107-120.

I. Historia Des Cartes ejusque mecum necessitudo. — Doctur cur pauci 331 ; II. Algebrae Des Cartes specimen quoddam 333 ; III. Angulus refractionis à Des Cartes exploratus 335 ; IV. Chordarum musicarum crassitiei ratio 337 ; V. Solis radijs comburere remotissima 338 ; VI. Ellipsis in quâ omnes radij paralleli concurrunt in puncto medij densioris 338 ; VII. Hyperbola per quam radij in unum punctum concurrunt 340 ; VIII. Ellipsis pars per quam radij in aère exacte concurrunt 340 ; IX. Hyperbola per quam omnes radij paralleli in unum punctum exacte incidant demonstrata 341 ; X. Parabolâ duo média proportionalia inveniri posse demonstratur 342 ; XI. Parabolâ æquationes Cosicas lineis exponere 344 ; XII. Lunae an litterae inscribi possint absentibus legendae 347 ; XIII. Consonantias omnes ex continua chordae bisectione 348.

19. Descartes, René. 1629. *Anatomica quaedam ex M.to Cartesii. Problemata (Ms. de Leibniz)*.

Anatomica quaedam ex M.to Cartesii AT XI, pp. 549-621; B Op. II, 1104-1197; *Problemata* AT XI, 621-634; B OP. II, 1197-1219.

Première édition du texte latin avec une traduction française dans Foucher de Careil: vol. I. *Observationes Meteorologicae*, 72-100 (AT XI-621-634); *Physiologia* 100-155; Vol. II *Partes similiares, et excrementa, et morbi* 66-85; *Anatomica quaedam* 86-134; *Observationum anatomicarum* 134-209.

Nouvelle édition dans René Descartes, *Écrits physiologiques et médicaux*, Présentation, textes, traduction, notes et annexes de Vincent Aucante, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.

Dans cette édition la première partie, *La génération des animaux*, contient les fragments 1-44 de 1630-1632, 45-72 de

1637, 73-76 de 1648.

20. ———. 1629. *Remedia, et vires medicamentorum* (Ms. de Leibniz).

Première édition du texte latin avec une traduction française dans Foucher de Careil, vol. II, 210-213.

AT XI, pp. 641-644; B Op. II, 1216-1219.

Nouvelle édition dans René Descartes, *Écrits physiologiques et médicaux*, Présentation textes, traduction, notes et annexes de Vincent Aucante, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.

Dans cette édition la deuxième partie, *Fragments de thérapeutique*, contient les fragments T1-T9 de 1628 (*Remèdes et forces des médicaments*) et T10-T14 de 1631.

21. ———. 1629; 1638-40. *Excerpta ex mss. R. Des-Cartes* (Ms de Leibniz).

Première édition dans R. Des-Cartes *Opuscula posthuma, physîca & mathematica*, Amsterdam 1701, pp. 1-17 (publié à la fin du volume, avec une nouvelle numération).

AT X, pp. 285-324; B. Op. II, 994-1051; O III, pp. 532-562.

I. Polygonorum inscriptio 285 ; II. Horum Usus Trigonometricus 289 ; ni. Numeri Polygони 297 ; IV. De Partibus Aliquotis Numerorum 300 ; V. Radix Cubica Binomiorum 302 ; VI. Circuli Quadratio 304 ; VII. Tangens Cycloïdis 305 ; VIII. Tangens Quadratariae per Cycloïdem 307 ; IX. Aequationum Asymmetriae Remotio 308 ; X. Ouales Opticae Quatuor 310 ; XI. Earum Descriptio et Tactio 313-324.

"Le volume intitulé : R. Des-Cartes *Opuscula posthuma, physîca & mathematica* (Amstelodami, ex typographia P. & J. Blaeu, MDCCI), donne à la fin, avec une pagination spéciale (p. 1-17), une série de fragments mathématiques sous la rubrique : *Excerpta ex MSS. R. Des-Cartes.*" (AT X, p. 279).

Il s'agit de 12 fragments, la plupart écrits en 1638-1640; le plus étendu, sur les Ouales, a été écrit avant 1629.

22. ———. 1629-48. *Primae cogitationes circa generationem*

animalium. De saporibus.

Première édition latine dans R. Des-Cartes *Opuscula posthuma, physica & mathematica*, Amsterdam 1701, pp. 1-23.

AT XI, pp. 505-538; 539-542; B Op. II, 936-983; 984-987.

Nouvelle édition dans René Descartes, *Écrits physiologiques et médicaux*, Présentation, textes, traduction, notes et annexes de Vincent Aucante, Paris, Presses universitaires de France, 2000.

Voir aussi: Annie Bitbol-Hespériès, "Sur quelques *errata* dans les textes biomédicaux latins de Descartes, AT XI", *Bulletin cartésien XLIV* 2013, *Archives de Philosophie*, 2015/1 Tome 78, pp. 45-55: "En préparant l'édition des textes médicaux de Descartes, à paraître dans le volume II des *Œuvres complètes* de Descartes chez Gallimard (coll. Tel), dirigées par Jean Marie Beyssade et Denis Kambouchner, j'ai été conduite à proposer la correction de quelques coquilles figurant dans les éditions des textes latins des *Primae cogitationes circa generationem animalium* et des *Excerpta anatomica* et reprises dans les traductions. " (p. 45).

23. ———. 1629 (octobre) - 1633. *Le Monde, ou Traité de la lumière.*

AT XI, 3-118; B OP. II, 214-359.

Premières publications :

1) *Le Monde de Mr. Descartes ou le Traité de la Lumière, et des autres principaux objets des Sens. Avec un Discours du Mouvement local, et un autre des Fièvres composez selon les principes du même Auteur*, Paris: Jacques Le Gras, 1664 (le texte est basé sur un copie de l'original, les deux Discours placés à la suite ne sont pas de Descartes).

2) Clerselier 1677, pp. 405-511.

Édition critique : *Le Monde, l'Homme*, Introduction de Annie Bitbol-Hespériès; textes établis et annotés par Annie Bitbol-Hespériès et Jean-Pierre Verdet, Paris: Seuil, 1996.

Titres de chapitres introduits par Clerselier dans son édition

du *Traité du monde* : I. De la différence qui est entre nos sentiments et les choses qui les produisent ; II. En quoi consiste la chaleur et la lumière du feu ; III. De la dureté et de la liquidité ; IV. Du vide, et d'où vient que nos sens n'aperçoivent pas certains corps ; V. Du nombre des éléments, et de leurs qualités ; VI. Description d'un nouveau monde, et des qualités de la matière dont il est composé ; VII. Des lois de la nature de ce nouveau monde ; VIII. De la formation du soleil et des étoiles de ce nouveau monde ; IX. De l'origine et du cours des planètes et des comètes en général, et en particulier des comètes ; X. Des planètes en général, et en particulier de la terre et de la lune ; XI. De la pesanteur ; XII. Du flux et du reflux de la mer ; XIII. De la lumière ; XIV. Des propriétés de la lumière ; XV. Que la face du ciel de ce nouveau monde doit paraître à ses habitants toute semblable à celle du nôtre ; XVI-XVII [Ces Chapitres n'ont pas été retrouvés] ; Pour le XVIII Chapitre, voir *L'Homme*.

"Le plan du *Monde* décrit dans le *Discours*

La cinquième partie du *Discours* est consacrée, à un résumé du *Monde*, à la faveur duquel Descartes brosse à larges traits les principaux chapitres et le mouvement général de ce livre où il comptait déposer ses connaissances en physique. De manière schématique, voici la table des matières reconstituée de ce *Monde* qui n'a jamais vu le jour, sinon plus tard dans les *Principes*.

1. Description de la matière.
2. Les lois de la nature.
3. Description des différentes combinaisons possibles de cette matière originelle selon les lois dégagées au deuxième paragraphe, ce qui donne les différents éléments : cieux, terre, planètes, comètes, soleil, étoiles fixes, lumière, etc.
4. Description du monde visible, en général de tous les phénomènes qui sont au-dessus de la terre (mouvements et qualités des Cieux).
5. Description des phénomènes terrestres : pesanteur, flux et reflux des océans, origine des mers, montagnes, etc., métaux, plantes, sable, feu, verre — métamorphose apparente des

éléments.

6. Les êtres animés : les animaux, l'homme, ses fonctions, son anatomie. (*)

7. La conclusion est centrée sur l'immortalité de l'âme humaine que Descartes établit par la différence entre l'homme et l'animal-machine.

Ce plan est guidé par un mouvement ascendant qui, trouvant son origine dans la matière inanimée, s'achève par révocation de l'immortalité de l'âme. L'esprit reconstruit probablement l'univers, en partant de l'évidence fournie par le spectacle de la matière elle-même régie par les lois de la mécanique, et achève son chemin en affirmant sa différence, c'est-à-dire son immortalité.

Une étroite correspondance peut être établie entre cette organisation et celle des *Principes* : à la deuxième partie des *Principes* (« Des principes des choses matérielles ») correspondent les chapitres que nous avons numérotés 1, 2 et 3; à la troisième partie (« Du monde visible ») le chapitre 4; et à la quatrième partie (« De la terre ») le chapitre 5. Les racines métaphysiques de la première partie des *Principes* sont dispersées dans les quatre premières parties du *Discours*, à condition d'en retirer la morale par provision et les textes biographiques qui expliquent leur genèse."

* A ce moment du développement s'intercale l'explication détaillée de la circulation du sang.

Pierre-Alan Cahné, *Un autre Descartes. Le philosophe et son langage*, Paris: Vrin, 1980, pp. 257-258.

Le Monde est commencé en octobre 1629 : "Je ne laisse pas de vous en avoir très grande obligation, et encore plus de l'offre que vous me faites de faire imprimer ce petit traité que j'ai dessein d'écrire; mais je vous dirai qu'il ne sera pas prêt de plus d'un an. Car depuis le temps que je vous avais écrit il y a un mois, je n'ai rien fait du tout qu'en tracer l'argument, et au lieu d'expliquer un phénomène seulement, je me suis résolu d'expliquer tous les phénomènes de la nature, c'est-à-dire toute la physique. Et le dessein que j'ai me contente plus qu'aucun autre que j'aie jamais eu, car je pense avoir trouvé un

moyen pour exposer toutes mes pensées en sorte qu'elles satisferont à quelques-uns et que les autres n'aurent pas occasion d'y contredire." (lettre à Mersenne du 13 novembre 1629, AT I 70; O VIII 1, 33; B 23).

Le 22 juillet 1633 "Mon traité (9) est presque achevé, mais il me reste encore à le corriger et à le décrire (10) ; et parce qu'il ne m'y faut plus rien chercher de nouveau, j'ai tant de peine à travailler, que si je ne vous avais promis, il y a plus de trois ans, de vous l'envoyer dans la fin de cette année (11), je ne crois pas que j'en pusse de longtemps venir à bout ; mais je veux tâcher de tenir ma promesse (12)." (lettre à Mersenne, AT I, 268; O VIII 1, 107; B 59).

(9) *Le Monde*.

(10) Comprendre : à *le transcrire* (ou bien, comme le suggère AM, lire *récrire* ?).

(11) Voir à Mersenne, 15 avril 1630 (AT I, 137 l. 16-17; [O VIII 1, 67] B 30) et novembre 1630 (AT I, 179 l. 12-13; [O VIII 1, 83] B 36).

(12) Une lettre de Golius à Huygens (1er novembre 1632, *Brwg*, [*De Briefwisseling van Constantijn Huygens*, (1608-1687), 6 voll., 's-Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1911-1917] t. 1, 375) indique que Descartes en est à rédiger la philosophie de l'âme humaine, qu'il fait remonter à Dieu ; Descartes, dit-il, s'est retiré à Deventer pour rédiger en paix. Dans le *Discours*, celui-ci indique : « J'avais décrit, après cela, l'âme raisonnable et fait voir qu'elle ne peut aucunement être tirée de la puissance de la matière, ainsi que les autres choses, mais qu'elle doit expressément être créée », et il poursuit : « Il y a maintenant trois ans que j'étais parvenu à la fin du traité qui contient toutes ces choses » (AT VI, 59-60 [O III, 430 et 471]).

"... je ne vous promets pas de mettre ici des démonstrations exactes de toutes les choses que je dirai, ce sera assez que je vous ouvre le chemin par lequel vous les pourrez trouver de vous-même, quand vous prendrez la peine de les chercher. (...) Et pour faire ici un tableau qui vous agrée, il est besoin que j'y emploie de l'ombre aussi bien que des couleurs claires. Si bien que je me contenterai de poursuivre la description que j'ai

commencée, comme n'ayant autre dessein que de vous raconter une fable." (AT XI, 48).

Dans le *Discours de la méthode*, en se référant au *Monde*: " ... pour ombrager un peu toutes ces choses, et pouvoir dire plus librement ce que j'en jugeais, sans être obligé de suivre ni de réfuter les opinions qui sont reçues entre les doctes, je me résolus de laisser tout ce monde ici à leurs disputes, et de parler seulement de ce qui arriverait dans un nouveau, si Dieu créait maintenant quelque part, dans les espaces imaginaires, assez de matière pour le composer, et qu'il agitât diversement et sans ordre les diverses parties de cette matière, en sorte qu'il en composât un chaos aussi confus que les poètes en puissent feindre, et que, par après, il ne fît autre chose que prêter son concours ordinaire à la nature, et la laisser agir suivant les lois qu'il a établies » (AT VI, 43).

Dans la lettre à Mersenne du 15 avril 1630, après avoir exposé sa théorie de la création des vérités éternelles, Descartes écrit: "J'espère écrire ceci, même avant qu'il soit 15 jours, dans ma *Physique* ;" (AT I, 146; O VIII 1, 73; B 30); on trouve un écho de ces pensées à la fine du chapitre VI et dans le chapitre VII: "Si j'y mettais la moindre chose qui fût obscure, il se pourrait faire que parmi cette obscurité il y aurait quelque répugnance (**) cachée dont je ne me serais pas aperçu, et ainsi que, sans y penser, je supposerais une chose impossible; au lieu que, pouvant distinctement imaginer tout ce que j'y mets, il est certain qu'encore qu'il n'y eût rien de tel dans l'ancien monde, Dieu le peut toutefois créer dans un nouveau, car il est certain qu'il peut créer toutes les choses que nous pouvons imaginer.

(...)

Et il est facile à croire que Dieu, qui comme chacun doit savoir est immuable, agit toujours de même façon. Mais, sans m'engager plus avant dans ces considérations métaphysiques, je mettrai ici deux ou trois des principales règles suivant lesquelles il faut penser que Dieu fait agir la nature de ce nouveau monde et qui suffiront, comme je crois, pour faire connaître toutes les autres." (AT XII, 36-38).

(**) *Au XVIIe siècle, répugnance signifie déjà dégoût, mais aussi contrariété, opposition et contradiction, et c'est le sens*

qu'il faut ici retenir. (Note de A. Bitbol-Hespériès, *Le Monde, l'Homme*, cit., p. 24).

Le Chapitre VII donne la définition de Nature : "Sachez donc, premièrement, que par la Nature je n'entends point ici quelque Déesse, ou quelque autre sorte de puissance imaginaire, mais que je me sers de ce mot pour signifier la Matière même en tant que je la considère avec toutes les qualités que je lui ai attribuées comprises toutes ensemble, et sous cette condition que Dieu continue de la conserver en la même façon qu'il l'a créée. Car de cela seul qu'il continue ainsi de la conserver, il suit de nécessité qu'il doit y avoir plusieurs changements en ses parties, lesquels ne pouvant, ce me semble, être proprement attribués à l'action de Dieu, parce qu'elle ne change point, je les attribue à la Nature ; et les règles suivant lesquelles se font ces changements, je les nomme les lois de la Nature." (AT XI, 36-37).

La "fable" du *Monde*.

C'est dans la lettre à Mersenne du 25 novembre 1630 que Descartes use pour la première fois cette expression : "Et je ne pense pas après ceci me résoudre jamais plus de faire rien imprimer, au moins moi vivant : car la fable de mon *Monde* (10) me plaît trop pour manquer à la parachever". (AT I, 179; O VIII 1, 83; B 36).

(10 Voir à Mersenne, 13 novembre 1629 (AT I, 70; [O VIII 1, 33] B 23).

Au terme du chapitre V et au début du Chapitre VI Descartes écrit : "Il me reste ici encore beaucoup d'autres choses à expliquer, et je serais même bien aise d'y ajouter quelques raisons pour rendre mes opinions plus vraisemblables. Mais afin que la longueur de ce discours vous soit moins ennuyeuse, j'en veux envelopper une partie dans l'invention d'une fable, au travers de laquelle j'espère que la vérité ne laissera de paraître suffisamment, et qu'elle ne sera pas moins agréable à voir que si je l'exposais toute nue.

Chapitre VI

Permettez donc pour un peu de temps à votre pensée de sortir hors de ce monde pour en venir voir un autre tout nouveau

que je ferai naître en sa présence dans les espaces imaginaires (*). Les Philosophes nous disent que ces espaces sont infinis, et ils doivent bien en être crus puisque ce sont eux-mêmes qui les ont faits. Mais afin que cette infinité ne nous empêche et ne nous embarrasse point, ne tâchons pas d'aller jusqu'au bout ; entrons-y seulement si avant que nous puissions perdre de vue toutes les créatures que Dieu fit il y a cinq ou six mille ans, et après nous être arrêtés là en quelque lieu déterminé, supposons que Dieu crée de nouveau tout autour de nous tant de matière que, de quelque côté que notre imagination se puisse étendre, elle n'y aperçoive plus aucun lieu qui soit vide." (AT XI, 31-32).

(*) ...*espaces imaginaires*... "dans la philosophie scolastique, où le monde est considéré comme fini, les espaces fictifs que l'imagination seule conçoit au-delà des limites du monde et de l'espace réels. Cf. *Index scolastico-cartésien*, pp. 96-97." (Etienne Gilson, *Discours de la méthode. Texte et commentaire*, Paris: Vrin, 1925, p. 383); voir aussi Francisco Suárez, *Disputationes metaphysicae*, XXX, 7, 28: "extra hunc autem mundum nihil est, nam spatium imaginarium non est, sed imaginatione fingitur (au-delà de ce monde, il n'y a rien; car l'espace imaginaire n'existe pas, mais est forgé par l'imagination)."; voir aussi *Disputationes metaphysicae*, LI, *De "ubi"*, passim.

"... je vous prie me mander s'il n'y a rien de déterminé en la religion, touchant l'étendue des choses créées, savoir si elle est finie ou plutôt infinie, et qu'en tous ces pays qu'on appelle les espaces imaginaires il y ait des corps créés et véritables ; car encore que je n'eusse pas envie de toucher cette question, je crois toutefois que je serai contraint de la prouver." (lettre à Mersenne du 18 décembre 1629, AT I, 86; O VIII 1, 41; B 25).

Descartes a renoncé à la publication après la condamnation de Galilée (cfr. la lettre à Mersenne 28 novembre 1633: "Mais comme je ne voudrais pour rien au monde qu'il sortît de moi un discours, où il se trouvât le moindre mot qui fut désapprouvé de l'Eglise, aussi aimé-je mieux le supprimer, que de le faire paraître estropié. (10)" (AT I, 270-271; O VIII 1, 108; B 60).

(10) Rapprocher du récit de la sixième partie du *Discours* (dont la rédaction se poursuit jusqu'en mars 1636, AT VI, 60 l. 4-61 l. 2 [O III, 121]) Il est peu crédible de mettre en doute la sincérité de Descartes : le protestant Claude Saumaise écrivait le 7 mars 1638 à l'abbé Ismaël Bouilliard à propos du *Monde* que si Descartes « était moins bon catholique, il nous l'aurait déjà donné, mais il craint de publier une opinion qui n'est pas approuvée à Rome » (ce qui, de surcroît, aurait été contre-productif pour l'adoption de son système en France et chez les jésuites), texte inédit cité par Henk J. M. Nellen, « Ismaël Bouilliard (1605-1694) : astronome, épistolier, novelliste et intermédiaire scientifique; ses rapports avec les milieux du libertinage érudit », in *Études de l'Institut Pierre Bayle, Nimègue*, 24, APA-Holland University Press, 1994, p. 70.

"Pendant l'été 1634, Descartes écrit à Beeckman au sujet de la propagation de la lumière. Aucune lettre connue de Descartes ne date du début de l'année 1635. Mais le 16 avril 1635, Descartes écrit à Golius qu'il a lu à M. de Zuilichem, c'est-à-dire à Constantin Huygens qu'il vient de rencontrer, « une partie de sa *Dioptrique* (282) ». En mai, il réfléchit à « la cause de la lumière (283) » et évoque les couronnes et les parhélies. Puis, dans les mois qui suivent, il écrit que, « depuis la condamnation de Galilée », il a « entièrement séparé de son *Monde* le traité sur "les lunettes" », et qu'il l'a « revu et entièrement achevé ». Il se « propose de le faire imprimer seul dans peu de temps ». Il ajoute également qu'il « juge maintenant hors de saison » de « faire voir son *Monde* avec le mouvement défendu » (284).

Ces indications sont très précieuses parce qu'elles montrent d'une part que Descartes abandonne l'idée de publier *Le Monde*, et d'autre part qu'il se consacre maintenant à *La Dioptrique*, en vue de sa publication. De sorte que la composition de *La Dioptrique* a alors évolué, et qu'elle s'est notamment augmentée d'un approfondissement des réflexions inaugurales du *Monde* sur la lumière, mais plus encore des analyses du chapitre XVIII du *Monde* consacré à *L'Homme*. En effet, les références directes à *La Dioptrique* figurant dans *Le Monde* incluant *L'Homme* permettent de voir quel en était le noyau initial. Ainsi, *Le Monde* renvoie directement à *La*

Dioptrique pour l'explication de la réflexion et de la réfraction (285), qui se trouve au discours second de l'*Essai* de 1637.

L'*Homme* se réfère explicitement à *La Dioptrique* au sujet de la taille des verres (objet de la réflexion de Descartes depuis 1629), parce que la figure du cristallin ressemble à celle d'un verre hyperbolique (286), dont les particularités sont exposées au discours huitième de l'*Essai* de 1637.

L'*Homme* cite à nouveau *La Dioptrique* en ce qui concerne le mécanisme de la vision (287), exposé dans les discours troisième et sixième de l'*Essai* de 1637."

(282) AT I, 314. [O VIII 1; 647; B 71]

(283) AT I, 318. [O VIII 1; 648; B 74]

(284) AT I, 322. [O VIII 1; 121; B 75] Lettre datée de l'automne 1635 dans AT et de juin ou juillet 1635 dans Alquié, et probablement adressée à Mersenne.

(285) AT XI, 9, 102, 106, 116.

(286) AT XI, 153, 156.

(287) AT XI, 187.

Introduction de Annie Bitbol-Hespériès à R. Descartes, *Le Monde, l'Homme*, Paris: Seuil, 1996, pp. XXXV.

"Pour les lunettes, je vous dirai que depuis la condamnation de Galilée (4), j'ai revu et entièrement achevé le *Traité* que j'en avais autrefois commencé (5) ; et l'ayant entièrement séparé de mon *Monde*, je me propose de le faire imprimer seul dans peu de temps (6). Toutefois parce qu'il s'écoulera peut-être encore plus d'un an, avant qu'on le puisse voir imprimé, si M. N. (7) y désirait travailler avant ce temps-là, je le tiendrais à faveur, et je m'offre de faire transcrire tout ce que j'ai mis touchant la pratique, et de lui envoyer quand il lui plaira."

(lettre à Mersenne (?) mars 1635 ?, AT I, 322; O VIII 1, 121; B 75)

(4) Descartes est souvent revenu dans ses lettres à Mersenne sur la condamnation de Galilée (1633) : fin novembre 1633 (AT I, 270-273, [O VIII 1, 107-109;] B 60); février 1634 (AT I, 281-282, [O VIII, 1; 109-110] B63); 15 mai 1634 (AT I, 298-

299, [O VIII 1, 114-118] B 66).

(5) La rédaction de la *Dioptrique*, dont Descartes a souvent entretenu Mersenne (25 novembre 1630, AT I 182 l. 13 sq., [O VIII 1, 82-85] B36; juin 1632, AT I, 254 l. 3 sq., [O VIII 1, 102-104] B 55).

(6) En effet, Descartes écrit à Golius le 16 avril 1635 : « Monsieur de Zuyleichem [Huygens], que j'ai eu l'honneur de voir ces jours à Amsterdam, après avoir eu la patience d'ouïr lire une partie de ma *Dioptrique*... » et envoie à Huygens une copie du texte le 25 avril 1635 (AT I, 585-586; [O VIII 2, 13-14] B 72).

(7) Cl-Inst : de Beaune (suivi par AT ? et AM ?); CM V 125 n. 5 suggère Mydorge, « plutôt que Ferrier, à qui Descartes avait déjà donné ses instructions depuis longtemps ».

24. ——. 1629 (octobre) - 1633. *L'Homme*.

AT XI, 119-215; B Op. II, 362-507. Ce traité est le XVIIIe Chapitre du *Monde*.

Premières publications :

1) Traduction latine de Florent Schuyl : *Renatus Des Cartes De Homine, figuris et latinitate donatus a Florentio Schuyl*, Leyden: P. Leffen & F. Moyardum. 1662.

2) Édition du texte original : Clerselier 1677, pp. 1-98.

Édition critique : *Le Monde, l'Homme*, Introduction de Annie Bitbol-Hespériès; textes établis et annotés par Annie Bitbol-Hespériès et Jean-Pierre Verdet, Paris: Seuil, 1996.

Dans une lettre à Mersenne du 18 décembre 1629 Descartes écrit : "je veux commencer à étudier l'anatomie. (44)" (AT I, 102; O VIII 1, 49; B 25).

(44) Première mention des études d'anatomie de Descartes : on retrouve ce souci dans à Mersenne, 15 avril 1630 (AT I, 137 l. 5-6 [O VIII 1, 68; B 30]), 20 février 1639 (AT II, 525 l. 14-18 [O VIII 1, 326; B 204]) et 13 novembre 1639 (AT II, 621 l. 3-15 [O VIII 1, 351; B 224]); Descartes en parle aussi au médecin Plempius le 15 février 1638 (AT I, 523, l. 1-3 [O VIII 1, 407; B 146]) ; voir aussi le *Traité de l'Homme* (AT XI 120 l. 25-121 l.

9) et le *Discours* (AT VI, 47 l. 1-8 [O III, 112]).

"Le plan suivi dans le *Traité de l'Homme*.

Ce traité, qui est une description systématique de la machine qu'est le corps, est très construit, de manière concertée et révélatrice d'une hiérarchie et du constant souci de totalité de Descartes. Car, encore que toute cette machine soit régie, en toutes ses fonctions, par les mêmes principes issus de la mécanique la plus élémentaire, Descartes ne laisse pas de suivre un ordre qui reproduit, dans le microcosme du corps, la structure générale de l'exposé qu'il utilise pour décrire le macrocosme du monde.

Mais d'abord, les données : le plan du *Traité de l'Homme* est le suivant.

En un premier temps, c'est le cours du sang qui guide le développement, depuis son origine jusqu'à sa métamorphose en une autre substance :

- la digestion des viandes, le circuit des aliments, le foie, le sang ;
- la respiration ;
- la circulation du sang ;
- la croissance ;
- la raréfaction du sang, origine des esprits animaux.

La deuxième partie du développement suit maintenant le cours des esprits animaux, ce qui conduit Descartes à décrire les systèmes nerveux, moteur et sensible :

- le système nerveux, moteur, les nerfs-tuyaux et les muscles ;
- le système nerveux sensible, les nerfs-filets ;
- le mécanisme des sentiments intérieurs (faim, soif, etc.) ;
- les esprits animaux et les passions.

Enfin, une dernière parties² est centrée sur les fonctions du cerveau:

- les fonctions de la veille (imagination, mémoire, etc.) ;

— les fonctions du sommeil (les songes).

La conclusion insiste sur l'identité entre cette machine créée par la nature et celle issue de l'industrie humaine (horloge)."

Pierre-Alan Cahné, *Un autre Descartes. Le philosophe et son langage*, Paris: Vrin, 1980, pp. 259.

"Les notes de cette édition du traité de *L'Homme* montrent les points de rencontre nombreux entre le chapitre XVIII du *Monde* et *La Dioptrique*. La convergence de ces textes ne doit d'ailleurs aucunement surprendre, puisque, nous l'avons vu, ils ont été élaborés dans les mêmes années. Mais, à plusieurs reprises, des phrases identiques se retrouvent d'un texte à l'autre, ce qui laisse penser qu'après la condamnation de Galilée Descartes a inséré dans *La Dioptrique* plusieurs passages du traité de *L'Homme* consacrés à l'explication du sens de la vue. Ce qui est intéressant à remarquer, c'est que l'esprit qui anime Descartes n'a pas changé entre le début de la rédaction de *L'Homme* et de *La Dioptrique*, et le remaniement du texte de *La Dioptrique* à partir de 1635, en vue de sa publication." *Introduction* de Annie Bitbol-Hespériès à René Descartes, *Le Monde, l'Homme*, Paris: Seuil, 1996, pp. XXXV-XXXVI.

Voir aussi: Sylvain Matton, "Un témoignage oublié sur le manuscrit du *Traité de l'homme* de Descartes", *Bulletin cartésien* XXXVI, *Archives de philosophie*, 68, 2005, p. 7-8 et Franco A. Meschini, "Filologia e scienza. Note per un'edizione critica de *L'Homme* di Descartes", in F. A. Meschini (éd.), *Le opere dei filosofi e degli scienziati. Filosofia e scienza tra testo, libro e biblioteche*, Firenze, Olschki, 2011, p. 165-204.

25. ——. 1630. [*La théorie de la création des vérités éternelles*].

La théorie de la création des vérités éternelles comme fondement métaphysique de la physique.

Cette théorie est formulée pour la première fois dans une lettre à Mersenne : le débat commence le 15 avril 1630, en posant comme thème, en réponse à des lettres perdues de Mersenne, "les vérités mathématiques que vous appelez éternelles". La même année, le philosophe en discute aussi bien avec lui dans deux autres lettres, qu'avec Beeckman dans une lettre du 17

octobre de la même année. Le débat se prolonge jusqu'en 1649 : il est présent dans la correspondance avec Arnauld, dans la lettre à Mersenne du 27 mai 1638 et, surtout, dans celle à Mesland du 2 juin 1644. On peut considérer que le débat se termine le 5 février 1649 avec la discussion entamée avec More sur les vérités contradictoires. Dans les œuvres imprimées, la théorie ne sera publiée que dans les *Responsiones* (AT VII, 380 et 435-436). Vagues allusions dans le *Discours de la méthode*, V (AT VI 41 ll. 12-13 [O III, 108]) et dans les *Principia philosophiae* (I, §§ 22 et 24; AT VIII-1, 13-14).

26. ——. 1630-31 (?). *La recherche de la vérité par la lumière naturelle*.

AT X, 495-527; B Op. II, 826-871; CO 249-341; dialogue (incomplet) écrit en français, dont l'original est perdu.

Les sources existant sont :

1) une copie (partielle) en français, conservée à Hanovre (H) faite par Ehrenfried Walther von Tschirnhaus (1651 - 1708) sur le manuscrit en possession de Clerselier, datée 16 novembre 1676 et envoyée à Leibniz en février 1677 (AT X pp. 495-514).

2) la traduction néerlandaise complète (N): Amsterdam 1684.

3) la traduction latine complète (A): *Inquisitio veritatis per lumen naturale*, in *Opuscula posthuma, physica et mathematica*, Amsterdam 1701, pp. 67-90 (AT X, 514-527).

CO donne le texte française pour la partie existante, la traduction latine et le texte néerlandaise avec la première traduction française de cette version (par Corinna Vermeulen).

Édition critique : René Descartes, *La Recherche de la vérité par la lumière naturelle*, sous la direction de Ettore Lojacono, textes établis par Erik Jan Bos, lemmatisation et concordances du texte français par Franco A. Meschini, index et concordances du texte latin et néerlandais par Francesco Saita, Milano: Franco Angeli, 2002, avec un essai de Ettore Lojacono. Pour une interprétation et une datation de *La Recherche de la vérité par la lumière naturelle de René Descartes*, (pp. VII-XL) et une note "La présente édition", par

Erik-Jan Bos (pp. XLI-LXV).

Ettore Lojacono donne un bilan complet des débats consacrés à la datation du texte (pp. 161-201).

Traductions :

La recherche de la vérité par la lumière naturelle, Introduction, Appendices, Notice biographique et bibliographique par Ettore Lojacono, Introduction et commentaire historique et conceptuel, textes revus par Massimiliano Savini, Paris: Presses universitaires de France, 2009.

La recherche de la vérité par la lumière naturelle, traduction et notes par Emmanuel Faye, Paris: Librairie Générale Française, (Le Livre de Poche), 2010.

"La première édition de la *Recherche de la vérité* fut publiée à Amsterdam, en 1684, dans une traduction néerlandaise. Sous le titre de *Onderzoek der waarheit door 't naturelijk licht* (N) le texte fut ajouté, avec une traduction des *Regulae*, à l'édition néerlandaise du vol. III de la *Correspondance* de Descartes, telle qu'elle avait été publiée par Clerselier. Enfin, dans le même volume on trouve une traduction du *Traité de la lumière* ou *Le Monde*. Le traducteur de la *Correspondance* et du *Monde* était J. H. Glazemaker. L'identité du ou des traducteurs de la *Recherche* et des *Regulae* est inconnue. Rieuwertsz avait commencé l'impression de la correspondance en l'automne de 1682. Elle était achevée au printemps de 1684." (*La Recherche de la vérité par la lumière naturelle*, "La présente édition", p. LIV).

"La version latine de la *Recherche*, *Inquisitio veritatis per lumen naturale* (A), due à un traducteur inconnu, fut publiée en 1701 dans le recueil des *Opuscula posthuma*, qui constituent le vol. IX (le dernier) des *Opera omnia de Descartes*, commencés en 1692 par une « Société de libraires ». Dans cette édition, A couvre 23 pages, la première de 28 lignes la dernière de 27, les autres de 38. Au sein des *Opuscula posthuma* A forme une unité typographique propre, avec sa propre pagination et sa propre page de titre : *Regulae ad directionem ingenii, ut et Inquisitio veritatis per lumen*

naturale : Regulae, pp. 1-66; *Inquisitio veritatis*, pp. 67-90). Dans la *Préface* on ne trouve aucune indication sur la provenance des copies. En fait, l'éditeur anonyme s'est acquitté de sa tâche en donnant simplement quelques citations de Baillet." (*La Recherche de la vérité par la lumière naturelle*, "La présente édition", p. LVI).

"Dans la présente édition on trouve le texte intégral des trois sources, H, N et A. Le texte de H, comme source principale du texte français, a été imprimé avant les autres. Il a été établi sur la base d'un collationnement du texte imprimé dans G. W. Leibniz, *Sämtliche Schriften und Briefe*, Zweiter Band : 1676-1679, Berlin, 1987 avec des photocopies de H. Enfin, on a collationné ce texte avec l'original de Hanovre. Dans l'édition de H pour une certaine mesure (voir § 3.1) le texte a été normalisé et en plusieurs passages on a préféré la leçon de N et A à celle de H (voir § 3.2). Pour N et A les textes de base ont été les exemplaires de la Bibliothèque universitaire d'Utrecht, collationnés avec quatre autres exemplaires (voir §§ 2.2 et 2.3). Pour l'édition de N et de A nous avons suivi les critères présentés ci-dessous. Pour faciliter une étude comparative de ces textes ils sont imprimés l'un en regard de l'autre." (*La Recherche de la vérité par la lumière naturelle*, "La présente édition", p. LIX).

Voir aussi: Siegrid Agostini, "2002-1013 : une décennie d'édition de *La Recherche de la vérité par la lumière naturelle*", *Bulletin cartésien XLIII*, *Archives de philosophie*, 77, 2014, p. 163-170.

27. ———. 1637. *Discours de la méthode. Pour bien conduire sa raison, et chercher la vérité dans les sciences. Plus la Dioptrique. Les Météores. Et la Géométrie. Qui sont des essais de cette Méthode*. Leyde: Imprimerie Ian Maire.

AT VI, 1-515; B Op. I, 24-653; O III, 81-508.

Avertissement V; Frontispice des Essais XIII; Discours de la méthode 1; La Dioptrique 79; Les Météores 229; La Géométrie 367; Avertissement 486; Tables des principales difficultés qui sont expliquées dans La Dioptrique 487; Tables des principales difficultés qui sont expliquées aux Météores 498; Table des matières de la Géométrie 511; Privilège 515.

Première édition anonyme : 8 juin 1637 (réimpression anastatique Lecce: Conte Editore, 1987).

Discours de la méthode : AT VI, 1-78.

Date de composition : hiver 1635-36 - printemps 1637 (sur la chronologie de l'œuvre voir les études de Gilbert Gadoffre, Láscaris Comneno, Elie Denissoff et Edwin Curley, dans ma bibliographie sur les sources de la pensée de Descartes).

Après avoir renoncé à publier *Le monde*, Descartes entreprend en 1635 un nouveau projet, qui sera terminé en mars 1637 et aboutira dans la publication du *Discours* : "Pour le traité de physique dont vous me faites la faveur de me demander la publication (5), je n'aurais pas été si imprudent que d'en parler en la façon que j'ai fait, si je n'avais envie de le mettre au jour, en cas que le monde le désire, et que j'y trouve mon compte et mes sûretés. Mais je veux bien vous dire, que tout le dessein de ce que je fais imprimer à cette fois, n'est que de lui préparer le chemin, et sonder le gué. Je propose à cet effet une méthode générale (6), laquelle véritablement je n'enseigne pas, mais je tâche d'en donner des preuves par les trois traités suivants (7), que je joins au discours où j'en parle, ayant pour le premier un sujet mêlé de philosophie et de mathématique (8), pour le second, un tout pur de philosophie (9); et pour le 3e, un tout pur de mathématique (10), dans lesquels je puis dire que je ne me suis abstenu de parler d'aucune chose, (au moins de celles qui peuvent être connues par la force du raisonnement), parce que j'ai cru ne la pas savoir; en sorte qu'il me semble par là donner occasion de juger que j'use d'une méthode par laquelle je pourrais expliquer aussi bien toute autre matière, en cas que j'eusse les expériences qui y seraient nécessaires, et le temps pour les considérer. Outre que pour montrer que cette méthode s'étend à tout, j'ai inséré brièvement quelque chose de métaphysique, de physique et de médecine dans le premier discours (11). Que si je puis faire avoir au monde cette opinion de ma méthode, je croirai alors n'avoir plus tant de sujet de craindre que les principes de ma physique soient mal reçus; et si je ne rencontrais que des juges aussi favorables que vous, je ne le craindrais pas dès maintenant." (lettre à [Germain Habert, abbé de Cérisy], [avril ?] 1637, AT I 370-371; O VIII 2, 833; B109).

(6) Seule occurrence du syntagme « méthode générale » dans le corpus cartésien.

(7) Les trois *Essais* (*Dioptrique*, *Météores*, *Géométrie*).

(8) La *Dioptrique*.

(9) Les *Météores* (rappelons que « philosophie » signifie « philosophie naturelle », c'est-à-dire ce que nous appelons la « physique »).

(10) La *Géométrie*.

(11) Dans les 4^e et 5^e parties du *Discours* (AT VI, 31-60 [O III, 102-121]).

En 1636 Descartes, qui se trouve à Leyde, confie l'impression du livre à Mersenne : "Il y a environ cinq semaines que j'ai reçu vos dernières du dix-huit janvier, et je n'avais reçu les précédentes que quatre ou cinq jours auparavant. Ce qui m'a fait différer de vous faire réponse, a été que j'espérais de vous mander bientôt que j'étais occupé à faire imprimer. Car je suis venu à ce dessein en cette ville (2); mais les [Elzevier (3)] qui témoignaient auparavant avoir fort envie d'être mes libraires, s'imaginant, je crois, que je ne leur échapperais pas lorsqu'ils m'ont vu ici, ont eu envie de se faire prier, ce qui est cause que j'ai résolu de me passer d'eux (4); et quoique je puisse trouver ici assez d'autres libraires, toutefois je ne résoudrai rien avec aucun, que je n'aie reçu de vos nouvelles, pourvu que je ne tarde point trop à en recevoir. Et si vous jugez que mes écrits puissent être imprimés à Paris plus commodément qu'ici, et qu'il vous plût d'en prendre le soin, comme vous m'avez obligé autrefois de m'offrir (5), je vous les pourrais envoyer incontinent après la vôtre reçue. (...) Et afin que vous sachiez ce que j'ai envie de faire imprimer, il y aura quatre *Traités* tous français, et le titre en général sera: *Le Projet d'une Science universelle qui puisse élever notre nature à son plus haut degré de perfection. Plus la Dioptrique, les Météores, et la Géométrie ; où les plus curieuses Matières que l'Auteur ait pu choisir, pour rendre preuve de la Science universelle qu'il propose, sont expliquées en telle sorte, que ceux mêmes qui n'ont point étudié les peuvent entendre. En ce Projet je découvre une partie de ma Méthode, je tâche à démontrer*

l'existence de Dieu et de l'âme séparée du corps, et j'y ajoute plusieurs autres choses qui ne seront pas, je crois, désagréables au lecteur." (lettre à Mersenne du mars 1636 AT I, 338-339; O VIII 1, 135; B 83).

Le 1 avril 1636 Descartes donne à lire son manuscrit à Constantin Huygens : "Je ne manquerai de me trouver demain à votre logis incontinent après votre dîner, puisqu'il vous plaît me faire la faveur de me le permettre (2); et je porterai avec moi tous ceux de mes papiers qui seront assez au net pour les pouvoir lire, afin que vous en puissiez choisir ceux dont la lecture vous sera le moins ennuyeuse, et que j'aie le bonheur de savoir au vrai le jugement que vous en ferez." (lettre à Huygens du 31 mars 1636 AT I, 605; O VIII 2, 21; B 86).

Dans le contrat d'édition avec l'imprimeur Jean Maire (Leyde, 2 décembre 1636) le titre change : "le dit DES CARTES mettra entre les mains du dit LE MAIRE toute la copie d'un livre intitulé: *La méthode etc. plus la Dioptrique, les Météores et la Géométrie*" (le contrat est publié dans Gustave Cohen, *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle*, Paris: Champion, 1920, pp. 503-504).

L'expression "Discours de la méthode" fait sa parution dans deux lettres à Huygens et à Mersenne:

Lettre à C. Huygens du 25 février 1637: "Monsieur Golius m'avertit dernièrement de votre part que vous jugiez le mot de "discours" superflu en mon titre, et c'est l'un des sujets de remerciement que j'ai à vous faire. Mais je m'excuse sur ce que je n'ai pas eu dessein d'expliquer toute la méthode mais seulement d'en dire quelque chose, et que je n'aime pas à promettre plus que je ne donne, c'est pourquoi j'ai mis « *Discours de la Méthode* »; au lieu que j'ai mis simplement «*la Dioptrique*» et «*les Météores*», parce que j'ai tâché d'y comprendre tout ce qui faisait (6) à mon sujet. Que si cette raison ne vous contente et que vous m'obligiez de m'en faire savoir votre jugement, je le suivrai comme une loi inviolable. Il me semble aussi que je dois ôter toute la glose que j'avais mise à la fin (7) et laisser seulement ces mots « *Discours de la Méthode etc. plus la Dioptrique, les Météores et la Géométrie* qui sont des essais de cette méthode »." (AT I, 620-621; O VIII

2, 26; B 104).

(6) « Faire à » : convenir.

(7) Descartes avait proposé à Mersenne en mars 1636 le titre [déjà cité : *Le Projet d'une Science universelle*, etc.]

Lettre à Mersenne du 20 avril 1637: "Mais je n'ai su bien entendre ce que vous objectez touchant le titre; car je ne mets pas *Traité de la Méthode*, mais *Discours de la Méthode*, ce qui est le même que *Préface ou Avis touchant la Méthode*, pour montrer que je n'ai pas dessein de l'enseigner, mais seulement d'en parler. Car comme on peut voir de ce que j'en dis, elle consiste plus en pratique qu'en théorie, et je nomme les traités suivants des *Essais de cette Méthode*, parce que je prétends que les choses qu'ils contiennent n'ont pu être trouvées sans elle, et qu'on peut connaître par eux ce qu'elle vaut : comme aussi j'ai inséré quelque chose de métaphysique, de physique, et de médecine dans le premier discours, pour montrer qu'elle s'étend à toutes sortes de matières." (AT I, 349; O VIII 1, 139; B 83).

Le titre définitif ressemble à une œuvre de Jacopo Aconcio (1492 - 1567), *De Methodo, hoc est de recta investigandarum tradendarumque artium ac scientiarum ratione*, Basileë 1558, réimprimé en 1617 à Leyde par le même éditeur du *Discours*, mais une influence directe n'est pas démontrée.

Dans cette œuvre Descartes réutilise des écrits précédents :

La *Première partie* du *Discours* (AT VI, 1-11 [O III, 81-87]) reprend le projet d'une *Histoire de mon esprit* dont parle Guez de Balzac dans la lettre à Descartes du 30 mars 1628: "Au reste, Monsieur, souvenez-vous, s'il vous plaît, de l'*Histoire de Votre Esprit*. Elle est attendue de tous nos amis, et vous me l'avez promise en présence du Père Clitophon, qu'on appelle en langue vulgaire Monsieur de Gersan. Il y aura plaisir à lire vos diverses aventures dans la moyenne et dans la plus haute région de l'air ; à considérer vos prouesses contre les Géants de l'École, le chemin que vous avez tenu, le progrès que vous avez fait dans la vérité des choses, etc." (AT I 570; B 15).

La *Deuxième partie* (AT VI, 11-22 [O III, 88-95]) est une adaptation et une rectification des certain thèmes des *Règles*

pour la direction de l'esprit: "Pendant les dix années qui s'écoulèrent entre les deux ouvrages, Descartes a très sensiblement modifié ses vues méthodologiques: les *Regulae* proposaient une mathématique universelle qui assimilait à des segments de droite — soit à une dimension spatiale — tout ce qui est susceptible de mesure, alors que la *Géométrie* achemine le lecteur vers une notion de mathématiques pures, vers une « géométrie qui est avant tout une algèbre ». Un pas décisif a été franchi, et Léon Brunschvicg (*) montre sans peine que le deuxième chapitre du *Discours* s'en trouve par là même éclairé : certains développements sont si étroitement liés qu'ils ne s'expliquent que l'un par l'autre. De même que la sixième partie est une introduction à la Dioptrique et aux Météores, la deuxième est une introduction à la Géométrie." (Gilbert Gadoffre, *La chronologie des six parties*, in : Nicolas Grimaldi et Jean-Luc Marion (éds.), *Le Discours et sa méthode*, Paris: Presses universitaires de France, 1987, p. 21.)

(*) Léon Brunschvicg, *Mathématiques et métaphysique chez Descartes*, Revue de Métaphysique et de Morale, juillet 1937, [pp. 277-324; repris dans: L. Brunschvicg, *Écrits philosophiques*, tome I, Paris, Presses Universitaires de France, 1951, pp. 11-54].

La *Troisième partie* (AT VI 22-31 [O III, 96-101]) contient la morale provisoire; sur les raisons de cette inclusion, voir la lettre à Henricus Reneri pour Alphonse de Pollot d'avril ou mai 1638 : "Au reste j'ai été obligé de parler de cette résolution et fermeté touchant les actions, tant à cause qu'elle est nécessaire pour le repos de la conscience, que pour empêcher qu'on ne me blâmât de ce que j'avais écrit que, pour éviter la prévention, il faut une fois en sa vie se défaire de toutes les opinions qu'on a reçues auparavant en sa créance : car apparemment on m'eût objecté que ce doute si universel peut produire une grande irrésolution et un grand dérèglement dans les mœurs. De façon qu'il ne me semble pas avoir pu user de plus de circonspection que j'ai fait, pour placer la résolution, en tant qu'elle est une vertu, entre les deux vices qui lui sont contraires, à savoir l'indétermination et l'obstination.

Il ne me semble point que ce soit une fiction, mais une vérité,

qui ne doit point être niée de personne, qu'il n'y a rien qui soit entièrement en notre pouvoir que nos pensées ; au moins en prenant le mot de pensée comme je fais, pour toutes les opérations de l'âme, en sorte que non seulement les méditations et les volontés, mais même les fonctions de voir, d'ouïr, de se déterminer à un mouvement plutôt qu'à un autre etc., en tant qu'elles dépendent d'elle, sont des pensées. Et il n'y a rien du tout que les choses qui sont comprises sous ce mot, qu'on attribue proprement à l'homme en langue de philosophe : car pour les fonctions qui appartiennent au corps seul, on dit qu'elles se font dans l'homme, et non par l'homme." (AT II, 35-36; O VIII 2, 542; B 164).

Voir aussi l'*Entretien avec Burman* :

"III. Texte 64. AT VI 22, l. 29 [O III, 96] une moral par provision, qui ne consistait qu'en trois ou quatre maximes, DONT JE VEUX BIEN VOUS FAIRE PART (que je veux bien AJOUTER À MON ÉCRIT).

L'auteur n'écrit pas volontiers touchant la morale (6), mais les Régents et autres pédants l'on contraint d'ajouter à son écrit ces règles parce que, autrement, ils prétendraient qu'il n'a ni religion ni foi, et que, par le biais de sa méthode, il veut les renverser (7)." (Burman 144; AT V, 178).

La *Quatrième partie* (AT VI, 31-40 [O III,]102-108) est dédiée à la métaphysique et utilise le *Petit traité de métaphysique* (perdu) de 1629 : "Descartes présente lui-même la Quatrième Partie du *Discours* comme un abrégé par rapport à ce manuscrit latin qui, au contraire, semble être une sorte de première rédaction par rapport aux *Méditations* ou du moins par rapport à celles qui ouvrent l'ouvrage». Ainsi il y avait dans la pensée de Descartes plus que dans son texte lorsqu'il écrivait la Quatrième Partie du *Discours*. Quant à savoir quel est ce « plus », des hypothèses différentes sont permises : ce qui est certain, c'est que, en ce qui concerne l'épreuve critique du commencement, l'évolution de la pensée n'est pas seule en cause." (Henri Gouhier, *La pensée métaphysique de Descartes*, Paris: Vrin, 1962, p. 67).

Cette partie a été ajouté au moment de l'impression : "Il est vrai que j'ai été trop obscur en ce que j'ai écrit de l'existence de

Dieu dans ce traité de la *Méthode*, et bien que ce soit la pièce la plus importante, j'avoue que c'est la moins élaborée de tout l'ouvrage ; ce qui vient en partie de ce que je ne me suis résolu de l'y joindre que sur la fin, et lorsque le libraire me pressait. Mais la principale cause de son obscurité vient de ce que je n'ai osé m'étendre sur les raisons des sceptiques, ni dire toutes les choses qui sont nécessaires *ad abducendam mentem a sensibus*: car il n'est pas possible de bien connaître la certitude et l'évidence des raisons qui prouvent l'existence de Dieu selon ma façon, qu'en se souvenant distinctement de celles qui nous font remarquer de l'incertitude en toutes les connaissances que nous avons des choses matérielles; et ces pensées ne m'ont pas semblé être propres à mettre dans un livre, où j'ai voulu que les femmes mêmes pussent entendre quelque chose, et cependant que les plus subtils trouvassent aussi assez de matière pour occuper leur attention. J'avoue aussi que cette obscurité vient en partie, comme vous avez fort bien remarqué, de ce que j'ai supposé que certaines notions, que l'habitude de penser m'a rendu familières et évidentes, le devaient être aussi à un chacun; comme par exemple, que nos idées ne pouvant recevoir leurs formes ni leur être que de quelques objets extérieurs, ou de nous-mêmes, ne peuvent représenter aucune réalité ou perfection, qui ne soit en ces objets, ou bien en nous, et semblables; sur quoi je me suis proposé de donner quelque éclaircissement dans une seconde impression. (8)" (lettre à Antoine Vatiér du 22 février 1638, AT I, 560; O VIII 1, 574-575; B 149).

(8) C'est dans les *Méditationes* (1641) que Descartes pourra préciser sa définition des idées.

Descartes était bien conscient des limites de sa première publication sur la métaphysique: "Pour votre seconde objection, à savoir que je n'ai pas expliqué assez au long, d'où je connais que l'âme est une substance distincte du corps, et dont la nature n'est que de penser, qui est la seule chose qui rend obscure la démonstration touchant l'existence de Dieu (3), j'avoue que ce que vous en écrivez est très vrai, et aussi que cela rend ma démonstration touchant l'existence de Dieu malaisée à entendre. Mais je ne pouvais mieux traiter cette matière, qu'en expliquant amplement la fausseté ou

l'incertitude qui se trouve en tous les jugements qui dépendent du sens ou de l'imagination, afin de montrer ensuite quels sont ceux qui ne dépendent que de l'entendement pur, et combien ils sont évidents et certains. Ce que j'ai omis tout à dessein, et par considération, et principalement à cause que j'ai écrit en langue vulgaire, de peur que les esprits faibles venant à embrasser d'abord avidement les doutes et scrupules qu'il m'eût fallu proposer ne pussent après comprendre en même façon les raisons par lesquelles j'eusse tâché de les ôter, et ainsi que je les eusse engagés dans un mauvais pas, sans peut-être les en tirer. Mais il y a environ huit ans que j'ai écrit en latin un commencement de Métaphysique (4), où cela est déduit assez au long, et si l'on fait une version latine de ce livre, comme on s'y prépare, (5) je l'y pourrai faire mettre. Cependant je me persuade que ceux qui prendront bien garde à mes raisons touchant l'existence de Dieu, les trouveront d'autant plus démonstratives, qu'ils mettront plus de peine à en chercher les défauts, et je les prétends plus claires en elles-mêmes qu'aucune des démonstrations des géomètres en sorte qu'elles ne me semblent obscures qu'au regard de ceux qui ne savent pas *abducere mentem a sensibus*, suivant ce que j'ai écrit en la page 38 (6)." (lettre à Mersenne du 20 avril 1637, AT I, 349-350; O VIII 1, 139; B 104).

(4) En 1629 (à Gibieuf, 18 juillet 1629, AT I, 17 l. 7, B17; à Mersenne, 15 avril 1630, AT I, 144 l. 19, B30).

(5) La traduction latine du *Discours et des Essais* (sauf la *Géométrie*), œuvre d'Étienne de Courcelles, n'apparut qu'en 1644. CM suggère qu'un projet a pu se constituer dès 1637 avec le jeune Van Schooten, qui publia en 1649 une traduction latine de la *Géométrie*.

(6) AT VI, 37 [O III, 105] (« qu'ils n'élèvent jamais leur esprit au-delà des choses sensibles »). Voir les objections soulevées par Petit (lettre des 17-27 mai 1638, AT II, 144, l. 13-21; [O VIII 1, 187] B 167).

La *Cinquième partie* (AT VI 40-60 [O III, 108-121]) est un résumé du *Monde* et de ses études de physiologie, "particulièrement l'explication du mouvement du cœur" (AT VI, 1 [O III, 81]) commencés en 1629 ("je veux commencer à

étudier l'anatomie", lettre à Mersenne du 18 décembre 1629, AT I, 102), après la découverte par William Harvey de la circulation du sang (*Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*, Francfort 1628), cfr. la référence au "médecin d'Angleterre" (AT VI, 51 [O III, 115]).

"La première mention d'un «médecin», dans la correspondance de Descartes, figure dans la lettre au Père Mersenne du 8 octobre 1629, [AT I, 25; O VIII 1, 30; B 19] où Descartes écrit: «Pour la raréfaction, je suis d'accord avec ce médecin (27), et (28) ai maintenant pris parti touchant tous les fondements de la Philosophie ; mais peut-être que je n'explique pas l'*æther* comme lui. (29)»".

(27) Selon AT (I 30n), il s'agirait du médecin Christophe Villiers (1596-1661/70); mais CM (II 302 n. 2) propose Sébastien Basson, qui introduisit dans une physique corpusculaire l'hypothèse de l'éther pour expliquer les phénomènes de raréfaction et, de façon plus générale, le vide (*Philosophiae naturalis adversus Aristotelem libri XII*, Genève, 1621). Il fut lu par Beeckman (au printemps 1623, Beeckman II 243), et par Merline (*Quaestiones in Genesim*, 1623, col. 1838 ; *Impiété des déistes*, 1624, I, p. 238) ; Descartes le cite (parmi les *novatores*, entre Giordano Bruno (Giulio Cesare Vanini) dans une lettre à Beeckman (lettre du 17 octobre 10, AT I, 158, B 34). Dans les *Regulae* (AT X, 424 1. 13), Descartes envisage au-delà de l'air un éther très pur sur le modèle de Basson. Descartes nie le vide dans le *Monde* (il y travaille à partir de la fin de 1629) et dans ses lettres de février-avril 1630. C'est probablement de lui que Descartes écrit à Huygens : « Il n'est vaillant qu'à détruire les opinions d'Aristote » 8 mars 1636, AT I, 603; [O VIII 2, 20] B 84).

(28) Clerselier Lettres : « ai pris parti là-dessus, comme sur presque tous les fondements de la Physique ».

(29) Clerselier Lettres : « Lorsque j'aurai l'honneur de vous voir, nous aurons moyen de nous en entretenir plus particulièrement », *add.*

La *Sixième partie* (AT VI 40-78 [O III, 121-133]) a été rédigée dans les derniers mois du 1635, comme préface de la *Dioptrique* et des *Météores*.

"Or comme ce n'est pas des racines, ni du tronc des arbres, qu'on cueille les fruits, mais seulement des extrémités de leurs branches, ainsi la principale utilité de la Philosophie dépend de celles de ses parties qu'on ne peut apprendre que les dernières. Mais, bien que je les ignore presque toutes, le zèle que j'ai toujours eu pour tâcher de rendre service au public est cause que je fis imprimer, il y a dix ou douze ans, quelques essais des choses qu'il me semblait avoir apprises. La première partie de ces essais fut un *Discours touchant la Méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*, où je mis sommairement les principales règles de la Logique et d'une Morale imparfaite, qu'on peut suivre par provision pendant qu'on n'en sait point encore de meilleure. Les autres parties furent trois traités : l'un de la *Dioptrique*, l'autre des *Météores*, et le dernier de la *Géométrie*." *Lettre-Préface aux Principes de philosophie* (AT IX-2, 15).

28. ———. 1637. *La Dioptrique*.

AT VI, 81-226; B Op. I, 118-311; O III, 148-262.

La *Dioptrique* est le premier essai composé par Descartes : les premières notes sur l'optique et la réfraction sont dans les *Cogitationes privatae* de 1619-20 (AT X, 242-247); en 1632 Descartes écrit à Golius "je fis tailler un verre, il y a cinq ans" lettre du 2 février 1632 (AT I, 239, note; O VIII 1, 1023, n. 36; B 50) ; la composition de la *Dioptrique* pourrait donc être initiée en 1628. (Sur les relations de *La Dioptrique* avec *Le Monde* et *L'Homme* voir les notes à ces textes).

Dans le XVII^e siècle avec le terme *Dioptrique* était utilisé pour la théorie de la réfraction: "La troisième [partie de l'Optique] enseigne comment nous voyons par rayons qui sont rompus, comme quand nous regardons un bâton qui est partie dans l'eau, partie dans l'air et se nomme *Dioptrique*, ou *Mesoptrique*, parce qu'elle considère la façon par laquelle les rayons passent par les milieux divers, comme quand il traversent l'air, l'eau, et le verre en même instant: on pourrait ainsi nommer cette partie *Anaclastique*, ou *Diaclastique*. L'art de la peinture dépend de ces 3 parties." Marin Mersenne, *La Vérité des sciences contre les Septiques* [sic] ou *Pyrrhoniens*, Paris: 1625, pp. 229-230 (édition moderne: *La Vérité des*

sciences contre les Sceptiques ou Pyrrhoniens. Édition et annotation par Dominique Descotes, Paris: Champion, 2003.

Descartes la cite dans une lettre à Mersenne du 25 novembre 1630: "J'y veux insérer un discours où je tâcherai d'expliquer la nature des couleurs et de la lumière, lequel m'a arrêté depuis six mois, et n'est pas encore à moitié fait ; mais aussi sera-t-il plus long que je ne pensais, et contiendra quasi une physique tout entière (8) ; en sorte que je prétends qu'elle me servira pour me dégager de la promesse que je vous ai faite, d'avoir achevé mon *Monde* dans trois ans (9), car c'en sera quasi un abrégé. Et je ne pense pas après ceci à me résoudre jamais plus de faire rien imprimer, au moins moi vivant : car la fable de mon *Monde* (10) me plaît trop pour manquer à la parachever, si Dieu me laisse vivre assez longtemps pour cela; mais je ne veux point répondre de l'avenir. Je crois que je vous enverrai ce *Discours* de la lumière, sitôt qu'il sera fait, et avant que de vous envoyer le reste de la *Dioptrique*" (AT I, 179; O VIII 1, 83; B 36).

(8) Voir à Mersenne, 13 novembre 1629 (AT I, 70 l. 6-11, B 23) et 18 décembre 1629 (AT I, 85 l. 6-86 l. 1; [O VIII 1, 33] B 25).

(9) Voir à Mersenne, 15 avril 1630 (AT I 137 l. 15-17; [O VIII 1, 68] B 30).

(10) Voir à Mersenne, 13 novembre 1629 (AT I 70; [O VIII 1, 33] B 23).

"En fait, il semble que Descartes, loin d'avoir envoyé ce *Discours* de la lumière « avant le reste de la *Dioptrique* », en ait ajourné la mise au point ; car au cours de l'année 1632, il qualifie à deux reprises de « première partie » ce qui, dans la rédaction définitive, constitue le *Discours* second, consacré à la réfraction (15). Par contre, ce *Discours* de la lumière, qui devait être un abrégé du *Monde*, prend de telles proportions qu'il devient bientôt un *Traité* de la Lumière appelé à couvrir tout le champ de la Physique (16).

Dernière remarque enfin : le *Monde* est « presque achevé » en juillet 1633 (17), la *Dioptrique* « entièrement », dans le courant de 1635 (18), les *Météores*, repris en main une fois la *Dioptrique* terminée, en 1636 (19). Ces détails chronologiques

un peu vétéilleux, pour ne pas dire fastidieux, permettent d'affirmer qu'entre 1629 et 1636, Descartes a mené de front les trois traités, quitte à interrompre l'un pour se consacrer à tel autre (20)." (pp. 290-291), Simone Martinet, "Rôle du problème de la lumière dans la construction de la science cartésienne", *XVIIe siècle*, n° 136, 1982, pp. 285-309.

(15) Voir [à Golius], [janvier 1632], I, p. 235 [O VIII 1, 644-645; B 49], et à Mersenne, [juin 1632], I, p. 255 [O VIII 1, 102-103; B 55].

(16) Voir à Mersenne, 23 décembre 1630 : « Je vous dirai que je suis maintenant après à démêler le chaos pour en faire sortir de la lumière, qui est l'une des plus hautes et plus difficiles matières que je puisse jamais entreprendre, car toute la physique y est presque comprise (5)», I, p. 194 [O VIII 1, 88; B 40].

(5) Descartes est en train de rédiger son *Monde, ou Traité de la lumière* : Il insiste sur son importance à plusieurs reprises (à Mersenne, 13 novembre 1629, AT I, 70 l. 6-11, [O VIII 1, 33] B 23; 25 novembre 1630, AT I, 179 l. 10, [O VIII 1, 83] B 36, et au P. Vatier, 22 février 1638, AT I 562 l. 10 sq., [O VIII 1, 576] B 149).

(17) À Mersenne, 22 juillet 1633, AT I, p. 268 [O VIII 1, 107] B 59].

(18) Voir à Mersenne, date difficile à préciser [mars 1635 ?], AT I, p. 322 [O VIII 1, 121; B 75], et à Huygens, 1 novembre 1635, AT I, p. 591 [O VIII 2, 14; B 77].

(19) Voir à Huygens, 1 novembre 1635, AT I, p. 591 [O VIII 2, 14; B 77], et *Météores*, Disc. VI, p. 298, qui relate une observation personnelle « faite l'hiver passé 1635 ».

(20) De telle sorte qu'il n'est pas étonnant qu'il soit fait référence à la *Dioptrique*, dans le *Monde*, achevé pourtant antérieurement (cf. *Traité de la Lumière ou Monde*, ch. II, p. 9, ch. XIV, p. 102, ch. XV, p. 106) et dans les *Météores*, commencés, sinon terminés plus tôt (*Météores*, Disc. I, p. 233 et p. 234 ; Disc. V, p. 279; Disc. VIII, p. 331 et p. 337). Et que, inversement, Descartes se retranche volontiers derrière le « Traité qui contient tout le corps de [sa] Physique », soit pour

justifier le statut des « suppositions » qui sont avancées au début de chacun des Essais (cf. *Discours de la méthode*, VI partie, p. 76), soit pour répondre à des questions ou à des objections qui lui sont adressées après la publication des *Essais*, cf. [à Vatier], [22 février 1638], AT I, p. 562 [O VIII 1, 575; B 149] ; à Ciermans, [23 mars 1638], AT II, p. 71 et p. 74 [B 159] ; à Morin, [13 juillet 1638], AT II, p. 201 [O VIII 2, 466-467; B 172] ; à Mersenne, 9 janv. 1639 et 19 juin 1639, AT II, p. 483 [O VIII 1, 310-311; B 200] et p. 564 O VIII 1, 336-337; B 216].

En janvier 1632 la première partie (Discours I et II) est terminée : "Au reste pour ce que vous me mandez, et que M. H[ortensius] (4) me témoigne que vous désirez voir de ma *Dioptrique*, je vous en envoi la première partie (5), ou j'ai tâché d'expliquer la matière des réfractions, sans toucher au reste de la philosophie." (lettre à Golius du janvier 1632, AT I 235; O VIII 1, 644-645; B 49).

(4) Clerselier-Lettres: "H." ; AT complète par le nome de Martin Van de Hove (Hortensius, 1605-1639), mathématicien et astronome.

(5) *Dioptrique* I et II (AT VI 81-105 [O III, 148-262])

Dans l'automne 1635 Descartes écrit : "Pour les lunettes, je vous dirai que depuis la condamnation de Galilée (4), j'ai revu et entièrement achevé le Traité que j'en avais autrefois commencé (5) ; et l'avant entièrement séparé de mon *Monde*, je me propose de le faire imprimer seul dans peu de temps (6)." (lettre à X (Mersenne?), AT I 322 [O VIII 1, 121; B 75]).

(4) Descartes est souvent revenu dans ses lettres à Mersenne sur la condamnation de Galilée (1633) : fin novembre 1633 (AT I 270-273, [O VIII 1, 107-109] B 60); février 1634 (AT I 281-282, [O VIII 1, 109-110] B 63); 15 mai 1634 (AT I 298-299, [O VIII 1, 117-118] B 66).

(5) La rédaction de la *Dioptrique*, dont Descartes a souvent entretenu Mersenne (25 novembre 1630, AT I 182 l. 13 sq., [O VIII 1, 85] B 36; juin 1632, AT I 254 l. 3 sq., [O VIII 1, 102] B 55).

(6) En effet, Descartes écrit à Golius le 16 avril 1635 [AT I 314-

316; O VIII 1, 647-648; B 71] : « Monsieur de Zuylichem (4), que j'ai eu l'honneur de voir ces jours à Amsterdam (5), après avoir eu la patience d'ouïr lire une partie de ma *Dioptrique*... » et envoie à Huygens une copie du texte le 25 avril 1635 (AT I 585-586, [O VIII 2, 13-14] B 72).

(4) Descartes venait de rencontrer Constantin Huygens (Monsieur de Zuylichem) à Amsterdam, du 29 mars au 6 avril 1635 (*Dagboek* [*Dagboek Van Constantijn Huygens*, éd. J. H. W. Hunger, *Bijlage Van Oud-Holland*, IIIe année, viii-88-14-viii pages, Amsterdam 1885], p. 26).

(5) Voir à Wilhem, 23 mai 1632 (AT I, 253-254, [O VIII 2, 1] B 54), et à Huygens, 11 décembre 1635 (AT I, 597-601, [O VIII 2, 17-19] B 80).

Le texte est terminé en 1635 : lettre à Golius du 16 avril 1635, AT I 314-316; O VIII 1, 647-648; B 71.

"En la *Dioptrique*, la matière des réfractions et l'invention des lunettes, j'y parle aussi fort particulièrement de l'Œil, de la Lumière, de la Vision, et de tout ce qui appartient à la Catoptrique et à l'Optique." (lettre à Mersenne du mars 1636 AT I, 338-340; O VIII 1, 134-136; B 83).

"Par la *Dioptrique*, j'eus dessein de faire voir qu'on pouvait aller assez avant en la Philosophie, pour arriver par son moyen jusques à la connaissance des arts qui sont utiles à la vie, à cause que l'invention des lunettes d'approche, que j'y expliquais, est l'une des plus difficiles qui aient jamais été cherchées. Par les *Météores*, je désirai qu'on reconnût la différence qui est entre la Philosophie que je cultive et celle qu'on enseigne dans les écoles où l'on a coutume de traiter de la même matière." *Lettre-Préface aux Principes de philosophie* (AT IX-2, 15).

29. ——. 1637. *Les Météores*.

AT VI, 231-376; B Op. I, 314-487; O III, 284-390.

L'origine des *Météores* est le phénomène des parhélies (faux soleils) observé à Frascati le 20 mars 1629 par le Jésuite Christoph Scheiner (1573-1650).

"Le 20 de mars on avait vu dans cette ville cinq soleils en

même temps, c'est-à-dire quatre parhélies ou faux soleils autour du Soleil. Le P. Scheiner jésuite allemand, qui était pour lors à Rome, en avait fait l'observation avec quelques autres mathématiciens du lieu ; et le cardinal Barberin qui était toujours fort zélé pour l'avancement des sciences en avait envoyé une description à M. de Peiresc conseiller au parlement de Provence, avec la figure du phénomène. Monsieur Peiresc en avait fait faire plusieurs copies, pour communiquer la chose à tous les savants de sa connaissance, et pour les exciter à donner leurs réflexions sur le phénomène." (Baillet I, 188).

"C'est à cette observation des parhélies, que le public est redevable en partie du beau traité des *Météores* que M. Descartes lui donna quelques années après. Il interrompit ses *Méditations métaphysiques*, pour examiner par ordre tous les météores ; et il travailla plusieurs jours sur cette matière, avant que d'y trouver de quoi se satisfaire. " (Baillet I, 191).

Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), ayant reçu la relation directement de C. Scheiner en donna des copies à Pierre Gassendi.

Ayant reçu une copie de Gassendi, Henri Reneri la publia avec le titre *Phaenomenon rarum et illustre Romae observatum 20 Martij Anno 1629*, (Amsterdam 1629) et en envoya une copie manuscrite à Descartes en juillet 1629 : "Car je n'ai point l'esprit assez fort, pour l'employer en même temps à plusieurs choses différentes, et comme je ne trouve jamais rien que par une longue traînée de diverses considérations, il faut que je me donne tout à une matière, lorsque j'en veux examiner quelque partie. Ce que j'ai éprouvé depuis peu, en cherchant (4) la cause de ce phénomène duquel vous m'écrivez (5) ; car il y a plus de deux mois (6) qu'un de mes amis (7) m'en a fait voir ici une description assez ample, et m'en ayant demandé mon avis, il m'a fallu interrompre ce que j'avais en main (8), pour examiner par ordre tous les Météores, auparavant que je m'y sois pu satisfaire. Mais je pense maintenant en pouvoir rendre quelque raison, et suis résolu d'en faire un petit traité (9) qui contiendra la raison (10) des couleurs de l'arc-en-ciel (11), lesquelles m'ont donné plus de peine que tout le reste, et généralement tous les phénomènes sublunaires." (lettre à Mersenne du 8 octobre 1629, AT I, 22-23; O VIII 1, 29-30;

B19).

(4) Clerselier-lettres : "pour trouver".

(5) Le jésuite romain Scheiner avait observé quatre parhélies (faux soleils) à Frascati le 20 mars 1629. Ces observations ont été connues de toute l'Europe savante par le relais de Peiresc, à qui le cardinal Barberini avait fait parvenir une copie. Gassend, informé par les frères Dupuy, s'employa à les expliquer, en particulier auprès de Peiresc, et au cours de son voyage en Flandres et aux Pays-Bas (été 1629), de Beeckman et de Reneri. La « description assez ample » dont parle Descartes peut être son explication *Phaenomenon rarum et illustre Romæ observatum*, dont le texte imprimé semble n'avoir été diffusé qu'en novembre-décembre 1629, mais qui fut remis par Gassend à Reneri le 14 juillet (voir lettre de Gassend à Peiresc, 21 juillet 1629, CM II 244 et 247n).

(6) Clerselier-lettres : « trois mois ».

(7) Henri Reneri, en juillet 1629. Il s'inscrit comme étudiant à Leyde le 13 octobre 1629.

(8) Le « petit traité de métaphysique », « commencé en Frise », dont Descartes parle à plusieurs reprises (à Mersenne, 15 avril 1630; AT I 136, [O VIII 1, 67] B 30; 25 novembre 1630, AT I 182, [O VIII 1, 85] B 36; vers le 20 avril 1637 AT I 350, [O VIII 1, 139] B 104; à Gibieuf, 18 juillet 1629, AT I 17, [O VIII 2, 790] B 17) est soit une première version des *Méditations*, soit un « traité sur la divinité » (Baillet I, 170-171 et 190).

(9) Le huitième discours des *Météores* (qui paraîtra dans les *Essais* de 1637) ; le dixième discours porte sur les parhélies.

(10) Clerselier-lettres : « l'explication ».

(11) Descartes avait pu voir en Italie les arcs-en-ciel artificiels des fontaines de Tivoli.

Descartes retourne sur le sujet dans une lettre à Mersenne du 13 novembre 1629 : "Je suis bien marri de la peine que je vous ai donnée de m'envoyer ce phénomène (2), car il est tout semblable à celui que j'avais vu. Je ne laisse pas de vous en avoir très grande obligation, et encore plus de l'offre que vous me faites de faire imprimer ce petit traité que j'ai dessein

d'écrire ; mais je vous dirai qu'il ne sera prêt de plus d'un an. Car depuis le temps que je vous avais écrit il y a un mois, je n'ai rien fait du tout qu'en tracer l'argument, et au lieu d'expliquer un phénomène seulement, je me suis résolu d'expliquer tous les phénomènes de la nature c'est-à-dire toute la physique. Et le dessein que j'ai me contente plus qu'aucun autre que j'aie jamais eu, car je pense avoir trouvé un moyen pour exposer toutes mes pensées en sorte qu'elles satisferont à quelques-uns et que les autres n'auront pas occasion d'y contredire." (AT I 70; O VIII 1, 32-33; B 23).

(2) Sur les parhélies, comme sur le « petit traité », voir la lettre 4 (AT I, 23; [O VIII 1, 29] B 19).

Lettre à Constantin Huygens du 1 novembre 1635 : "J'ai dessein d'ajouter les *Météores* à la *Dioptrique*, et j'y ai travaillé assez diligemment les deux ou trois premiers mois de cet été (4), à cause que j'y trouvais plusieurs difficultés que je n'avais encore jamais examinées, et que je démêlais avec plaisir. Mais il faut que je vous fasse des plaintes de mon humeur : sitôt que je n'ai plus espéré d'y rien apprendre, ne restant plus qu'à les mettre au net, il m'a été impossible d'en prendre la peine, non plus que de faire une préface que j'y veux joindre (5); ce qui sera cause que j'attendrai encore deux ou trois mois avant que de parler au libraire." (AT I, 592; O VIII 2, 15; B 77).

(4) Dès février 1635, il avait noté des observations sur la chute de la neige (voir F. C. Frank, « Descartes' Observations on the Amsterdam Snowfalls of 4, 5, 6 and 9 February 1635 », *Journal of Glaciology*, 13, 1974, p. 535-539).

(5) [Première allusion au *Discours de la méthode* :] Le livre envisagé devait réunir la *Dioptrique*, les *Météores* et une préface (qui deviendra le *Discours de la méthode*). Descartes annoncera l'addition de la *Géométrie* dans la lettre à Mersenne de mars 1636 (AT I, 339 l. 16, [O VIII 1, 135; B 83] et racontera au P. Deriennes : « [...] c'est un traité que je n'ai quasi composé que pendant qu'on imprimait mes *Météores*, et même j'en ai inventé une partie pendant ce temps-là » (AT I, 457-458, à Deriennes 22 février 1638, [O VIII 2, 578-579] B 147).

"Au reste, si M. Gassendi a quelques autres remarques

touchant la neige, que ce que j'ai vu dans Kepler, et remarqué encore cet hiver, *de Nive sexangula et grandine acuminata* (7), je serai bien aise de l'apprendre ; car je veux expliquer les météores le plus exactement que je pourrai (8)." (lettre à Mersenne, 4 mars 1630, AT I, 127 O VIII 1, 62; B 28).

(7) Kepler a publié en 1611 le traité *De nive sexangula et grandine acuminata*.

(8) Descartes a dû connaître (par Mersenne) l'observation de Gassend; (à la fin de son *Examen* du 4 février 1629 : voir Gassend 4 février 1629 (CM II 196-199).

Dans une lettre à Chanut du 6 mars 1646, Descartes écrit : "Une seule observation que je fis de la neige hexagone, en l'année 1635, a été cause du traité que j'en fait (5)." (AT IV, 377; O VIII 2, 668; B 545).

(5) Dans les *Météores* VI (AT VI 298 1. 8 sq. [O III, 329]); (observation du 5 février 1635 (voir AT XI, 623-624 et 626-627) ; voir à Mersenne, 4 mars 1630 (AT I, 127, [O VIII 1, 62] B 28) et 30 août 1640 (AT III 166, [O VIII 1, 404] B 269 : longue note dans E. Lojacono (éd.), *Opere scientifiche di René Descartes*, t. 2, Turin, Classici UTET, 1983, p. 434.

Voir AT XI, p. 635 : "Par un vent du nord, avec neige et verglas la veille. Les grains de neige étaient de cette grosseur, ils ressemblaient à l'humeur cristalline de l'œil, étaient transparents, et j'en ai remarqué un ou deux qui avaient autour d'eux six rayons très-courts, tirant sur le blanc pâle, et surpassant la glace. Ce même jour, 5 février [1635], j'ai noté une grande diversité d'étoiles de neige. D'abord quelques lames solides taillées en hexagone, d'une parfaite transparence, polies et minces, de grandeurs égales." (texte en latin; traduction de Foucher de Careil, p. 81).

"Aux *Météores*, je m'arrête principalement sur la nature du Sel, les causes des Vents et du Tonnerre, les figures de la Neige, les couleurs de l'Arc-en-Ciel, où je tâche aussi à démontrer généralement quelle est la nature de chaque Couleur, et les Couronnes, ou Halones, et les Soleils, ou Parhelia, semblables à ceux qui parurent à Rome il y a six ou sept ans." (lettre à Mersenne, mars 1636, AT I 340; O VIII 1,

135; B 83).

"Par les *Météores*, je désirai qu'on reconnût la différence qui est entre la Philosophie que je cultive et celle qu'on enseigne dans les écoles où l'on a coutume de traiter de la même matière." *Lettre-Préface aux Principes de philosophie* (AT IX-2, 15).

30. ——. 1637. *La Géométrie*.

AT VI, 368-485; B. Op. I, 490-653; O III, 415-512.

Une traduction latine par Frans Van Schooten (le jeune) (1615-1661) paru à Leyde: Maire 1649.

La Géométrie est le seul ouvrage mathématique publié par Descartes et résume les résultats de 19 années de recherches ; sa rédaction l'a occupé dans les premiers mois de 1637: "C'est un traité que je n'ai quasi composé que pendant qu'on imprimait mes *Météores*, et même j'en ai inventé une partie pendant ce temps-là (4); mais je n'ai pas laissé de m'y satisfaire, autant ou plus que je ne me satisfais d'ordinaire de ce que j'écris." (lettre à Jean Deriennes du 22 février 1638 (AT I, 458; O VIII 1, 578-579; B 147).

(4) *La Dioptrique* était prête pour l'impression dès octobre 1635 (Huygens à Descartes, 28 octobre 1635, AT I, 588 l. 5-6, B 76).

Lettre à Mersenne, fin décembre 1637: "Et je ne suis pas bien aise d'être obligé de parler avantageusement de moi-même; mais parce qu'il y a peu de gens qui puissent entendre ma *Géométrie*, et que vous désirez que je vous mande quelle est l'opinion que j'en ai, je crois qu'il est à propos que je vous dise qu'elle est telle, que je n'y souhaite rien davantage; et que j'ai seulement tâché par la *Dioptrique* et par les *Météores* de persuader que ma méthode est meilleure que l'ordinaire, mais je prétends l'avoir démontré par ma *Géométrie*." (AT I, 477; O VIII 1, 149; B 136).

Sur la difficulté de l'œuvre voir:

L'Avertissement : "Jusques ici j'ai tâché de me rendre intelligible à tout le monde ; mais, pour ce traité, je crains qu'il ne pourra être lu que par ceux qui savent déjà ce qui est dans

les livres de Géométrie: car, d'autant qu'ils contiennent plusieurs vérités fort bien démontrées, j'ai cru qu'il serait superflu de les répéter, et n'ai pas laissé, pour cela, de m'en servir." (AT VI 368)

et la lettre à Florimond de Beaune du 20 février 1639: "J'ai été extrêmement aise de voir vos *Notes* (*) sur ma *Géométrie* (2); et je puis dire, avec vérité, que je n'y ai pas trouvé un seul mot qui ne soit entièrement selon mon sens. En sorte que j'ai admiré que vous ayez pu reconnaître des choses que je n'y ai mises qu'obscurément (3), comme en ce qui regarde la généralité de la méthode, et la construction des lieux plans et solides, etc.

(...)

Toutefois je puis assurer que je n'ai rien omis de tout cela qu'à dessein, excepté le cas de l'asymptote que j'ai oublié. Mais j'avais prévu que certaines gens, qui se vantent de savoir tout, n'eussent pas manqué de dire que je n'avais rien écrit qu'ils n'aient su auparavant, si je me fusse rendu assez intelligible pour eux ; et je n'aurais pas eu le plaisir, que j'ai eu depuis, de voir l'impertinence de leurs objections. Outre que ce que j'ai omis ne nuit à personne ; car pour les autres, il leur sera plus profitable de tâcher à l'inventer d'eux-mêmes, que de le trouver dans un livre. Et pour moi, je ne crains pas que ceux qui s'y entendent m'imputent aucune de ces omissions à ignorance ; car j'ai partout eu soin de mettre le plus difficile, et de laisser seulement le plus aisé." (AT II, 510-512; O VIII 2, 691-692; B 203).

(2) Voir à Mersenne, 9 février 1639 (AT II, 499 l. 20-24, [O VIII 1, 320] B 202). Les *Notes brèves* de Debeaune [dans le texte originel français] ont été publiées dans AM III 353-401 (voir aussi la lettre de Debeaune à Schooten, 1648-1649 dans AM III 321-322).

(*) [Ces *Notes* seront publiées dans la traduction latine de la *Géométrie* en 1649: *In geometriam Renati Descartes notæ breves*, Amsterdam, 1659.]

Après la publication, Descartes ne montre plus d'intérêt pour la géométrie : "Mais n'attendez plus rien de moi, s'il vous plaît,

en géométrie; car vous savez qu'il y a longtemps que je proteste de ne m'y vouloir plus exercer, et je pense pouvoir honnêtement y mettre fin." (à Mersenne, 12 septembre 1638, AT II, 361-362; O VIII 1, 273-274; B 187).

"Enfin, en la *Géométrie*, je tâche à donner une façon générale pour soudre tous les problèmes qui ne l'ont encore jamais été. Et tout ceci ne fera pas, je crois, un volume plus grand que de cinquante ou soixante feuilles (8). Au reste, je n'y veux point mettre mon nom, suivant mon ancienne résolution (9), et je vous prie de n'en rien dire à personne, si ce n'est que vous jugiez à propos d'en parler à quelque libraire, afin de savoir s'il aura envie de me servir, sans toutefois achever, s'il vous plaît, de conclure avec lui, qu'après ma réponse ; et sur ce que vous me ferez la faveur de me mander, je me résoudrai." (lettre à Mersenne du mars 1636, AT I, 340; O VIII 1, 136; B 136).

(8) Le volume imprimé fera 66 feuilles, dont 10 pour le *Discours*.

(9) Voia à Mersenne, 25 novembre 1630 (AT I, 179-180; [O VIII 1, 83-64] B 36).

"Enfin, par la *Géométrie*, je prétendais démontrer que j'avais trouvé plusieurs choses qui ont été ci-devant ignorées, et ainsi donner occasion de croire qu'on en peut découvrir encore plusieurs autres, afin d'inciter par ce moyen tous les hommes à la recherche de la vérité." *Lettre-Préface aux Principes de philosophie* (AT IX-2, 15).

31. ———. 1637. *Explication des engins par l'aide desquels on peut avec une petite force lever un fardeau fort pesant [Traité de mécanique]*.

AT I, 435-447; B 129; O III, 568-577.

Le texte est annexe à la lettre à Constantin Huygens du 5 octobre 1637 ; la première édition est celle publiée en 1668 par Nicolas Poisson avec le *Compendium musicae*.

32. ———. 1638. *Calcul de Mons. Des-Cartes*.

AT X 659-680; édition critique par Frédéric de Buzon in B Op. II, 1472-1528.

Dans le dernier paragraphe d'une lettre à Claude Mydorge du 1 mars 1638, Descartes écrit: "Si vous désirez que je vous envoie quelques adresses particulières touchant le calcul, j'ai ici un ami qui s'offre de les écrire (27), et je m'y offrirais bien aussi, mais j'en suis moins capable que lui, à cause que je ne sais pas si bien remarquer en quoi on peut trouver de la difficulté." (AT II 23; O VIII 1, 672; B152).

(27) Il s'agit de l'*Introduction à la Géométrie, ou Introduction au Calcul de Monsieur Descartes*, attribuée à Godefroid Van Haestrecht [1592/93 - 1659] (voir la présentation de F. de Buzon, in B Op. II, 1465-1529).

De ce document, il y a trois manuscrits :

1) H : retrouvé par Charles Adam dans la Bibliothèque Royale de Hanovre parmi les papiers de Leibniz et publié dans AT X.

2) L : retrouvé par Cornelis de Waard en 1917 parmi les papiers de Charles Cavendish et publié dans Charles Adam et Gaston Milhaud (éds.) *René Descartes. Correspondance*, Paris, Alcan 1936-, vol. III, pp. 323-352.

3) M : retrouvé par Frédéric de Buzon parmi les manuscrits de Marcus Meibom à la Bibliothèque Royale de La Haye et publié dans B Op. II, 1473-1529 avec le titre: *Recueil du Calcul, qui sert à la Géométrie du Sieur Des-Cartes*.

33. ———. 1639? *De refractione*.

AT XI, 645-646; B Op. II, 1390-1393.

La date précise de composition est incertaine.

34. ———. 1640. *Invention de la racine cubique des nombres binomes*.

AT III 188, l. 3 - 190, l. 19; nouvelle édition reprise de l'édition Costabel: AT V 612-615; B Op. II, 1440-1447.

Première édition : Pierre Costabel, "Descartes et la racine cubique des nombres binômes", *Revue d'histoire des sciences*, 22, 1969, pp. 97-116 (texte au pp. 99-102); repris dans P. Costabel, *Démarches originales de Descartes savant*, Paris, Vrin, 1982, pp. 122-126.

"Le document illustre la phase ultime du débat engagé en 1639 entre Stampioen et Waessenaer, celui-ci agissant pour le compte de Descartes. "(p. 97).

35. ———. 1641. *Meditationes de prima Philosophia in qua Dei existentia et animae immortalitas demonstrantur*. Parisiis: Michaellem Soly.

AT VII : *Epistola* 1; *Praefatio ad Lectorem* 7; *Synopsis sequentium sex Meditationum* 12; *Meditatio I-VI* 17-90; *Objectiones Primae* 91; *Responsio Authoris* 101; *Objectiones Secundae* 121; *Responsio* 128; *Rationes Dei existentia et animae a corpore distinctionem probantes, more geometrico dispositae* 160; *Objectiones Tertiae cum Responsionibus Authoris* 171; *Objectiones Quartae* 196; *Objectiones Quintae* 256; *Responsio* 347; *Disquisitio metaphysica Gassendus Sorberio* 392; *Objectiones Sextae* 412; *Responsio* 422; *Objectiones Septimae cum Notis Authoris* 464; *Epistola ad patrem Dinet* 563-603.

B Op. I, 680-799; *Objectiones cum Responsionibus*, 800-1395.

Les VII *Objectiones* et l' *Epistola ad patrem Dinet* sont ajoutées dans la deuxième édition.

Date de composition : octobre 1639 - mars 1640.

Première édition : 28 août 1641.

Deuxième édition revue avec le titre : *Meditationes de prima philosophia, in quibus Dei existentia, et animae humanae a corpore distinctio, demonstrantur*. Amstelodami: Ludovicum Elzevirium, 1642 (réimpression anastatique Lecce, Conte Editore, 1992).

Après le *Traité de métaphysique* de 1628-29 (qui n'a pas été conservé) et la *Quatrième partie* du *Discours de la méthode* c'est le premier texte publié par Descartes sur la métaphysique (*La Recherche de la Vérité* a été publié seulement en 1684).

La première mention de l'œuvre est dans la lettre à Mersenne du 13 novembre 1639 : "Les opinions de vos Analystes, (*) touchant l'existence de Dieu et l'honneur qu'on lui doit rendre, sont, comme vous écrivez, très difficiles à guérir ; non pas qu'il n'y ait moyen de donner des raisons assez fortes pour les

convaincre, mais parce que ces gens-là, pensant avoir bon esprit, sont souvent moins capables de raison que les autres. Car la partie de l'esprit qui aide le plus aux mathématiques, à savoir l'imagination, nuit plus qu'elle ne sert pour les spéculations métaphysiques. J'ai maintenant entre les mains un discours, où je tâche d'éclaircir ce que j'ai écrit ci-devant sur ce sujet ; il ne sera que de cinq ou six feuilles d'impression; mais j'espère qu'il contiendra une bonne partie de la métaphysique. Et afin de le mieux faire, mon dessein est de n'en faire imprimer que vingt ou trente exemplaires, pour les envoyer aux vingt ou trente plus savants théologiens dont je pourrai avoir connaissance, afin d'en avoir leur jugement, et apprendre d'eux ce qui sera bon d'y changer, corriger ou ajouter, avant que de le rendre public." (AT II, 622; O VIII 1, 351-352; B 224).

(*) [Les géomètres de Paris]

La rédaction est terminée en mars 1640 : "Je ne ferai point imprimer mon essai de *Métaphysique* (14) que je ne sois à Leyde, où je pense aller dans cinq ou six semaines (15)" lettre à Mersenne, 11 mars 1640 (AT III, 35-36; O VIII 1, 367-368; B 246).

(14) Les *Meditationes* seront imprimés à Paris en 1641, puis à Amsterdam en 1642.

(15) Descartes date de Leyde toute une série de lettres écrites entre le 7 mai 1640 et le 18 mars 1641.

En novembre 1640 le livre est envoyé à l'imprimeur: "Le peu que j'ai écrit de métaphysique est déjà en chemin pour aller à Paris (5), où je crois qu'on le fera imprimer, et il ne m'en est resté ici qu'un brouillon si plein de ratures, que j'aurais moi-même de la peine à le lire, ce qui est cause que je ne puis vous l'offrir ; mais sitôt qu'il sera imprimé, j'aurai soin de vous en envoyer des premiers, puisqu'il vous plaît me faire la faveur de le vouloir le lire, et je serai fort aise d'en apprendre votre jugement." Lettre à Colvius du 14 novembre 1640, AT III, 248; O VIII 2, 586; B 287).

(5) Voir à Mersenne, 11 novembre 1640 (AT III 238-239, [O VIII 1, 424] B 285) « [...] je vous envoie enfin mon écrit de

Métaphysique... »

Descartes envoie une copie du manuscrit à Huygens et Mersenne :

- Constantin Huygens : "J'ai envoyé dès hier ma *Métaphysique* à Monsieur de Zuylichem pour vous l'adresser ; mais il ne l'enverra que dans huit jours, car je lui ai donné ce temps pour la voir. Je n'y ai point mis de titre, mais il me semble que le plus propre sera de mettre *Renati Descartes Meditationes de prima Philosophia*; car je ne traite point en particulier de Dieu et de l'âme, mais en général de toutes les premières choses qu'on peut connaître en philosophant. Vous verrez assez, par les lettres que j'y ai jointes, quel est mon dessein; et je n'en dirai ici autre chose, sinon que je crois qu'il n'y aura pas de mal, avant que de la faire imprimer, de stipuler avec le libraire qu'il nous en donne autant d'exemplaires que nous en aurons de besoin, et même qu'il les donne tout reliés ; car il n'y a pas plaisir d'acheter ses propres écrits, et je m'assure que le libraire pourra bien faire cela sans y perdre. Je n'aurai besoin ici que d'environ trente exemplaires ; pour Paris, c'est à vous de juger combien il nous en faudra." Lettre à Mersenne du 11 novembre 1640 (AT III, 235-236; O VIII 1, 424; B 283).

- Marin Mersenne : "Je vous envoie enfin mon écrit de *Métaphysique*, auquel je n'ai point mis de titre, afin de vous en faire le parrain, et vous laisser la puissance de le baptiser (2). Je crois qu'on le pourra nommer, ainsi que je vous ai écrit par ma précédente, *Meditationes de prima Philosophia* ; car je n'y traite pas seulement de Dieu et de l'âme, mais en général de toutes les premières choses qu'on peut connaître en philosophant par ordre. Et mon nom est connu de tant de gens que, si je ne voulais pas le mettre ici, on croirait que j'y entendrais quelque finesse, et que je le ferais plutôt par vanité que par modestie (3).

Pour la lettre à Messieurs de Sorbonne (4), si j'ai manqué au titre, ou qu'il y faille quelque souscription, ou autre cérémonie, je vous prie d'y vouloir suppléer, et je crois qu'elle sera aussi bonne, étant écrite de la main d'un autre, que de la mienne. Je vous l'envoie séparée du traité, à cause que, si toutes choses vont comme elles doivent, il me semble que le meilleur serait,

après que le tout aura été vu par le P. Gibieuf (5), et, s'il vous plaît, par un ou deux autres de vos amis, qu'on imprimât le traité sans la lettre, à cause que la copie en est trop mal écrite pour être lue de plusieurs, et qu'on le présentât ainsi imprimé au Corps de la Sorbonne, avec la lettre écrite à la main; en suite de quoi il me semble que le droit du jeu sera qu'ils commettent quelques-uns d'entre eux pour l'examiner (6) ; et il leur faudra donner autant d'exemplaires pour cela qu'ils en auront besoin, ou plutôt autant qu'ils sont de docteurs (7), et s'ils trouvent quelque chose à objecter, qu'ils me l'envoient, afin que j'y réponde ; ce qu'on pourra faire imprimer à la fin du livre. Et après cela il me semble qu'ils ne pourront refuser de donner leur jugement, lequel pourra être imprimé au commencement du livre, avec la lettre que je leur écris. Mais les choses iront peut-être tout autrement que je ne pense ; c'est pourquoi je m'en remets entièrement à vous et au P. Gibieuf, que je prie par ma lettre (8) de vouloir vous aider à ménager cette affaire : car la *Vélimitation* que vous savez (9) m'a fait connaître que, quelque bon droit qu'on puisse avoir, on ne manque pas d'avoir toujours besoin d'amis pour le défendre. L'importance est en ceci que, puisque je soutiens la cause de Dieu, on ne saurait rejeter mes raisons, si ce n'est qu'on y montre du paralogisme, ce que je crois être impossible, ni les mépriser, si ce n'est qu'on en donne de meilleures, à quoi je pense qu'on aura assez de peine." Lettre du 11 novembre 1640 (AT III, 239-240; O VIII 1, 424-425; B 285).

(2) Voir à Mersenne, 18 mars 1641 (AT III 340, [O VIII 1, 457] B 305) : « vous en serez, s'il vous plaît, le parrain ».

(3) L'ouvrage, comme on sait, parut sous le titre *Renati Descartes Meditationes de prima philosophia, in qua Dei existentia et animae immortalitas demonstratur*.

(4) L'*Epistola dedicatoria* (AT VII 680-686) : en se tournant vers la faculté de théologie, Descartes montrait avoir renoncé à attendre un soutien de ses anciens maîtres jésuites.

(5) Clerselier Lettres : « Le P. G. », et ailleurs.

(6) Ce qui fut fait le 1er août 1641, avec la nomination de quatre docteurs (« commissaires »), Chastelain, Potier, Hallier et Cornet, « pour examiner la *Métaphysique* de Monsieur

Descartes ». Il n'en est plus question par la suite, l'assemblée du 2 septembre se bornant à approuver les conclusions de l'assemblée précédente (l'achèvement d'imprimer des *Meditationes* est du 28 août) ; voir J.-R. Armogathe, « L'approbation des *Meditationes* par la faculté de théologie de Paris 1641 », *Bulletin cartésien XXI-XXII*, p. 1-3, *Archives de philosophie* 57, 1, 1994.

(7) C'était la procédure habituelle, qu'on trouve par exemple appliquée au livre de Pierre Dabillon, *De la divinité défendue contre les athées*, Paris, 1642, approuvé quelques semaines plus tôt par la Faculté.

(8) À Gibieuf, 11 novembre 1640 (AT III, 238 l. 8-9, [O VIII 2, 792] B 284).

(9) Sur l'affaire des thèses du P. Bourdin, voir lettre 76, n. 2, p. 940 et dossier Jésuites, lettre 6, [O VIII 1, 582-591] B 261.

36. ———. 1641. *Propositio demonstrata*.

Première édition: Clerselier, III, 1667, 475-479.

AT III, 708-714 (CCXLIII bis); O III, 519-524.

La proposition démontrée est la suivante : "Étant donné une section conique quelconque et un point situé comme on veut hors de son plan, on cherche un cercle qui soit une base du cône que décrit une droite tournant, à partir du point donné comme sommet, autour de la section conique donnée; car il n'est pas douteux que la surface ainsi décrite ne soit conique, et une fois qu'on a trouvé le cercle qui est une base, cela peut se démontrer facilement."

"Entre avril et septembre 1641, Descartes rédigea (ou fit rédiger) en latin une solution à un vieux problème géométrique qui aurait été reposé à la communauté mathématique par Desargues. Mydorge et Roberval sont censés avoir donné également chacun la leur (dont on ne sait rien aujourd'hui).

Notre Annexe X montre que Fermat s'est aussi intéressé à la question.

Le texte de cette *Propositio* a été publié pour la première fois,

sous le titre indiqué plus haut, par Claude Clerselier en 1667 dans le volume III de la *Correspondance* de Descartes, pages 475-479 (en annexe à la lettre LXXXIII du 12 octobre 1648. Le manuscrit semble perdu, et nul ne sait si, par exemple, les six figures qui y sont insérées sont plus ou moins de la main de Descartes, ou fortement interprétées - et dégradés - par son éditeur.

(...)

Une nouvelle traduction française de ce texte figure dans l'Annexe I. "

André Warusfel, *L'œuvre mathématique de Descartes dans La Géométrie: de la résolution des équations algébriques à la naissance de la géométrie analytique*, thèse de doctorat, 2010, disponible en ligne à l'adresse: philosophie.ac-creteil.fr/IMG/pdf/Geometrie.pdf (pp. 576-577, notes omises).

37. ———. 1642. *Meditationes De Prima Philosophia, In quibus Dei existentia, et animae humanae à corpore distinctio, demonstrantur*. Amstelodami: Ludovicum Elzevirium.

AT VII : deuxième édition de l'œuvre publiée en 1641.

"De quelle façon maintenant convient-il d'utiliser les éditions anciennes, soit pour le contenu du présent volume, soit pour l'établissement du texte ?

Pour le contenu, la seconde édition, celle de 1642, doit évidemment faire loi. La première édition, en effet, est incomplète : il y manque les septièmes *Objections*, qui n'avaient pas été envoyées à temps pour y figurer, et qui d'ailleurs ont été faites, non pas, comme les autres, sur une copie manuscrite adressée avant toute impression par Mersenne aux théologiens ou philosophes dont il provoquait les critiques, mais sur le volume imprimé dès le 28 août 1641, et que le P. Bourdin, auteur des septièmes *Objections*, étudia de lui-même à seule fin de le critiquer. Descartes ayant joint, en outre, à ces septièmes *Objections*, accrues de ses propres Notes, la Lettre qu'il écrivit ensuite au P. Dinet, nous ne les séparerons pas non plus dans le présent volume." (AT VII, *Avertissement* à l'édition de 1983, p. XI).

"La différence la plus notable entre la première et la deuxième édition "est un assez long passage qui termine les *Réponses* de Descartes aux quatrièmes *Objections* d'Antoine Arnauld : ce passage très important sur l'Eucharistie, envoyé d'abord en 1640 à Mersenne, n'avait point paru dans la première édition, en 1641, sans doute afin d'obtenir plus aisément l'approbation de la Sorbonne ; il fut rétabli naturellement dans l'édition de 1642 (voir ci-après, p. 252, l. 22, à p. 256, l. 8)." (AT VII, *Avertissement* à l'édition de 1983, p. XIII).

38. ———. 1642. [*Epistola*] *Ad Reverendo Patri Dinet*.
Amstelodami: Ludovicum Elzevirium.

AT VII, 563-603; B Op. I 1426-1475.

Traduction française par Claude Clerselier dans la deuxième édition des *Méditations Métaphysiques* (1661).

Nouvelle traduction par Theo Verbeek dans : René Descartes et Martin Schoock, *La Querelle d'Utrecht*, Paris: Les impressions nouvelles, 1988, pp. 131-151.

Table des matières : Jean-Luc Marion : Préface 7; Theo Verbeek: Introduction 19; Narration Historique de la manière dont la philosophie nouvelle a été soutenue d'abord, puis abolie, précédée du Témoignage de l'Académie d'Utrecht 71; René Descartes : Lettre à Dinet 125; Martin Schoock : L'Admirable Méthode 153; René Descartes : Lettre à Voet 321; René Descartes : Lettre Apologétique aux Magistrats d'Utrecht 401; Theo Verbeek : Notes 439-540.

Sur l'histoire de la *Querelle*, voit l'*Introduction* de Theo Verbeek, pp. 19-66.

Theo Verbeek a traduit en français les pièces principales de la controverse entre Descartes et Gijsbert Voet (1589-1676) dans *La Querelle d'Utrecht*, cit. :

"...d'abord la *Lettre au Père Dinet*, qui, publiée en appendice à la seconde édition des *Meditationes* (1642) déclenche, en mentionnant les attaques de G. Voet contre Regius et Descartes, un conflit ouvert ; ensuite la réplique de Schoock, suscitée par G. Voet, sous le titre de *La Méthode Admirable de la nouvelle philosophie cartésienne* (1643) qui attire, en

retour, la *Lettre à G. Voet* où, pour la première fois (mai 1643), Descartes accepte le combat direct ; la réponse prendra l'aspect d'une *Narration historique* (octobre 1643), suivant de peu un arrêt pris par les magistrats d'Utrecht contre Descartes (13 septembre 1643), précédant aussi de peu une intervention en faveur de Descartes de M. de la Thuillière, Ambassadeur de France. La querelle fut cependant assez vive pour que Descartes adresse encore, un an et demi plus tard, une *Lettre apologétique aux Magistrats d'Utrecht* (juin 1645) et tienne à la publier en mars 1648. L'importance du dossier se marque au nombre des pièces qui le composent (et de nombreuses lettres pourraient s'y adjoindre), mais aussi au temps que lui consacre Descartes — pourtant si soucieux de son loisir et de son repos : pendant près de six ans, tout son temps de travail (et il s'agit des *Principia* puis des *Passions de l'âme*) sera conquis sur la distraction et l'inquiétude d'une polémique de plus en plus âcre et dangereuse. Il paraît donc impossible, au simple vu de ces titres et de ces dates, de sous-estimer, encore plus d'ignorer, un épisode aussi important et importun de la vie de Descartes. Le travail de Theo Verbeek se justifie donc entièrement, ne fût-ce que d'un point de vue historique ; il contribuera, comme un document indispensable, à la connaissance du premier cartésianisme hollandais."

(Jean-Luc Marion, *Préface à La Querelle d'Utrecht*, p. 8).

"Les Jésuites semblaient être un peu plus partagés que les pères de l'Oratoire sur la philosophie de M. Descartes ; et la diversité des opinions était grande dans leur Compagnie sur ses *Méditations métaphysiques*. Les uns se contentaient de goûter ses principes et ses raisonnements, ou de louer ses bonnes intentions et ses efforts, sans aller au-delà, comme le P. Noël, le P. Fournier, le P. J. François, le P. Grandamy, le P. Dinet, qui était provincial de France à Paris, le P. Charles son parent, qui était assistant du général de la Compagnie de Rome. Le P. Dinet qui avait été autrefois son préfet à La Flèche, ayant fait un voyage à Rome sur la fin de la même année [1642], ne manqua point d'entretenir le P. Charlet du livre de ses *Méditations* ; et il voulut donner avis au philosophe de tout ce qui s'était dit de plus obligeant entre eux à son sujet, par une lettre qu'il lui en écrivit de Rome vers le

commencement de l'avent. M. Descartes crut devoir faire part de la joie qu'il en reçut au P. Mersenne dans le même temps des étrennes de l'année suivante. Il lui marqua aux termes du P. Dinet l'estime que le P. Charlet faisait de ses études, et qu'il avait pour sa personne ; croyant que ce père n'attendait à se déclarer ouvertement pour sa philosophie qu'après la publication de ses *Principes*."

Baillet II, chapitre VIII, 159-160.

"De plus, je ne voudrais pas qu'on me croie sur parole lorsque je parle de la vérité des écrits que je promets, mais qu'on en juge par les *Essais* que j'ai déjà donnés. Car loin d'y avoir expliqué une ou deux questions, j'en ai discuté des centaines qui auparavant n'avaient pas été traitées de la sorte. Et quoique beaucoup de personnes aient lu mes écrits d'un œil jaloux et aient fait de leur mieux pour les réfuter, personne, autant que je sache, n'a été à même d'y trouver autre chose que de la vérité. Qu'on fasse la liste de toutes les questions qui, depuis tant de siècles où il y a des philosophes, ont été résolues par leur moyen : on n'en trouvera probablement ni beaucoup, ni de très importantes. J'ose même prétendre qu'il n'y a jamais eu de question dont je ne pourrais montrer que la solution qu'on en a donnée à partir des principes propres à la philosophie péripatéticienne est fautive et mal fondée. Qu'on en fasse l'épreuve : qu'on les propose, non pas toutes il est vrai, car je ne crois pas qu'elles vailent la peine d'y employer beaucoup de temps, mais quelques-unes des plus spéciales. On verra que je tiendrai mes promesses (42). Ma seule restriction, que je fais pour prévenir tout sujet de chicane, est que si je dis "principes propres à la philosophie péripatéticienne", je ne veux pas parler de ces questions dont la solution est tirée soit de l'expérience commune de tous les hommes, soit de la considération des figures et du mouvement qui est le fait des mathématiciens, soit enfin de ces notions métaphysiques qui sont généralement reçues et que j'admets comme les autres : on les trouvera dans mes *Méditations*.

Qu'on me permette encore ce qui paraîtra un paradoxe : en tant que cette philosophie est jugée péripatéticienne, et différente des autres, elle ne contient rien qui ne soit pas nouveau ; et la mienne rien qui ne soit pas ancien. Car en ce

qui concerne les principes, je n'admets que ceux qui, jusqu'ici, ont été partagés par tous les philosophes et qui de ce fait sont les plus anciens de tous. Et en ce qui concerne ce que j'en déduis par après, je ne fais que montrer ce que contenaient ceux-là d'une façon implicite, mais cela d'une façon tellement claire qu'on voit que cela aussi, se trouvant naturellement dans l'esprit des hommes, est en réalité très ancien. D'autre part, les principes de la philosophie ordinaire étaient de toute façon nouveaux à l'époque où ils furent inventés par Aristote ou par d'autres. Ils ne sont pas maintenant meilleurs qu'ils n'étaient jadis. On n'en déduit rien qui ne soit pas controversé, et qui ne puisse être changé ou adapté à la façon d'une École ou au gré du premier philosophe venu. Par conséquent il n'y a rien qui soit plus nouveau, puisqu'on la renouvelle tous les jours (43)." (*Lettre à Dinet*, traduction de Theo Verbeek, *La Querelle d'Utrecht*, cit., p. 140, AT VII, 580).

(42) Voir le commentaire de Schoock, *Admiranda Methodus*, section II chap. 4.

(43) Voir pour tout ce passage, d'une part ce que dit Descartes dans son Discours (VI, AT VI, 77 ; [O III, 132-133]), d'autre part le commentaire mordant de Schoock dans l'*Admiranda Methodus*, section II, chap. I. C'est à partir d'une notion pareille que certains cartésiens amorceront la "philosophia novantiqua", synthèse originale d'aristotélisme et de cartésianisme ; voir A. Heereboord, *Meletemata Philosophica* (Lugd. Bat., 1654) ; *Philosophia Naturalis cum commentariis Peripateticis* (Lugd. Bat., 1663) ; J. de Ræi, *Clavis Philosophiae Naturalis Aristotelico-Cartesianae* (Lugd. Bat., 1654) ; *De Sapientia Veterum* (Amstel., 1669) ; et en général J. Bohatec, *Die Cartesianische Scholastik in der Philosophie und reformierten Dogmatik des 17. Jahrhunderts*, Leipzig, 1912.

39. ——. 1642. *Excerpta P. Kircher, De magnetete*.

AT XI, 635-639; B Op. II 1386-1389.

Annotations à l'œuvre d'Athanasius Kircher (1602-1680) *De magnetete sive de arte magnetica* Romae: L. Grigarani, 1641.

Lettre du 5 janvier 1643 à Constantin Huygens : "... j'espère qu'elle ne retardera point l'impression de ma Philosophie, en

laquelle j'approche de l'endroit où je dois traiter de l'aimant (8). Si vous jugez que le gros livre que vous avez de cette matière, duquel je ne sais point le nom (9), m'y puisse servir, et qu'il vous plaise de me l'envoyer, je vous en aurai obligation" (AT III 801; O VIII 2, 107; B379)

(8) Il s'agit des §§ 133-183 des *Principia* IVa (AT VIII-1 275-311).

(9) Le *Magnes* d'Athanase Kircher (Rome, 1641, 916 p. in-4° ; Cologne, 1643, 797 p. in-4°); Huygens l'envoie à Descartes avec sa réponse du 7 janvier 1643 et un commentaire acerbe contre les jésuites : « Voici d'ailleurs l'Aimant de Kircherus, où vous trouverez plus de grimace que de bonne étoffe, qui est l'ordinaire des jésuites. Ces écrivasseurs pourtant vous peuvent servir en des choses *quæ facti sunt, non juris* [qui sont d'ordre du fait et non du droit]. Ils ont plus de loisir que vous à se pourvoir d'expériences : on se peut prévaloir au besoin de leurs rapports » (AT III 802, B380).

40. ———. 1643. *Epistola Renati Des-Cartes Ad celeberrimum Virum D. Gisbertum Voetium*. Amstelodami: Ludovicum Elzevirium.

La première édition est suivie de la traduction néerlandaise : *Brief van Rene Des Cartes aen den vermaerden D. Gisbertus Voetius*, Amsterdam 1643.

AT VIII-2, 1-194; B Op. I 1493-1691.

Traduction de Victor Cousin dans son édition des *Œuvres de Descartes*, vol. XI, Paris: Levrault, 1825, pp. 3-198 ; cette traduction a été reprise par Theo Verbeek dans *La Querelle d'Utrecht*, Paris: Les impressions nouvelles, 1988, pp. 327-399, avec l'omission de la sixième partie.

"C'est ainsi que, croyant écrire une lettre, l'abondance de la matière a produit un livre. Je l'ai divisé en neuf parties, afin que chacune pût se lire à part, et peut-être avec moins d'ennui.

Dans la première, je répons à l'introduction du livre sur la *Philosophie Cartésienne* [1], dans laquelle l'auteur a voulu faire l'énumération sommaire de mes vices.

Dans la seconde, je récompense M. Voet en racontant

quelques-unes de ses actions qui m'ont d'abord fait connaître ses vertus.

Dans la troisième, je parcours le premier et le second chapitre du même livre sur la *Philosophie Cartésienne*.

Dans la quatrième, j'expose mon sentiment sur l'usage des livres et la doctrine de Voet.

Dans la cinquième, je traite brièvement des autres chapitres de ce livre, c'est-à-dire du reste des deux premières sections.

Dans la sixième, j'examine le livre de la *Confrérie de la Vierge*.

Dans la septième, je considère les mérites de M. Voet, et l'exemple de charité chrétienne et de probité qu'il a donné dans cet ouvrage.

Dans la huitième, je reviens au livre sur la *Philosophie Cartésienne*, et j'en réfute la préface (que je n'avais pas encore vue) et la troisième section.

Dans la neuvième, je réponds à la quatrième et dernière section du même livre, et je montre en même temps que ses auteurs sont coupables de la calomnie la plus odieuse et la plus inexcusable."

(AT VIII-2, 11-12; *La Querelle d'Utrecht*, cit., p. 330).

[1] Martin Schoock (1614-1669, élève de Voetius), *Admiranda Methodus Novae Philosophiae Renati De Cartes*, Ultrajecti [Utrecht] : ex officina Joannis van Waesberge, 1643 (traduction française par Theo Verbeek, dans *La Querelle d'Utrecht*. cit., pp. 157-320).

"Il paraît d'abord incontestable que, dans ses trois textes polémiques, Descartes retrouve et parfois développe certaines des thèses caractéristiques de sa philosophie.

1. Il invoque, contre Voet, la *bona mens* (AT VIII-1, 45, ll. 12-13), pour la mettre en équivalence avec l'*humana sapientia* (43, ll. 15-17), sur le modèle de la *Regula I* (AT X, 359, l. 6 - 360, l. 15).

2. Cette *bona mens* définit à son tour le domaine de la lumière naturelle, où la théologie révélée ne peut intervenir (AT VII,

598, ll. 5-11), conformément à une distinction déjà fixée par la *Regula III* (AT X, 370, ll. 16-25) et le *Discours de la Méthode* (AT VI, 28, l. 16 [O III, 100]) : ce départ entre les deux lumières, naturelle (raison) et révélée (foi, volonté), devient d'ailleurs aussitôt un argument contre ceux qui prétendent censurer des thèses philosophiques au nom de l'autorité religieuse ; car Voet passe d'une *facultas* (théologie) à une autre (médecine ou philosophie) par une faute de méthode, avant tout abus de pouvoir : "... censuram tuam theologicam absque ullo rationis praetextu ad quaestiones pure philosophicas extendere volueris..." (*) (VIII-2, 132, ll. 17-19). La *ratio naturalis* (51, l. 31) régente absolument le domaine qu'elle suffit à définir (3). Ainsi, face au décret de l'Université qui impose aux professeurs en débat théorique d'être "...contentos modica libertate disserendi in singularibus nonnullis opinionibus..." (AT VII, 593, ll. 11-12), de se contenter d'une liberté restreinte de discussion sur plus d'une opinion, il faut revendiquer sans concession la liberté philosophique, absolue dans les limites de la raison : "... liberum enim semper fuit philosophari." (AT VIII-2, 3, ll. 11-12).

3. Par suite, Descartes mentionne aussi ici sa *Methodus ad quaerendam veritatem* (53, 4-5), dans les termes mêmes de la *Regula IV*, qu'il oppose, comme le faisaient les *Regulae III* et *X*, à la logique de l'École : la *bona mens* ne peut s'exprimer en syllogismes (43, 17 sq.), sauf à sombrer dans la *Sophistarum Dialectica* (46, 16), "...puerilis illa Dialectica, cujus ope olim Sophistae, nulla scientiam habentes, de qualibet re copiose disserebant ac disputant"*** (50,19-22). Et, conformément à la *Regula IV*, la méthode ne disqualifie les figures du syllogisme que parce qu'elle utilise, comme autant de modèles de la vérité, les figures mathématiques (AT VII, 596, 19). Aucune "magie" (ibid.) ne peut lui être honnêtement opposée, puisque c'est elle qui élimine la magie des formes substantielles (4). Il convient aussi de noter d'autres thèses, directement liées aux *Meditationes*, dont elles offrent un commentaire indispensable. Ainsi la réponse à G. Voet nous donne-t-elle successivement une nouvelle définition de l'innéisme comme ce que "...ex proprii ingenii viribus cognoscere possimus" (AT

VIII-1, 166, 24-25, et 166, 15-167, 14), une remarquable définition de *ens* "...ab essendo sive existendo..." (60, 13), une très éclairante distinction entre le *verus Deus et aliquis deceptor summe potens* de la *Meditatio I* (60, 16-26) (5). Enfin la cause habituelle de l'erreur trouve, dans le même texte, une détermination temporelle, qui anticipe sur la question de la liberté d'indifférence : "Si vero loquimini de diversis temporibus, quia ille qui nunc habet veram fidem, vel evidentem alicujus rei naturalis scientiam, potest alio tempore illam non habere : hoc inferi tantum infirmitatem humanae naturae, quae semper iisdem cogitationibus non immoratur, non autem quod in ipsa scientia ullum dubium debeat esse" (AT VIII-1, 170, 8-14)***. Quelques mois plus tard, nous retrouvons en effet cet argument, d'abord dans la discussion avec le P. Mesland — " la nature de l'âme est de n'être quasi qu'un moment attentive à la même chose"—, puis dans l'entretien avec la princesse Elisabeth : "... nous ne pouvons être continuellement attentifs à la même chose, quelque claires et évidentes qu'aient été les raisons qui nous ont persuadé ci-devant quelques vérités..." (6) ; ce thème, qui provient certes de la *Meditatio V* (AT VII, 69, 18-20), trouve donc dans la polémique avec Voet un relais sur le chemin de son ultime développement. Ainsi, ces écrits de circonstances appartiennent-ils pourtant indiscutablement à l'œuvre théorique de Descartes : ils en mobilisent explicitement maints thèmes récurrents, qu'ils amplifient et qui, en retour, les confirment (7)." (Jean-Luc Marion, *Préface à La Querelle d'Utrecht*, cit., pp. 9-10)

(*) "...comment vous avez voulu étendre, sans l'ombre d'une raison, votre censure théologique à des questions purement philosophiques..."

(**) "cette Dialectique puérile à l'aide de laquelle les anciens Sophistes, sans posséder aucune instruction solide, dissertaient et disputaient avec une admirable faconde sur n'importe quel sujet"

(***) "Si vous voulez parler d'instantants différents, entendez-vous que celui qui a, maintenant, une foi véritable ou une connaissance évidente de quelque objet naturel pourrait ne pas l'avoir à un autre moment."

(3) G. Voet ne cesse, au contraire, de passer illégitimement d'un domaine à l'autre (AT VIII-1, 32,12-13 ; 33,12-18 ; 75,4-9; 88, 8-12 ; 132,15-20 ; 133,17-22 ; 242,18-243,14). Lorsque Descartes lui reproche d'usurper le rôle d'un prophète - "Sic ergo edam Voetius inter Prophetas" (103,27) -, il reprend en fait la mise en garde du *Discours de la Méthode* à propos de la théologie, pour laquelle "...il est besoin d'avoir quelque extraordinaire assistance du ciel, et d'être plus qu'homme." (D.M., AT VI, 8, 16-17 [O III, 86]), et dont il faut s'abstenir "...nisi quatenus modo extraordinario et supernaturali a Deo impellebantur" (AT VIII-1, 124, 13-14). Mais "...omnes homines sumus" (VIII-1, 91, 28), "...des hommes purement hommes..." (D.M., AT VI, 3, 21-22 [O III, 82]).

(4) Les formes substantielles sont discutées, durant la querelle d'Utrecht, en AT VII, 587, 6 sq., et AT VIII-1, 32, 10 ; 26,13 ; et 62, 18.

(5) Il faut insister sur l'importance de cette remarque pour l'interprétation des définitions successives de Dieu dans les *Meditationes* (voir notre analyse dans *Sur le prisme métaphysique de Descartes*, Paris, 1986, § 16, p. 223 sq.).

(6) Voir successivement *À Mesland*, 2 mai 1644, AT IV, 116, 6-8 [O VIII 1, 612; B 454], et *À Élisabeth*, 15 septembre 1645, AT IV 295, 24-28 [O VIII 2, 228; B 521].

(7) On relèvera aussi l'étonnante validation du cogito dans l'hypothèse où l'on conclurait seulement à *sibi videri existere* (AT VIII-1, 165, 11 - 166, 6).

41. ——. 1644. *Specimina philosophiae: seu Dissertatio de methodo rectè regendae rationis et veritatis in scientiis investigandae: Dioptrice, et Meteora*. Amstelodami: Ludovicum Elzevierium.

"Ex Gallico translata, et ab Auctore perlecta, variisque in locis emendata."

AT VI, 517-720.

Édition critique avec une introduction en anglais par Corinna Lucia Vermeulen, *René Descartes, Specimina philosophiae. Introduction and Critical Edition*, Utrecht, "Quaestiones

Infiniteae", volume 53, (2007).

"La présente édition critique remplace la seconde partie du volume VI de l'édition d'Adam et Tannery, très insuffisante et manifestement constituée avec peu de soin : C. Vermeulen y a distingué plus d'une centaine d'erreurs (cf. p. 73)." Kavier Kieft, *Bulletin cartésien XXXVIII* (2009), *Archives de philosophie*, 2010/1 (Tome 73), p. 33.

"Ces essais, que j'ai moi-même écrits en français [...] ont été, quelque temps après, traduits en latin par un de mes amis ; la version m'a été transmise afin que je puisse changer, à discrétion, tout ce qui ne me plaisait pas [...] ce que j'ai fait en plus d'un endroit ; mais, peut-être, en ai-je laissé passer beaucoup d'autres ; et ces derniers seront facilement reconnaissables, par rapport aux autres, parce que, presque partout, le traducteur fidèle s'est efforcé de faire du mot à mot, tandis que j'ai souvent changé le sens des phrases, et j'ai cherché à corriger non pas ses mots, mais mon sens." (Note de Descartes après l'*Index*, traduction par Giulia Belgioioso).

"Le sieur Elzevier voyant avancer son impression des *Principes* de M. Descartes vers la fin fit solliciter l'auteur de lui permettre d'imprimer en même temps la traduction latine de ses *Essais*, après laquelle les étrangers qui n'avaient point l'usage de la langue française aspiraient depuis la première édition de ces *Essais*. Cette traduction avait été faite depuis peu de mois par M. [Étienne] de *Courcelles*, l'ancien ministre et théologien français, retiré en Hollande comme M. Rivet, M. Desmarets, M. Blondel, M. de Saumaise, et plusieurs autres savants calvinistes de France. M. de Courcelles avait embrassé le parti des arminiens, et avait même donné lieu à quelques zélés gomaristes de le soupçonner de socinianisme. Il était originaire d'Amiens en Picardie, mais il était né à Genève le 2 de mai 1586. Après avoir été quelque temps ministre des réformés en France, il avait passé en Hollande, et avait succédé à Simon Episcopius dans la chaire en théologie des remontrants à Amsterdam, où il eut Arnaud de Poelenbourg pour successeur, | et après lui Philippe de Limborch. Il mourut à Amsterdam le 22 de mai de l'an 1659."

(...)

"Il mit en latin le *Discours de la méthode*, la *Dioptrique*, et le traité des *Météores*. Mais il ne toucha point à la *Géométrie*, soit qu'il la jugeât au-dessus de sa portée, soit qu'il eût avis que M. Schooten se fût chargé de la traduire.

M. Descartes, ayant donné son consentement pour l'impression de la traduction des trois traités, fut prié de la revoir auparavant, pour juger de sa conformité avec son original. Il ne refusa point d'user de son droit d'auteur, et se servit de cette occasion pour y faire quelques changements, comme nous avons remarqué qu'il fit à ses *Méditations* sur la traduction française de M. le duc de Luynes. Ce fut donc sur ses propres pensées qu'il fit des corrections, plutôt que sur les paroles du traducteur latin, à qui il rendit le témoignage d'avoir été fidèle et scrupuleux, jusqu'à s'efforcer de rendre le sens de l'auteur mot pour mot. Ce témoignage de M. Descartes en faveur de M. de Courcelles se trouvant à la tête de la traduction latine a dû satisfaire toutes les personnes raisonnables, qui auraient été en peine de savoir la raison des différences qui se trouvent entre le français et le latin; et il peut servir à condamner la mauvaise foi du sieur Jacques de Rèves, dit *Revius*, (*) qui a prétendu faire un crime d'infidélité à M. de Courcelles de tous ces changements, et qui a fait injure à M. Descartes en soutenant que tous ces endroits n'exprimaient point sa pensée." (Baillet II, chapitre XIV, 213-215.)

(*) [Jakob Reefsens (1586 - 1658). Voir l'édition moderne de son œuvre éditée par Aza Goudriaan: *Jacobus Revius, A Theological Examination of Cartesian Philosophy. Early Criticisms (1647)*, Leyden, Brill 2002.]

"Le caractère propre du *Discours de la méthode* peut se rechercher aussi dans une deuxième direction : les conditions de sa réception. En effet le " projet " implique, en 1637, l'ambition d'une réception, d'autant plus qu'il s'agit d'une très large réception pour laquelle Descartes renonce au latin et se confie au français : « Et si j'écris en français, qui est la langue de mon pays, plutôt qu'en latin, qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure, jugeront mieux de mes opinions, que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens

» (*Discours de la Méthode*, [AT VI] 77, 24-30 [O III, 97]).

(...)

Lors de sa première parution, rien ne laisse supposer que l'usage du français en ait accru la diffusion, bien au contraire. Ainsi, selon A. Baillet, c'est son éditeur lui-même qui suscita, en 1644, une traduction latine du *Discours* et des *Essais* (amputés de la *Géométrie*), les fameux *Specimina*.

(...)

On ne saurait mieux avouer que le vrai public scientifique - " les étrangers " -, que l'éditeur, mieux peut-être que l'auteur, connaît et devine, n'avait pas encore lu le *Discours* et les thèses avant 1644. Bref, s'il fallait encore «... traduire les *Essais* de sa philosophie en une langue qui put contribuer à rendre toute la terre cartésienne », c'est que, justement, le texte français n'avait pas encore suffi à rendre toute cette terre cartésienne. Cet aveu en demi-teinte trouve une indiscutable confirmation dans le nombre comparé des différentes éditions ; alors qu'entre 1637 et la fin du siècle, le *Discours* et les *Essais* ne comptent, en français, que cinq éditions (Leyde 1637 ; Paris 1657, 1658, 1668 deux fois), les *Specimina*, à partir de 1644, en connaissent dix (Amsterdam 1644, 1650, 1656 deux fois, 1664, 1672, 1685, 1692 et Francfort s/M. 1692) ; ainsi les *Specimina* ne font que retrouver l'étiage habituel des autres ouvrages latins de Descartes : les *Meditationes* reçoivent quatorze éditions jusqu'en 1709 (tandis que leur traduction française n'en offre que quatre) (2). La publication du *Discours* remonte certes à 1637, mais l'on peut soutenir l'hypothèse que sa lecture et sa réception ne commencent vraiment qu'en 1644, avec les *Specimina Philosophiae seu Dissertatio de Methodo Recte regendae rationis et veritatis in scientiis investigandae ; Dioptrice et Meteora. Ex Gallico translata et ab Auctore perlecta, variisque in locis emendata*.

Cette double publication, et donc le retard qu'elle impose à la réception du *Discours de la méthode* et des *Essais*, produit plusieurs paradoxes qui ouvrent autant de questions à la recherche. - Les *Specimina* n'offrent pas seulement une simple traduction latine d'un texte français de référence : ils se donnent comme une édition révisée par l'auteur et par lui ?)

corrigée, *ab Auctore perlecta, variisque in locis emendata*. Sans surévaluer la portée de cette indication, que son éditeur a parfaitement pu introduire sans l'avis ou la collaboration de Descartes, il faut relever certaines modifications et ajouts que l'on peut, raisonnablement, attribuer à l'auteur ; ne serait-ce, par exemple, que la célèbre définition marginale de l'idée comme «... omni re cogitata, quatenus habet tantum esse quoddam objectivum in intellectu » [AT VI, 559]. L'étude systématique des variantes entre le texte français et sa version en latin n'a été, jusqu'ici, qu'esquissée (en particulier par E. Gilson) ; elle seule déterminera quel texte a effectivement été lu par le public philosophique." (Jean-Luc Marion, *Ouverture*, dans: Henry Méchoulan (éd.), *Problématique et réception du Discours de la méthode et des Essais*, Paris: Vrin 1988, pp. 18-20)

(2) Nous suivons ici les indications fournies par A. J. Guibert, *Descartes. Bibliographie des œuvres de Descartes publiées au XVIIème siècle*, Paris, C.N.R.S., 1976. Sur ces questions, on tiendra compte des remarques de P. Costabel, " Propos de bibliographie matérielle. Editions et émissions des œuvres de Descartes de 1657 à 1673 ", in *Bulletin Cartésien V, Archives de Philosophie*, 1976, p. 445-456.

42. ——. 1644. *Cartesius (Ms. de Leibniz)*.

Bibliothèque Royale de Hanovre. MS. de Leibniz. Catalogué par Eduard Bodemann, p. 54 de son ouvrage cité p. 549 ci-avant (*), note *a* avec l'indication : « *Bl. 19-22, ohne Uebersch., fehlerhafte, z. Th. von L. corrig. Abschr. »*.

(*) [Die Leibniz-Handschriften der Kôniglichen ôffentlichen Bibliothek zu Hannover, von Dr. Eduard Bodemann (Hannover und Leipzig, 1895)]

AT XI, 647-653; B Op. II, 1394-1405.

Édition critique par Vincent Carraud: "Cartesius", *Bulletin Cartésien XV, Archives de Philosophie*, 1985, 3, pp.1-6; "Cartesius, ou les pilleries de Mr. Descartes" présentation, traduction et annotation par Vincent Carraud, *Philosophie*, mai 1985, pp. 3-19.

Cette copie MS. remplit deux grandes feuilles, dont chacune

est pliée en deux : soit en tout quatre feuillets, ou huit pages d'écriture. Elle comprend deux parties bien distinctes, dont la seconde seule porte un titre : *Annotationes quas videtur D. des Cartes in sua Principia Philosophiae scripsisse*. Cette seconde partie commence au tiers environ de la 6e page, et continue jusqu'à la fin de la 8e. Tout ce qui précède, pp. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 (premier tiers de celle-ci), se compose de pensées ou réflexions détachées, dont chacune est séparée de la suivante par un signe : deux petits traits horizontaux, barrés de deux petits traits verticaux. (Le même signe sépare encore la seconde partie de la première.) Cette première partie porte seulement en tête le nom, écrit après coup et au crayon, de *Cartesius*. Les huit pages sont de la même écriture, qui n'est plus celle de Leibniz ; mais celui-ci a fait, de sa main, quelques corrections à des endroits fautifs. Le fait qu'il ait corrigé lui-même ce texte, montre qu'il y attachait une certaine importance, et qu'il le croyait sans doute de Descartes.

Est-ce bien cependant un texte authentique de notre philosophe ? Nous n'oserions l'assurer. Toutefois, dans la première partie, la date d'une observation astronomique, *20 sept. 1642* (p. 650), serait un argument favorable, et de même quelques renvois aux *Principes*, dans la seconde partie. (Voir ci-avant, p. 545.)" (AT XI, p. 647).

"Cette série de notes, découverte tardivement, constitue une énigme pour les chercheurs. Geneviève Rodis-Lewis a plaidé énergiquement en faveur de son authenticité (166), verdict que Pierre Costabel confirme sans hésitation (167), alors que Vincent Carraud y voit un assemblage éclectique et semble incliner à croire à une série de notes de lecture que Descartes aurait prise sur d'autres auteurs (168), plutôt que vers un ensemble de pensées appartenant au corpus philosophique cartésien." (Vlad Alexandrescu, *Croisées de la Modernité. Hypostases de l'esprit et de l'individu au XVIIe siècle*, Bucarest: Zeta Books 2012, p. 110)

(166) G. Rodis-Lewis, « Cartesius », *Revue philosophique*, 2, 1971, p. 211-220.

(167) P. Costabel, Recension sur l'article de G. Rodis-Lewis cité ci-dessus, 1973, p. 444-446.

(168) V. Carraud, « Cartesius ou les pilleries de Mr Descartes », *Philosophie*, 6, mai 1985, p. 3-19.

"Avant d'aborder les points les plus originaux de ces pages, il convient donc de se demander quelle pourrait être leur provenance.

Le caractère fragmentaire des pensées, leur insertion parmi certaines observations scientifiques répondent bien au nom de *miscellanea* qu'emploie Leibniz, pour évoquer les registres que Clerselier lui a communiqués, ainsi qu'à « Mons. de Tschirnaus » (5). Or Tschirnhaus est l'auteur de cette copie *Cartesius*, revue et corrigée de la main de Leibniz (6). Leibniz parle de « deux volumes de *miscellanea*, reliés l'un en in-4°, l'autre en in-8°, où il y a beaucoup de choses physiques, des expériences et observations anatomiques de Mons. des Cartes, quelques expériences sur les métaux, et en fait de médecine (... *lacune*). Je m'étonne pourtant, ajoutait-il, qu'il n'y a rien davantage de cette nature » (7). Les indications de Leibniz correspondent parfaitement à la description du « registre en petit

quarto », coté E dans l' « Inventaire succinct des Ecrits qui se sont trouvés dans les coffres de Monsr. Descartes après son décès à Stockholm en feb. 1650 » (8) : tableau des angles de réfraction selon Vitellio, poids des métaux, remarques sur l'aimant, et plusieurs séries de feuillets sur la génération des animaux, les « remèdes et vertus des médicaments », et « prenant ledit registre de l'autre côté, il y a seize pages d'observations sur la nature des plantes et des animaux »." pp. 213-214 (Geneviève Rodis-Lewis, "Cartesius", *Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, 2, 1971, pp. 211-220)

(5) AT X, 208-209, écrit de la main de Leibniz, Bibliothèque de Hanovre, Tschirnhaus, n° 159.

(6) Bibliothèque de Hanovre, manuscrit IV, vol. I, 4 k Bl. 19-22 : « Ce manuscrit est sans doute de la main de Tschirnhaus » (P. Costabel, Appendice à la réédition du t. XI d'Adam-Tannery, p. 730 ; le P. Costabel nous a communiqué la photocopie de ce manuscrit, et nous a confirmé l'intérêt scientifique de plusieurs de ces notes).

(7) AT X, 208-209.

(8) AT X, 5-12, et 8-9 pour le registre E.

"Une note du registre *Cartesius* (AT XI 650/BC XIV, Liminaire 1) relate une expérience d'observation d'étoile fixe en date de septembre 1642." Sur cette note voir: Édouard Mehl, "Note complémentaire sur une observation astronomique et la recherche d'une parallaxe stellaire (septembre 1642)", dans *Bulletin cartésien* XLV (2014), *Archives de philosophie*, 2016/1 (Tome 79), pp. 189-193.

43. ——. 1644. *Principia philosophiae*.

AT VIII-1, 1-329; la première édition est précédée d'une lettre-dédicace à la princesse Élisabeth de Bohême (1618-1680); B Op. 1706-2211.

Traduction : *Principes de la philosophie, Première partie, sélections d'articles des parties 2, 3, et 4 et Lettre-Préface*, Texte latin de Descartes. Texte français de l'abbé Picot. Traduction nouvelle par Denis Moreau. Introduction et notes par Xavier Kieft, Paris: Vrin 2009.

Descartes utilise pour la première fois l'expression "principes de ma philosophie" dans la lettre du février 1634 à Mersenne : "Pour la cause qui fait cesser le mouvement d'une pierre qu'on a jetée, elle est manifeste ; car c'est la résistance du corps de l'air, laquelle est fort sensible. Mais la raison de ce qu'un arc retourne étant courbé est plus difficile, et je ne la puis expliquer sans les principes de ma Philosophie, desquels je pense être obligé dorénavant de me taire." (AT I, 287; O VIII 1, 112; B 65).

"Que signifie « philosophie » ? Qu'est-ce qu'un cours de philosophie ? Comme l'indique la *ratio studiorum* des collèges jésuites, et plus généralement la très grande majorité des cours de philosophie, la philosophie comprend quatre parties distinctes : la logique, la physique, la métaphysique et la morale (2). Témoignent de la quadripartition de la philosophie le cours que Descartes a choisi de lire en 1640, celui d'Eustache de Saint-Paul, *Summa Philosophiae quadripartita de rebus Dialecticis, Moralibus, Physicis et Metaphysicis* (Paris, 1609) (3) ou encore, parmi bien d'autres en latin, le

premier cours complet de philosophie en langue française, celui de Scipion Dupleix : *Corps de Philosophie contenant la Logique, la Physique, la Métaphysique et l'Ethique* (4). La philosophie dont Descartes livre les *Principia* désigne donc, conformément à son projet initial, le « corps de philosophie tout entier » (AT IX-2, 17 ; Alquié III, 782). C'est pourquoi Descartes peut l'appeler sa Philosophie (5) ou sa *Summa philosophiae* (6), selon une appellation également scolaire. Une somme ne désigne pas un traité complet et qui descend dans les détails (c'est-à-dire « approfondit ») (7), mais au contraire une présentation d'ensemble, sommaire au sens propre, un abrégé. Au demeurant, le texte de la Lettre-préface aux *Principes* attribue-t-il à la philosophie la même étendue et une répartition analogue, selon la comparaison célèbre : « Ainsi toute la philosophie est comme un arbre, dont les racines sont la Métaphysique, le tronc est la Physique, et les branches qui sortent de ce tronc sont toutes les autres sciences, qui se réduisent à trois principales, à savoir la Médecine, la Mécanique et la Morale » (AT IX-2, 14 ; Alquié III, 779-780)." (Frédéric de Buzon, Vincent Carraud, *Descartes et les « Principia » II. Corps et mouvement*, Paris: Presses universitaires de France 1994, p. 10)

(2) Voir la présentation donnée par Etienne Gilson dans ses *Commentaires au Discours de la méthode*, Paris, Vrin, 6e éd., 1987, p. 117-119.

(3) Plusieurs fois réédité jusqu'en 1626 : voir AT III, 196, et les art. Eustache de Saint-Paul (par R. Ariew et F. Ferrier) du *Dictionnaire des philosophes* et de l'*Encyclopédie philosophique*, Paris, PUF, 1993 et 1992. Pour Abra de Raconis, *Totius philosophiae, hoc est Logicae, Moralis, Physicae et Metaphysicae... tractatio*, voir AT III, 236. Pour les Conimbres, Tolet et Rubius, voir AT III, 194-196, et Etienne Gilson, *Index scolastico-cartésien*, Paris, Vrin, 1979, p. VIII-IX.

(4) Titre de 1632, qui reprend les éditions des parties séparées de 1600, 1603, 1607 et 1610, souvent rééditées jusqu'en 1645. La collection du « Corpus des œuvres de philosophie en langue française » (Paris, Fayard) a publié ce *Corps de philosophie* (la logique, la physique, la métaphysique et l'éthique sont parues

respectivement en 1984, 1990, 1992 et 1994, les trois dernières éditées par Roger Ariew). Deux motifs au moins rendent ces cours tout à fait intéressants. D'une part, ils permettent de prendre conscience de la nouveauté de la physique cartésienne et de son intérêt philosophique propre — tout en mesurant le très grand nombre de questions que Descartes ne traite pas. D'autre part, ces manuels imposent pour plusieurs siècles le vocabulaire technique de la philosophie en français. Voir les art. « Scipion Dupleix » [1569 - 1661] (par R. Ariew et J.-R. Armogathe) des dictionnaires cités ci-dessus.

(5) Par exemple dans les Lettres à Mersenne du 3 décembre 1640, ou du 2 février 1643 (AT III, 252, [O VII, 1, 429; B 289] AT III 615 [O VIII 1, 502; B 385]; Alquié III, 15).

(6) Lettre à Huygens du 31 janvier 1642 (AT III, 782; [O VIII 2, 99; B 342] Alquié II, 920).

(7) « Approfondir » ne signifie pas « remonter » aux principes, mais « descendre » dans toutes les conséquences, ou, comme dit Pascal, « pénétrer vivement et profondément les conséquences des principes » (fr. 511 [édition Lafuma des *Œuvres complètes*, coll. « L'Intégrale », Paris, Seuil, 1963]. Au demeurant Pascal « trouve bon qu'on n'approfondisse pas l'opinion de Copernic » (fr. 164). Les *Principia*, au moins dans leurs deux premières parties, n'approfondissent pas (fr. 553). Voir Vincent Carraud, *Pascal et la philosophie*, Paris, PUF, 1992, chap. III.

Dans une lettre à Mersenne du 30 septembre 1640 (avant même l'envoi du manuscrit des *Meditationes*) Descartes écrit : "Je ne ferai point encore mon voyage pour cet hiver (11) ; car, puisque je dois recevoir les objections des jésuites dans 4 ou 5 mois, je crois qu'il faut que je me tienne en posture pour les atteindre.

Et cependant j'ai envie de relire un peu leur philosophie, ce que je n'ai pas fait depuis 20 ans (12), afin de voir si elle me semblera maintenant meilleure qu'elle ne faisait autrefois. Et pour cet effet, je vous prie de me mander les noms des auteurs qui ont écrit des cours de philosophie et qui sont le plus suivis par eux, et s'ils en ont quelques nouveaux depuis 20 ans ; je ne me souviens plus que des Conimbres (13), Toletus (14) et

Rubius (15).

Je voudrais bien aussi savoir s'il y a quelqu'un qui ait fait un abrégé de toute la philosophie de l'École, et qui soit suivi ; car cela m'épargnerait le temps de lire leurs gros livres. Il y avait, me semble, un Chartreux ou Feuillant qui l'avait fait ; mais je ne me souviens plus de son nom (16)." (AT III, 185; O VIII 1, 409; B 272)

(11) Voir à Mersenne, 30 juillet 1640 (AT III, 127; [O VIII 1, 389; B 262] : Descartes renonçait au voyage envisagé pendant l'été 1640.

(12) Clerselier-Lettres : « depuis 20 ans », omis.

(13) Il s'agit des *Commentaires* sur Aristote, qui constituaient un cours complet de philosophie, établis et publiés à partir de 1592 par des professeurs jésuites du collège de Coimbra, au Portugal (E. Goës, C. de Magalhães et S. Couto) sur la demande du général Claudio Aquaviva et du provincial du Portugal Pedro de Fonseca.

(14) Francisco Toledo (Toletus, 1532-1596), jésuite espagnol, en 1593, enseigna au Collège romain ; il publia à partir de 1561 de nombreux commentaires d'Aristote.

(15) Clerselier-Lettres : « Toletus et Rubius », omis. Antonio Rubio (Ruvius, 1548 - 1615), jésuite espagnol, auteur de plusieurs commentaires d'Aristote.

(16) Eustache de Saint-Paul (Asseline), religieux feuillant, *Summa Philosophica quadripartita*, Paris, 1609; voir à Mersenne, 11 novembre (AT III, 233 l. 11, [O VIII 1, 421] B 283), 3 décembre 1640 (AT III, 251 l. 15, [O VIII 1, 421] B 289 et 22 décembre 1641 (AT III, 470 l. 7 sq., [O VIII 1, 481] B 334). Voir aussi Benoist Pierre, *La Bure et le Sceptre. La congrégation des Feuillants dans l'affirmation des États et des pouvoirs princiers (vers 1560-1660)*, Paris, 2006 (CD-Rom, annexe III).

Première annonce du livre dans la lettre du 11 novembre 1640 à Mersenne : "Pour la philosophie de l'École, je ne la tiens nullement difficile à réfuter, à cause des diversités de leurs opinions ; car on peut aisément renverser tous les fondements

desquels ils sont d'accord entre eux ; et cela fait, toutes leurs disputes particulières paraissent ineptes. J'ai acheté la *Philosophie* du Frère Eustache de Saint-Paul, qui me semble le meilleur livre qui ait jamais été fait en cette matière ; je serai bien aise de savoir si l'auteur vit encore (7).

(...)

Je répondrais très volontiers à ce que vous demandez touchant la flamme d'une chandelle, et choses semblables ; je vois bien que je ne vous pourrai jamais bien satisfaire touchant cela, jusqu'à ce que vous ayez vu tous les principes de ma philosophie, et je vous dirai que je me suis résolu de les écrire avant que de partir de ce pays, et de les publier peut-être avant un an. Et mon dessein est d'écrire par ordre tout un cours de ma philosophie en forme de thèses, où, sans aucune superfluité de discours, je mettrai seulement toutes mes conclusions, avec les vraies raisons d'où je les tire, ce que je crois pouvoir faire en fort peu de mots ; et au même livre, de faire imprimer un cours de la philosophie ordinaire, tel que peut être celui du Frère Eustache, avec mes notes à la fin de chaque question, où j'ajouterai les diverses opinions des autres, et ce qu'on doit croire de toutes, et peut-être à la fin je ferai une comparaison de ces deux philosophies (9). Mais je vous supplie de ne rien encore dire à personne de ce dessein, surtout avant que ma *Métaphysique* soit imprimée ; car peut-être que, si les Régents le savaient, ils feraient leur possible pour me donner d'autres occupations, au lieu que, quand la chose sera faite, j'espère qu'ils en seront tous bien aises. Cela pourrait aussi peut-être empêcher l'approbation de la Sorbonne, que je désire, et qui me semble pouvoir extrêmement servir à mes desseins : car je vous dirai que ce peu de métaphysique que je vous envoie contient tous les principes de ma physique.

(...)

Je verrai aussi le cours de philosophie de Monsieur de Raconis (12), qui, je crois, se trouvera ici : car s'il était plus court que l'autre (13), et aussi bien reçu, je l'aimerais mieux. Mais je ne veux rien faire en cela sur les écrits d'un homme vivant, si ce n'est avec sa permission, laquelle il me semble que je devrais

aisément obtenir, lorsqu'on saura mon intention, qui sera de considérer celui que je choisirai, comme le meilleur de tous ceux qui ont écrit de la philosophie, et de ne le reprendre point plus que tous les autres. Mais il n'est point temps de parler de ceci, que ma *Métaphysique* n'ait passé." (AT III, 230-234; OT VIII, 1, 421-423; B 283)

(7) Eustache de Saint-Paul Asseline, religieux feuillant (1573 - 26 décembre 1640), est l'auteur d'une *Summa philosophica quadripartita* (Paris, 1609) (*). Sur lui, voir l'article de M. Standaert (*Dictionnaire de spiritualité*, t. 4-2, Paris, 1961, col. 1701-1705).

(9) On sait que le projet, considérablement modifié, donnera en 1644 les *Principia philosophiae*.

(12) Charles-François Abra de Raconis [1580 - 16 juillet 1646], *Totius Philosophiae hoc est Logicae, Moralis Physicae et Metaphysicae : brevis & accurata tractatio*, Paris, 1637 [première édition 1617].

(13) La *Summa* d'Eustache de Saint-Paul.

(*) [Le premier volume de la *Summa philosophica quadripartita, de rebus Dialecticis, Moralibus, Physicis et Metaphysicis*, contenait la logique et l'éthique, le second la physique et la métaphysique.]

"En réalité, les *Principia*, annoncés dans cette lettre pour la première fois, seront un livre d'une conception totalement différente. Il ne s'agit pas d'une brève série de thèses, mais d'un grand livre de 300 pages (in-4°) (2); il ne contient pas un texte de philosophie scolastique comme point de comparaison; et, par conséquent, sa composition était un travail d'au moins trois années (3). Nous n'avons aucune idée de la raison qui conduisit Descartes à abandonner son premier projet ; sa correspondance reste silencieuse sur ce point (4). Mais sa première déclaration reste très importante, parce qu'elle nous rappelle qu'on doit lire les *Principia* comme un livre de classe, un manuel. C'était une aide-mémoire d'instruction, qui portait comme un défi à une légion (toujours croissante) de publications scolastiques contemporaines et notamment, en France, aux deux manuels dont la correspondance de

Descartes signale la lecture à l'automne de 1640, avant de se mettre à écrire les *Principia*: celui du feuillant Eustache de Saint-Paul (1573-1640), et celui d'un client de Richelieu, évêque de Laval, François d'Abra de Raconis (mort en 1646) (5)." (Lawrence W.B. Brockliss, "Rapports de structure et de contenu entre les *Principia* et les cours de philosophie des collèges", dans : Jean-Robert Armogathe, Giulia Belgioioso (éds.), *Descartes: Principia philosophiae* (1644-1994), Napoli, Vivarium 1996, pp. 491-492)

(2) Dans l'édition latine de 1644 in-4°.

(3) Les *Principia* ont été écrits au château d'Endegeest près de Leyde.

(4) Selon sa correspondance, il avait abandonné ce projet en décembre 1641, mais il est possible qu'il ait pris la décision beaucoup plus tôt : voyez A.T., n, p. 470: à Mersenne 22 décembre 1641.

(5) Eustache Asseline dit Eustachius de Sancto Paulo, *Summa philosophiae quadrupartita*, Paris, C. Chastellain, 1609; De Raconis, *Totius philosophiae brevis tractatio*, 4 parties en deux volumes, Paris, De la Noue, 1622. Il y avait des éditions de tous les deux à Paris jusqu'en 1640. Ils furent lus par Descartes en novembre 1640 : voyez AT III, pp. 233, 251: correspondance avec Mersenne, 11 novembre et 3 décembre [O VIII 1, 424-425; B 283; O VIII 1, 427-429; B 289].

"En résumé : les *Principia* appartiennent à une tradition bourgeonnante, une tradition toujours relativement neuve, celle du manuel de philosophie. Cependant aux mains de Descartes, cette tradition fut développée dans une direction nouvelle. Les sciences de la philosophie étant réduites à deux, la physique devenait une science inorganique, et la méthode syllogistique, scolastique et historique était remplacée par une méthode quasi-euclidienne. Donc, les *Principia* n'étaient pas un manuel de type traditionnel. Mais, en revanche, il s'agissait certainement d'un manuel dont la structure, le contenu et la méthode d'argumentation étaient déterminés par le besoin de produire un ouvrage manifestement nouveau, mais suffisamment traditionnel pour retenir l'intérêt des lecteurs aristotéliens et susceptible de gagner leurs esprits comme un

travail plus solide et plus moderne que ses concurrents. C'est-à-dire, pour comprendre les *Principia* comme texte, on doit réaliser qu'il s'agit d'un livre étroitement associé avec la philosophie des écoles, et pas simplement parce que Descartes restait dans une certaine mesure sous l'influence d'Aristote.

Il est en effet possible qu'un événement dans l'enseignement de la philosophie puisse expliquer pourquoi Descartes a composé les *Principia* au début des années quarante. Il semble qu'il prit la décision d'écrire un manuel pendant le mois d'octobre 1640, à la suite d'une première décision de lire des livres de philosophie scolastique, annoncée à Mersenne le 30 septembre. Cependant la décision de composer un manuel n'était pas une conséquence inévitable de sa lecture d'Eustache, parce que son dessein original était seulement de se préparer mieux pour répondre à une attaque lancée par les jésuites de Paris contre sa *Dioptrique* et ses *Météores* de 1637, attaque que Descartes avait du reste provoquée (52). Il est probable que cette seconde décision peut être attribuée aux activités du médecin mécaniste à l'université d'Utrecht, Henri Regius (1598-1679). Regius se disait disciple de Descartes : il avait été autorisé à expliquer les problèmes de physique à Utrecht en mai de 1640 et le 10 juin il organisa une soutenance publique où on discuta des mérites d'une physiologie mécaniste. Son enthousiasme lui gagna l'hostilité des autres professeurs, surtout du théologien Voetius, qui croyait que la philosophie mécaniste menaçait la foi : Descartes, pendant l'été, fut obligé de défendre son acolyte devant les autorités universitaires (53). On ne peut pas douter que Regius fût un esprit fort, qui développait le mécanisme dans une direction matérialiste et anti-cartésienne (54). En conséquence, on peut suggérer que Descartes se trouva forcé de préparer son manuel pour révéler au monde (hollandais d'abord) quelle était en réalité sa physique et pour démontrer sa compatibilité avec la foi chrétienne (calviniste ou catholique). On doit rappeler que les *Principia* furent publiés d'abord à Amsterdam en latin et que dans le paragraphe final Descartes soumettait son livre au jugement de l'Eglise, pas spécifiquement l'Eglise catholique (55)." (Lawrence W.B. Brockliss, *op. cit.*, pp. 508-510)

(52) Un jésuite parisien, Bourdin, avait organisé une

soutenance au collège de Clermont à Paris où les idées de Descartes étaient critiquées, et Descartes, par Mersenne, avait demandé que la Société lui communiquât ses objections directement : voyez AT III, pp. 160-85: lettres à Mersenne, 30 août, 15 et 30 septembre [1640; O VIII 1, 401-405; B 269; O VIII 1, 405-408; B 271; O VIII 1, 408-414; B 272].

(53) AT II pp. 568-9 [lettre de Regius à Descartes du 14 juillet 1639; B 217], 616-7 [lettre de Regius à Descartes, octobre-novembre 1639; B 223], 624-5 [lettre de Regius à Descartes du 3 décembre 1639 B 229]; III, pp. 1 [lettre de Regius et Emilius à Descartes, janvier 1640; B 238], 60-1 [lettre de Regius à Descartes du 5 mai 1640; B 251], 63-72 [lettre de Regius à Descartes du 5 mai 1640; B 251], 202-3 [lettre de Regius à Descartes du 7 octobre 1640; B 276]: correspondance entre Descartes et Regius, 1639-40.

(54) Regius continuait à soutenir une physique mécaniste à l'Université d'Utrecht en 1641 et Descartes commençait à critiquer plus fortement les idées de son admirateur : voyez AT III, pp. 365-75, 443, 462-4. Aujourd'hui on considère Regius comme un mécaniste dont les idées se développaient indépendamment de Descartes : voyez P. Dibon, *Der Cartesianismus in den Niederlanden*, in *Der Philosophie des 17. Jahrhunderts*, hrsg. von J.-P. Schobinger, Basel, Schwabe, 1992, vol. II, pp. 357-358.

(55) AT IX-2, p. 325. Il est intéressant de constater que dans la lettre à Mersenne où Descartes annonçait son intention d'écrire un manuel (11 novembre), il passa sa colère sur Voetius et informa Mersenne de la tentative du théologien hollandais pour réduire Regius au silence : AT IX-2, p. 231.

Descartes apprend que le Père Eustache est mort : "Je suis désolé de la mort du Père Eustache ; car encore que cela me donne plus de liberté pour faire mes notes sur sa philosophie, j'eusse toutefois mieux aimé le faire avec sa permission, et de son vivant. (22)" (AT III, 286; O VIII 1, 445; B 299)

(22) Voir à Mersenne, décembre 1640 (AT III, 259, [O VIII 1, 433-434] B 291). Eustache de Saint-Paul est mort le 26 décembre 1640.

Le projet originel est abandonné dans la lettre à Mersenne du 22 décembre 1641 : "Je vous renvoie la lettre du Père Bourdin, que j'ai trouvée peu judicieuse ; mais je n'en ai pas voulu toucher un seul mot, à cause que vous me l'aviez défendu (5). Je crois bien que son Provincial l'a envoyé, pour vous demander s'il était vrai que j'écrivisse contre eux, mais non pas pour me menacer de choses qu'ils savent bien que je ne crains pas, et qui peuvent bien plus m'obliger à écrire que m'en empêcher. Il est certain que j'aurais choisi le *Compendium* du Père Eustache, comme le meilleur, si j'en avais voulu réfuter quelqu'un; mais aussi est-il vrai que j'ai entièrement perdu le dessein de réfuter cette philosophie; car je vois qu'elle est si absolument et si clairement détruite, par le seul établissement de la mienne, qu'il n'est s besoin d'autre réfutation; mais je n'ai pas voulu leur en rien écrire, ni leur rien promettre, à cause que je pourrai peut-être changer de dessein, s'ils m'en donnent occasion. Et pendant je vous prie de ne craindre pour moi aucune chose ; car je vous assure que, si j'ai quelque intérêt d'être bien avec eux, ils n'en ont peut-être pas moins d'être bien avec moi, et de ne se point opposer à mes desseins : car, s'ils le faisaient, ils m'obligeraient d'examiner quelqu'un de leur cours, et de l'examiner de telle sorte, que ce leur serait une onte à jamais." (AT III, 470; O VIII 1, 481; B 334)

(5) Le P. Bourdin avait donc remis à Mersenne un écrit confidentiel, pensant bien que Descartes en aurait connaissance ; et celui-ci envoie à Mersenne une lettre destinée à être lue par le P. Dinet (voir dossier Jésuites).

Lettre à Constantin Huygens du 29 juillet 1641 : "Pour la Physique, ou plutôt le Sommaire de toute la philosophie, dont il vous plaît me demander des nouvelles, je ne saurais le faire si tôt imprimer à cause qu'il n'est que peu commencé (6) mais je suis résolu de n'entreprendre aucune autre chose jusqu'à ce qu'il soit achevé. L'épreuve que j'ai faite jusqu'ici des jugements et des objections qu'on me peut faire me donne espoir que je n'aurai pas beaucoup de peine à maintenir mes opinions lorsque je les aurai publiées, et que cela ne me détournera point du dessein que j'ai de continuer à chercher ce que j'ignore." (AT III, 773; O VIII 2, 95; B 323)

(6) Descartes écrivait déjà à Mersenne le 11 novembre 1640

(AT III 233, [O VIII 1,] B 283) : « Mon dessein est d'écrire par ordre tout un Cours de ma philosophie en forme de Thèses, où, sans aucune superfluité de discours, je mettrai seulement toutes mes conclusions, avec les vraies raisons d'où je les tire, ce que je crois pouvoir faire en fort peu de mots », et encore : 31 décembre 1640 (AT III 276, [O VIII 1, 441] B 293) : « J'ai résolu d'employer à écrire ma Philosophie en tel ordre quelle puisse aisément être enseignée. »".

Lettre à Constantin Huygens du 31 janvier 1642 : "Peut-être que ces guerres scolastiques seront cause que mon *Monde* se fera bientôt voir au monde (24), et je crois que ce serait dès à présent, sinon que je veux auparavant lui faire apprendre à parler latin; et je le ferai nommer *Summa Philosophiæ* (25), afin qu'il s'introduise plus aisément en la conversation des gens de l'École, qui maintenant le persécutent et tâchent à l'étouffer avant sa naissance, aussi bien les Ministres (26) que les jésuites". (AT III, 782; O VIII 2, 99-100; B 342)

(24) Le jeu de mots est de Huygens : voir à Descartes, 15 (AT II, 679, B 212) et 28 mai 1639 (AT II, 680, B 214).

(25) Voir à Mersenne, 22 décembre 1641 (AT III 465, [O VIII 1, 480-481] B 333).

(26) Les pasteurs calvinistes.

44. ——. 1645? *Annotationes quas videtur D. Des Cartes in sua Principia philosophiae scripsisse.*

Première édition dans Foucher de Careil, vol. I, 59-71.

AT XI, 654-657; B Op. II, 1096-1103.

Traduction française de P. et M. Testard, *Remarques que Descartes semble avoir écrites sur ses Principes de la Philosophie (titre de Leibniz)*, AT IX-2, pp. 361-362 : "Dans ce tome IX-2 de la réédition de la publication Adam-Tannery, consacré à la version française des *Principes*, nous pensons être utile au lecteur en lui donnant une traduction du texte latin dont Leibniz avait conservé la copie par Tschirnhaus et qui se trouve au tome XI p. 654-657."

"Leibniz n'a pas douté que ce texte émanait de Descartes lui-même. Il a seulement hésité sur l'affirmation de la relation de

ce texte avec une volonté de l'auteur de commenter la version latine imprimée de la première partie des *Principia*.

Les remarques de Descartes sur les *Principes de philosophie* sont de simples notes, mais elles forment un appendice précieux à l'ouvrage qu'elles commentent. On n'en discutera pas l'authenticité après le témoignage de Leibniz, qui a de sa main ajouté la mention suivante : *Annotationes quas videtur D. Cartesius in sua Principia philosophiæ scripsisse*. Mais si ce *videtur* laissait planer quelque doute (1), il suffirait, pour convaincre les plus incrédules, de l'étude du texte et de la collation avec les *Principes*. Descartes y parle en son nom : « On peut voir, dit-il, le paragraphe 21 de la première partie de mes *Principes de philosophie*. » Que veut-on de plus ? Si le témoignage de Leibniz ne suffit pas, nous avons celui de Descartes." (Foucher de Careil, vol. I, p. LXXXI)

(1) Nous renvoyons du reste, pour les preuves de l'authenticité, à la préface, où elles sont établies d'une manière spéciale.

45. ——. 1645. *Lettre apologétique aux Magistrats de la ville d'Utrecht Contre Messieurs Voëtius, Père et Fils*.

Première publication : traduction latine *Querela apologetica ad amplissimum Magistratum Ultrajectinum*, Vristadium: L. Misopodem, 1656; texte français dans: Claude Clerselier (éd.), *Lettres de Mr. Descartes* (3 vols.) Paris : Charles Angot, III : 1667, pp. 1-49.

AT VIII-2 201-273; B Op. II, 117-193.

"La *Lettre Apologétique*, adressée non pas exactement "aux Magistrats" mais à la Municipalité ou Corps de Ville d'Utrecht (1) est le dernier mot de Descartes sur l'affaire et la suite immédiate du procès de Groningue. D'après Baillet, en effet, Descartes "envoya incontinent ces Actes (c'est-à-dire le procès verbal de l'action contre Schoock) aux Magistrats d'Utrecht sans prétendre néanmoins leur reprocher leur mauvaise conduite, ou se constituer parti contre Voetius et Dematius, mais pour voir s'ils feraient quelque chose en réparation du passé." (Baillet, *Vie de M. Descartes*, vol. II, p. 257) (2). Mais la Municipalité, sans doute lassée de l'affaire et craignant de nouvelles polémiques, se contenta de réitérer son interdiction

de publier des écrits pour ou contre Descartes (Kernkamp I [G. W. Kernkamp, éd., *Actea et Decreta Senatus ; Vroedschapsresolutiën en andere bescheiden betreffende de Utrechtsche Academie*, vol. I, Utrecht, 1936], p. 218 ; cf. Baillet II, p. 257-258) et envoya une copie de ce décret à Descartes. Cette nouvelle interdiction était dirigée contre les adversaires de Descartes : Voetius était en train de résumer l'impression de la lettre ouverte de Schoock à Descartes, apparemment afin de discréditer le jugement de Groningue (Baillet II, p. 258). Mais le geste ne fut pas compris. Descartes expédia immédiatement la *Lettre Apologétique*, prête probablement depuis longtemps. Elle arriva Utrecht le 13 juin 1645, la lettre étant datée d'Egmond le 16 juin selon le nouveau calendrier : on suivait aux Pays-Bas le style "ancien", rejetant par anti-papisme le calendrier grégorien). Dans les *Actes*, en effet, on fait état d'un "latijnse missiv van Des Cartes aen Burgermeesteren ende Vroetschap deser Stadt, gedateert t'Egmond den XVIen deser, stilo novo" ("une missive latine de Descartes au Bourgmestres et à la municipalité de cette ville, en date d'Egmond, le 11 de ce mois, selon le style nouveau" Kernkamp, I, p. 219). On demanda au Secrétaire de la traduire, non pas parce que sans cela on ne pourrait en prendre connaissance (la plupart doivent avoir bien connu le latin (3)), mais probablement pour faire traîner les choses en longueur.

Ce premier texte était en latin, et c'est également en latin que la *Lettre* fut, pour la première fois publiée, en 1656. Toutefois, en 1648, Descartes avait fait faire deux traductions, l'une en néerlandais l'autre en français, qu'il envoya encore à Utrecht où elles sont reçues le 24 mars. De ces deux textes le premier seul a été conservé. Descartes a noté sur la dernière page :

"J'ai fait traduire cet écrit en flamand ; mais pour ce que c'est une langue que j'entends fort peu, je prie ceux qui le liront, d'avoir principalement égard au français, duquel seul je puis répondre." (AT VIII-2, 275).

Cette missive aussi est ignorée, et Descartes lui-même part, tout d'abord pour la France et, en 1649, pour la Suède où il mourra en 1650. Excepté le texte néerlandais dont nous avons parlé, les originaux envoyés à Utrecht sont perdus. Cependant Descartes en avait conservé des copies qui, dans l'inventaire

dressé après sa mort, figurent ainsi :

”L.- Renati Descartes querela apologetica ad amplissimum Magistratum Ultrajectinum contra Voetium et Dematium.

O.- Un écrit contenant neuf cahiers en forme de Lettre à Messieurs... contre le Sr Voetius.” (voir AT VIII-2, vii.)

Aussi est-ce sous le titre de *Querela Apologetica* qu'on publiera en 1656 le texte latin. L'occasion de cette édition est, comme le précise la page de titre, la *Theologia Naturalis* de Paul Voet, publiée également en 1656, dans laquelle celui-ci est revenu sur des questions vieilles de dix ans. Dans cet ouvrage, en effet, Paul, pour protester une nouvelle fois de l'honneur de son père, avait publié (p. 253-264) les témoignages de l'Académie, et du Consistoire, attestant de sa probité, le décret de la Municipalité qui avait déclaré la *Lettre à Voet* un "écrit diffamatoire", un jugement des trois professeurs de droit de Leyde sur le procès de Groningue, et le jugement de la Cour d'Utrecht sur le procès de Voetius et de Dematius contre Schoock (4). C'est pour répondre à ces accusations "des Voet et des Voetiens", dont il est dit dans la *Préface* qu'ils semblent vouloir "surpasser les flammes éternelles de l'Etna et du Vésuve", qu'on publie maintenant ce petit ouvrage inconnu du public. D'après le préfacier, on satisfait ainsi un désir de Descartes qui, en quittant les Pays-Bas pour la Suède, en avait laissé une copie chez des amis avec l'intention de la faire publier, au cas où il serait impossible d'obtenir sans éclat la réparation qu'il cherchait. Cette *Préface* pose par ailleurs un problème de critique textuelle, en avançant que le texte original avait été écrit en français et que le texte latin était une traduction faite par un ami. Sur ce point, cependant, les Actes de la Municipalité sont formels : la première missive était en latin. Dès lors, ou bien l'éditeur, qui est d'ailleurs inconnu (5), se trompe, ou bien il a travaillé sur la traduction française que Descartes avait fait faire et qui se trouvait également parmi les papiers décrits dans l'inventaire. Ainsi le texte latin pourrait bien ne pas être celui envoyé par Descartes à Utrecht.

Quant au texte français, il a été publié par Clerselier en 1667, dans le cadre de son édition des Lettres de Descartes, où la

Lettre Apologétique aux Magistrats d'Utrecht figure dans le vol. III. C'est ce texte que nous avons retenu." (Theo Verbeek (éd.), René Descartes et Martin Schoock, *La Querelle d'Utrecht*, Paris: Les impressions nouvelles, 1988, pp. 403-405)

(1) C'est-à-dire Gysbertus Voetius et son fils Paul.

(2) Il s'agit du jugement du 16 mars 1642 (voir notre "Introduction" et *Narration*, p. 121-122).

(3) C'est effectivement ce qui est suggéré dans la brochure néerlandaise *Aengevangen Proceduuren* et qui a conduit Descartes à insister auprès des Etats de Groningue en 1644.

(4) Officiellement l'action contre Descartes n'a jamais été arrêtée ; on l'a étouffée pour complaire aux Etats, au Stathouder et à l'ambassadeur de France.

(5) Reneri était mort le 16 mars 1639 ; l'oraison funèbre avait été prononcée le 18 mars suivant par le professeur d'histoire Antonius Æmilius. Le texte avait été imprimé par l'imprimeur de l'Académie (des exemplaires se trouvent dans la Bibliothèque Universitaire d'Amsterdam et dans la British Library de Londres) et réimprimé dans le recueil des *Orationes d'Æmilius* [Antonius Æmilius, *Orationes, quarum pleraeqe tractant argumentum politicum: Accedunt nonnulla eiusdem in utraque lingua Poemata*. Utrecht 1651.]

46. ———. 1647. *Les Méditations métaphysiques de René Descartes touchant la première philosophie dans lesquelles l'existence de Dieu, et la distinction réelle entre l'âme et le corps de l'homme, sont démontrés*. Paris: Chez la Veuve Jean Camusat et Pierre Le Petit.

AT IX, 1 : *Le Libraire au Lecteur* 1 ; [Épître] à Messieurs les Doyen et Docteurs de la Sacrée Faculté de Théologie de Paris 4 ; *Abrégé des six méditations suivantes* 9 ; *Méditations touchant la première philosophie* 13 ; *Premières Objections* 73 ; *Réponses* 81 ; *Secondes Objections* 96 ; *Réponses* 102 ; *Exposé géométrique* 124 ; *Troisièmes Objections et Réponses* 133 ; *Quatrièmes Objections* 153 ; *Réponses* 170 ; *Avertissement de l'Auteur touchant les Cinquièmes Objections* 198 ; *Avertissement du traducteur* 200 ; *Lettre de Descartes à*

Clerselier 202 ; Sixièmes Objections 218 ; Réponses 225 ;
Privilège 245-246.

B Op. I: *Avertissement de l'Auteur touchant les Cinquièmes Objections*, 1396-1397; *Lettre de Monsieur Descartes à Monsieur C.L.R.*, 1398-1411; *Avertissement du traducteur*, 1412-1413; *Le Libraire au Lecteur*, 1414-1417.

"Traduites du Latin de l'Auteur par Mr. le D.D.L.N.S. [Charles d'Albert, Duc de Luynes] Et les Objections faites contre ces Méditations par divers personnes très-doctes, avec les réponses de l'Auteur. Traduites par Mr. C.L.R. [Claude Clerselier]."

"Malgré le désir de Descartes, Clerselier avait publié les cinquièmes objections et réponses, en les rejetant à la fin du volume, après les sixièmes. Elles étaient suivies d'une lettre de Descartes répondant au recueil d'instances de Gassendi. Mais les septièmes objections et réponses et la lettre au P. Dinet ne figurèrent que dans la seconde édition française que Clerselier fit paraître en 1661. Plus exigeant que l'auteur lui-même, Clerselier avait revu et corrigé non seulement sa traduction des objections et réponses, mais aussi et surtout celle du duc de Luynes agréée par Descartes." (Geneviève Rodis-Lewis, Introduction à R. Descartes, *Meditationes De Prima Philosophia - Méditations Métaphysiques*, Texte latin et traduction du Duc de Luynes, Paris: Vrin 1978, p. XII).

"Il [Descartes] écrivit à Chavagnes le 11 de Septembre [1644] à l'abbé Picot qui lui avait mandé dans sa dernière qu'il avait déjà traduit les deux premières parties de ses *Principes*, et il lui marqua que pour lui il n'avait pas encore trouvé depuis son départ de Paris le temps de lire la traduction française de ses *Méditations* faite par M. le duc de Luynes (5), qu'il avait apportée dans la pensée de s'en faire une occupation agréable dans le cours de son voyage." (Lettre à Picot, 11 septembre 1644; Baillet II, 220; AT IV 138; O VIII 2, 507; B464)

(5) Voir à Clerselier, 10 avril 1645 (AT IV 193, [O VIII 2, 714-715] B490)

"M. Descartes recevait de fréquentes nouvelles des grands fruits que faisait lecture de son dernier livre à Paris, où on

l'assurait que personne ne s'était encore élevé contre sa doctrine (11). Ses progrès n'étaient pas moindres en Hollande : et dès le mois de Février M. de Hoogheland lui avait envoyé trois thèses différentes soutenues depuis peu à Leyde (12), et ne contenant que ses opinions. Ces succès le firent songer à faire imprimer les traductions Françaises de ses *Méditations* et de ses *Principes*. N'ayant pas remarqué tout l'empressement possible dans Elzevier pour ces éditions en notre langue (13), il prit des mesures avec Monsieur Clerselier et Monsieur Picot, pour les faire faire à Paris. Mais la version des *Principes* n'était pas encore achevée." (Lettre à Picot, 9 février 1645; Baillet II 265; AT IV 176; O VIII 2, 509; B484)

(11) Note en marge dans Baillet : « lettre MS à Picot du 9 février 1645. Lettre MS à Clerselier du même jour ».

(12) Voir à Pollot, 8 janvier 1644 (AT IV 77, [O VIII 2, 564-565] B441).

(13) Note en marge dans Baillet : « Elzevier se plaignait du peu de débit des *Principes*, comme Maire [de Leyde] s'était plaint au sujet des *Essais*. »

"Monsieur de Sorbière s'était habitué à Leyde (4) pour étudier plus particulièrement les défauts de Monsieur de Saumaise. Mais il ne s'occupait pas tellement de la considération de ce grand homme qu'il ne retournât souvent à Eyndegeest par manière de promenade, et qu'il n'en rapportât toujours quelque nouveau prétexte d'animer Monsieur Gassendi à écrire contre Monsieur Descartes. Mais pour donner un contrepoids au tort que la plume de cet excellent homme pourrait faire aux *Méditations* de Monsieur Descartes, Dieu permit qu'un Seigneur de la Cour de France entreprît de faire une traduction Française des mêmes *Méditations*, pour en faire connaître plus particulièrement le mérite dans le Royaume, et en procurer la lecture à tous ceux qui n'ayant pas l'usage de la langue des savants, ne laisseraient pas d'avoir de l'amour et de la disposition pour la Philosophie. Il faut avouer que la fin de l'auteur de la traduction n'avait été que la satisfaction particulière qu'il trouvait à exercer son style sur de grands sujets, sans songer à rendre service au Public. Mais sa traduction ayant été recueillie et envoyée à Monsieur

Descartes par sa permission, elle fut jugée propre à faire beaucoup honneur à notre Philosophe et à donner un grand relief à sa Philosophie, et Monsieur le Duc de Luynes son auteur fut prié d'en souffrir la publication (5).

Peu de jours après Monsieur Clerselier, l'un des plus zélés et des plus vertueux amis de Monsieur Descartes entreprit de traduire aussi en notre langue les objections faites à ces *Méditations* avec les réponses de Monsieur Descartes. Cette traduction était excellente aussi bien que celle de Monsieur le Duc de Luynes. Mais l'un et l'autre jugèrent que si elles devaient voir le jour, il fallait qu'elles fussent revues auparavant par l'auteur même des *Méditations*, afin qu'en les confrontant avec ses pensées il pût les mettre le plus près de leur original qu'il serait possible et leur en imprimer le caractère. Monsieur Descartes fut obligé de se rendre à un avis si important. Mais, sous prétexte de revoir ces versions, il se donna la liberté de se corriger lui-même, et d'éclaircir ses propres pensées. De sorte qu'ayant trouvé quelques endroits (6) où il croyait n'avoir pas rendu son sens assez clair dans le Latin pour toutes sortes de personnes, il entreprit de les éclaircir dans la traduction par quelques petits changements, qu'il est aisé de reconnaître à ceux qui confèrent le Français avec le Latin. Une chose qui semblait avoir donné de la peine aux traducteurs dans tout cet ouvrage, avait été la rencontre de plusieurs mots de l'art, qui paraissant rudes et barbares dans le Latin même, ne pouvaient manquer de l'être beaucoup plus dans le Français, qui est moins libre, moins hardi, et moins accoutumé à ces termes de l'École (7). Ils n'osèrent pourtant les ôter partout, parce qu'ils n'auraient pu le faire sans changer le sens dont la qualité d'interprètes devait les rendre religieux observateurs. D'un autre côté Monsieur Descartes témoigna être si satisfait de l'une et de l'autre version, qu'il ne voulut point user de la liberté qu'il avait pour changer le style, que sa modestie et l'estime qu'il avait pour ses traducteurs lui faisait trouver meilleur que n'aurait été le sien. De sorte que par une déférence réciproque qui a retenu les traducteurs et l'auteur, il est resté dans l'ouvrage quelques-uns de ces termes scolastiques, malgré le dessein qu'on avait eu de lui ôter le goût de l'école en le faisant changer de langue. Cet

éclaircissement touchant la traduction des *Méditations* et des *Objections* est nécessaire, non seulement pour justifier les traducteurs sur les changements dont l'auteur est le seul responsable, mais pour faire voir aussi que la traduction Française vaut mieux que l'original Latin, parce que Monsieur Descartes s'est servi de l'occasion de la revoir pour retoucher son original en notre langue. C'est un avantage qu'a eu aussi dans la suite la version française des *Principes* de Monsieur Descartes faite par l'Abbé Picot (8). De sorte que tous ses ouvrages Français tant originaux que traduits sont préférables à ceux qui sont Latins. C'est-à-dire que toutes les traductions qu'il a revues valent mieux que ses originaux mêmes.

Pour ne rien omettre de ce qui peut regarder la traduction des *Méditations*, il suffit de remarquer qu'encore qu'elle ait été faite en 1642, néanmoins la révision ou la correction par Monsieur Descartes ne s'en fit qu'en 1645, et que la première impression qui en fut faite à Paris ne fut en état de paraître que pour les étrennes de l'an 1647." (Baillet II 171-173; AT IV 193-195; O VIII 2, 715-716; B 490)

(4) Note en marge dans Baillet : « Lettr(es) et Disc(ours) de Sorb(ière) ».

(5) Il est souvent question de cette traduction des *Meditationes* dans la correspondance : voir à Picot, 11 septembre 1644 (AT IV 138, [O VIII 2, 507] B464) et 9 février 1645 (AT IV 177, [O VIII 2, 508-509] B484); à Clerselier, 10 avril 1645 (AT IV 192-195, [O VIII 2, 714-716] B490), 20 décembre 1645 (AT IV 338-339, [O VIII 2, 716-717] B531), 12 janvier 1646 (AT IV 357-358, [O VIII 2, 717] B539), 23 février 1646 (AT IV 362, [O VIII 2, 718] B542) et 9 novembre 1646 (AT IV 563-564, [O VIII 2, 725] B585); et enfin à Picot encore, 8 juin 1647 (AT V 63-64, [O VIII 2, 515-516] B626).

(6) Note en marge dans Baillet : « Lettr(e) MS de Desc(artes) à Clersel(ier) du 10 d'Avril 1645. »

(7) Note en marge dans Baillet : « Ibid. lettr(e) à Clerselier MS ».

(8) Voir à Picot, 17 février 1645 (AT IV 180-181, [O VIII 2, 509-510] B 486).

Michelle Beyssade et Jean-Marie Beyssade ont publié une nouvelle édition des *Méditations métaphysiques. Objection et Réponses*, Paris: Garnier-Flammarion 1979 (édition revue et corrigée 2011) :

"Les textes retenus ont été établis à partir des deux éditions Adam et Tannery (AT) et F. Alquié, mentionnées dans la bibliographie. Nous les avons vérifiés sur les éditions originales, latines (1641 et 1642) et française (1647). Pour la commodité des lecteurs, nous indiquons toujours la pagination correspondante dans l'édition AT à laquelle les commentateurs modernes font tous référence : soit que notre texte reproduise le texte d'AT, soit qu'il en donne une traduction (quand l'original latin n'a pas été traduit du vivant de Descartes, ou que la traduction n'a pas été revue et autorisée par lui, auquel cas elle ne figure pas dans l'édition AT).

Même revues et autorisées par Descartes, les traductions de Luynes et de Clerselier s'écartent souvent de l'original latin. Nous n'indiquons ni les dédoublements (deux mots français rendant un mot latin) ni les additions qui visent à expliciter une expression : nous ne signalons que les différences qui modifient le sens. Pour les *Méditations*, nos notes reprennent en caractères droits le dernier mot français qu'une traduction exacte garderait et ajoutent la suite en italiques.

Quand elles n'ont pas été revues et autorisées par Descartes, nous avons pourtant retenu de préférence les traductions de l'époque, en particulier celle de Clerselier, et nous en avons corrigé les inexactitudes les plus manifestes.

Nous avons modernisé l'orthographe, et modifié la ponctuation. Nous avons également retouché, pour le texte latin des *Méditations*, la répartition en alinéas, incertaine dans les éditions originales (dont Descartes a lui-même dénoncé de ce point de vue les insuffisances) et refaite arbitrairement dans l'édition AT. Nous avons respecté les alinéas du texte français, sauf en de rares endroits où nous avons retenu les améliorations apportées par Clerselier dans l'édition de 1661.

Aux *Méditations*, et aux *Objections et Réponses* qui les suivent, nous joignons quatre lettres, écrites par Descartes

entre la rédaction des *Méditations* et l'édition latine de 1642 : elles constituent autant de réponses à des objections, qui n'ont pas trouvé place dans l'œuvre publiée." (*Note sur le texte de cette édition*, pp. 31-32)

Michelle Beyssade a donné une nouvelle traduction du texte latin : *Descartes Méditations métaphysiques. Meditationes de prima philosophia*. Texte latin accompagné de la traduction du Duc de Luynes. *Méditations de philosophie première*. Présentation et traduction de Michelle Beyssade, Paris : Le Livre de Poche, 1990.

47. ———. 1647. *Les Principes de la philosophie écrits en latin par René Descartes et traduit en François par un de ses Amis*. Paris: Henry Le Gras.

AT IX-2, 1-325; traduction de Paul Picot (1614 - 1668).

Lettre à Picot du 11 septembre 1644 : "Ce fut au Crévis qu'il [Descartes] apprit que les exemplaires imprimés de ses *Principes* étaient enfin arrivés de Hollande à Paris ; Monsieur Picot lui manda qu'il n'avait point trouvé d'expédient plus propre à se consoler de son absence, que la traduction française de cet ouvrage, qu'il avait commencée dès son départ de Paris sur l'exemplaire imparfait (2) qu'il avait apporté par avance de Hollande dans sa valise.

(...)

Il écrivit à Chavagnes le 11 de Septembre [1644] à l'abbé Picot qui lui avait mandé dans sa dernière qu'il avait déjà traduit les deux premières parties de ses *Principes*, et il lui marqua que pour lui il n'avait pas encore su trouver depuis son départ de Paris le temps de lire la traduction française de ses *Méditations* faite par Monsieur le duc de Luynes (5), qu'il avait apportée dans la pensée de s'en faire une occupation agréable dans le cours de son voyage." (Baillet II, 219-220; AT IV, 138; O VIII 2, 507; B 464)

(2) Note en marge de Baillet : « sans figures ».

(5) Voir à Clerselier, 10 avril 1645 (AT IV, 193; [O VIII 2, 714-716] B 490).

Lettre à Picot du 8 novembre 1644 : "Après la fête de saint

Simon (2), le P. Mersenne délivré de l'impression du gros recueil de pièces physiques et mathématiques qu'il intitula *Cogitata Physico-Mathematica*, et n'ayant plus rien au départ de Monsieur Descartes qui pût le retenir à la Ville, partit pour un voyage de huit ou neuf mois en Italie (3) ; et Monsieur Descartes, ayant le reste des exemplaires de ses *Principes*, sous la disposition de Picot, chez la veuve Pelé, libraire de la rue Saint-Jacques (4), prit la route de Calais pour retourner en Hollande (5). Il fut arrêté par les vents dans cette ville pendant près de quinze jours, où il ne put s'occuper d'autre chose que de la lecture de la version française que l'abbé Picot son hôte avait faite de son livre des *Principes* et dont il avait apporté les deux premières parties avec lui. Il en écrivit au traducteur le 8 de novembre pour lui marquer qu'il la trouvait excellente, et qu'il ne pouvait la souhaiter meilleure." (Baillet II, 246-247; AT IV 147; O VIII 2, 508; B 468)

(2) Le 28 octobre.

(3) Constantin Huygens recommande Mersenne à Jean-Louis Calandrini à Genève, le 30 août 1644 (*Brwg [De Briefwisseling van Constantijn Huygens, (1608-1687), 6 voll., 's-Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1911-1917] 55, vol. 4, n. 3723*) et le même jour (n. 3724) à J. Van Santen, lieutenant du prince d'Orange, pour lui laisser visiter le château d'Orange.

(4) Sur la veuve Pelé et ses relations avec les Elzevier, voir H.-J. Martin, *Livre, pouvoir et société à Paris au XVII^e siècle*, 3^e éd., Genève, éd. 1999, t. I, p. 315.

(5) Note en marge dans Baillet : « lettre à Picot du 8 novembre 1644 ».

Lettre à Picot du 9 février 1645 : "L'abbé Picot ne lui [à Descartes] envoya la troisième partie (2) que le mois de Février de l'année suivante, et il n'en parut pas moins satisfait (3). L'abbé l'ayant accompagnée de quelques difficultés dont il demandait l'explication, Monsieur Descartes en lui envoyant cette explication lui manda que ces difficultés mêmes, de la manière dont il les lui a proposées, faisaient honneur à sa traduction et montraient que le traducteur entendait parfaitement la matière ; parce qu'elles n'auraient pu tomber dans l'esprit d'une personne ne l'aurait entendue

que superficiellement (4)." (Baillet II, 246-247; AT IV 147; O VIII 2, 508; B 468)

(2) De la traduction française des *Principia*.

(3) Note en marge dans Baillet : « t. 3 des *Lettres* p. 612 du 17 février [c'est la lettre suivante]; item lettre MS de Descartes à Picot du 9 février 1645 ».

(4) Note en marge dans Baillet : « lettre MS à Picot du 1er juin 1645 ».

Changements dans la traduction française :

"L'historique de cette traduction se trouve a sa place dans la *Vie de Descartes*, [de Paul Adam] au dernier volume de l'ancienne édition. (*) On ne donnera donc ici que les renseignements relatifs au texte même.

L'édition française de 1647, comparée a l'édition latine de 1644, offre d'abord une particularité importante. Entre l'*Épître* ou la Dédicace a la princesse Elisabeth, placée en tête dans l'une comme dans l'autre, et les *Principes* proprement dits, Descartes a inséré, dans la traduction, une *Lettre de l'Auteur à celui qui a traduit le Livre*, laquelle, ajoute-t-il, *peut ici servir de Préface*." (p. III)

(...)

"De qui ce texte est-il exactement ? De l'abbé Picot seul, qui est, comme on sait, « l'ami de Descartes », qui a traduit le livre des *Principes* ? Ou bien, en certains endroits, de Descartes lui-même, qui a revu la traduction ? Ou même peut-être, car on serait tenté ' aller jusque-là, de Descartes seul, qui aurait alors récrit en français, pour une partie, sinon en entier, ses *Principia Philosophiæ* ?

Pour la traduction des *Principes*, nous n'avons guère qu'une phrase, la première de la Lettre-préface à l'abbé Picot : « La version que vous avez pris la peine de faire de mes *Principes* est si nette et si accomplie, quelle me fait espérer qu'ils seront lus par plus de personnes en Français qu'en Latin, et qu'ils seront mieux entendus. » (Ci-après, p. 1, l. 5-9.)" (p. VII)

(...)

"Deux témoignages, l'un et l'autre du XVIIe siècle, semblent d'abord trancher définitivement la question. Le premier se trouve dans un vieil exemplaire de la première édition des *Principes* en français, celle de 1647 : les marges des pages donnent un assez bon nombre de notes manuscrites, de trois ou quatre écritures différentes; l'une est certainement de l'abbé Legrand, qui prépara, nous l'avons vu, une édition nouvelle des Œuvres de Descartes, mais mourut en 1704, sans avoir eu le temps de rien publier. Plusieurs de ces notes (non pas celles de Legrand, il est vrai), remontent à l'année 1659 ; c'est la date donnée par l'une d'elles, que nous reproduisons à la page 119 ci-après." (*Avertissement aux Principes de la philosophie*, AT 9-2, p. X)

"En regard de cet article, on lit à la marge de l'exemplaire annoté : « La version est ici de Mr D. (*Note MS. d'une première main, peut-être celle de Clerselier ? Ce qui suit est d'une autre main, sûrement celle de Legrand*) Ce que nous jugeons ainsi à cause de l'original que nous en avons entre les mains écrit de sa propre main (*primitivement de la propre main de Mr Desc., ces derniers mots barrés*). Et il n'est pas croyable que si cette version n'était pas de lui, il se fut donné la peine de la transcrire, lui qui d'ailleurs était si accablé d'affaires. » Cette note si importante a été discutée dans notre *Avertissement*."

Note de Paul Adam au § 41 de la Troisième partie : Que cette distance des Étoiles fixes est nécessaire pour expliquer les mouvements des Comètes (AT IX-2, p. 121)

"La première édition Adam-Tannery comportait ici la phrase : « au premier volume de la présente édition », ce qui indiquait que l'intention initiale des éditeurs avait été de placer la *Vie de Descartes* en tête de leur publication et situait le commencement de la réaction du présent *Avertissement* à une époque antérieure à 1896. En fait, l'intention ne fut pas suivie d'effet, puisque la *Vie de Descartes* par Ch. Adam (datée de 1910) se trouve dans le dernier tome, numéroté XII, de ce qui est devenu maintenant l'ancienne édition Adam-Tannery.

D'où la correction introduite par nous dans le texte.

Voici l'essentiel de ce que l'on trouve au tome XII p. 360-361 concernant l'historique de la traduction évoqué en ce début de l'Avertissement des *Principes*.

« Sitôt les *Principes* publiés en latin, Picot se mit à les traduire.

Descartes était alors en France ; avant de retourner en Hollande, il avait déjà reçu la première et la seconde partie, mises en français.

Le reste vint le rejoindre à Egmond. Et à ce propos, une question encore se pose. Il a existé de cette traduction un manuscrit aujourd'hui perdu, manuscrit autographe qui commençait à l'article 41 de la troisième partie : ce manuscrit pouvait faire croire qu'à partir de là jusqu'à la fin, la traduction était de Descartes lui-même, et non de Picot ; bien mieux, ce n'était plus une traduction, mais le propre texte, et un texte français du philosophe (1). De fait, nous savons que quelques parties peut-être, ne fut-ce que celle qui est relative à l'aimant, ont été au moins résumées par lui en français pour son ami Pollot, qui ne savait pas le latin (2). Et nous savons aussi que la traduction française contient de nombreuses additions, lesquelles sans doute Picot n'eût point osé faire de son autorité, et qui, par conséquent, sont de Descartes. C'est même ce qui permet de résoudre le problème. Qui donc, en effet, pouvait insérer, chacune à sa place, toutes ces additions dans le texte déjà traduit, sinon l'auteur, et nul autre que lui ? Et il l'aura fait en recopiant le tout de sa main, travail délicat que lui seul encore pouvait faire, ce qui explique qu'il en ait pris la peine. C'est ainsi que nous avons deux textes pour les *Principes de la Philosophie* : le texte latin, publié d'abord en 1644, et un texte français, publié en 1647, traduction du premier pour la plus grande part, et pour le reste addition de Descartes lui-même. Il ne sera pas sans intérêt de noter, chemin faisant, en quel sens ont été faites ces additions : quelle préoccupation ou arrière-pensée ne révèlent-elles pas ça et là ? »

On ne peut qu'être surpris de la différence de ton que cet « historique » (publié en 1910) présente avec les p. X à XVIII du présent *Avertissement* qui porte la signature de Ch. Adam à

une date (décembre 1904) toute proche de la mort de P. Tannery (27 novembre).

Tandis que ces pages aboutissent à des conclusions très nuancées en raison des constatations concernant la traduction des règles du choc, l' « historique » se fait affirmatif pour l'attribution à Descartes lui-même de toutes les additions par rapport au texte latin. C'est donc un fait qu'entre 1904 et 1910 Ch. Adam n'a pas cru devoir conserver la prudence qui s'exprime si remarquablement à la fin de l'*Avertissement* p. XX.

Le lecteur qui suivrait l'invitation de ce premier paragraphe de l'*Avertissement* et se fierait à la version de l' « historique » telle qu'elle apparaît dans le tome XII de la précédente édition Adam-Tannery, risquerait d'être induit en erreur. Les nuances et la prudence que nous soulignons comme les qualités majeures de l'*Avertissement* sont à observer soigneusement.

Conformément à la suggestion de la page XVIII et à l'attention portée par Paul Tannery aux règles du choc, la comparaison attentive du texte latin et de la version française pour les articles 43 à 52 de la IIe partie est révélatrice. Mais, tandis que pour les articles 46 à 52 les corrections et additions sont pertinentes, pour les articles 43 à 45 les modifications par rapport au texte latin introduisent des non-sens flagrants que l'on ne saurait en aucune manière attribuer à Descartes. Cf. Pierre Costabel « Essai critique de quelques concepts de la mécanique cartésienne », *Archives Internationales d'Histoire des Sciences*, t. XX, N° 80, 1967, p. 235-252.

La critique interne impose au moins pour le passage indiqué la certitude d'une situation étrange : à savoir la juxtaposition, dans l'édition française des *Principes*, d'éléments corrigés et d'éléments abandonnés par l'auteur au jugement infirme de son traducteur.

L'histoire de la traduction est donc encore à faire et garde ses secrets.

Pour Picot, traducteur des *Principes*, voir la notice biographique au tome IV de la *Correspondance* de Descartes par Adam et Milhaud p. 402 et pour Pollot la notice au tome I

de la même publication p. 459.

Notons encore que les remarques relatives au style de Picot, que le présent *Avertissement* contient p. VIII et IX, sont confirmées par la récente découverte d'une lettre de Picot à Carcavi, du 5 août 1649. Cette lettre ou Picot est consulté en tant que commentateur autorisé des *Principes* est actuellement en cours de publication par les soins de J. Beaudé pour le dernier numéro du tome XXIV (1971) de la Revue d'Histoire des Sciences (P.U.F.). [*]" (*Appendice* de Bernard Rochot à la nouvelle édition de AT 9-2, Paris: Vrin 1989, pp. 354-355)

(1) cf. *infra*, p.121, note a.

Voir pour ce qui suit, l'*Avertissement*, p. X-XVIII.

(2) A.T., IV, p. 73, l. 37 ; du 1er janvier 1644. Pollot (Pallotti) était d'origine italienne. cf. AT XII, p. 360, note.

[*] Joseph Beaudé, "Lettre inédite de Picot à Carcavi relative à l'expérience barométrique (5 août 1649)", *Revue d'Histoire des Sciences*, 24, 1971, pp. 233-246.

48. ———. 1647. *Lettre de l'Auteur à celui qui a traduit le livre laquelle peut ici servir de Préface* Paris: Henry Le Gras.

Première édition : *Appendice à la traduction des Principes de la philosophie* par Paul Picot.

AT IX-2, 1-20; B Op. I, 2214-2237.

Lettre-préface des Principes de la philosophie, présentation et notes par Denis Moreau, Paris: GF-Garnier-Flammarion 1996.

La préface est annoncée dans la lettre à Étienne Charlet du 4 décembre 1646 : "Les lettres que j'ai eu l'honneur de recevoir de la part de Votre Révérence m'ont extrêmement obligé (2), et j'aurai soin d'empêcher, autant qu'il sera en mon pouvoir, qu'aucun de mes amis ne fasse rien contre les bons conseils que j'y trouve. Ce m'est beaucoup quelles m'apprennent que vous ne trouverez point mauvais, si, sans attaquer personne en particulier, on dit son sentiment, en général, de la philosophie qui s'enseigne communément partout. C'est un sujet auquel il est malaisé de s'abstenir de tomber; mais, parce que avait été

commencé par un de mes amis, ne m'a pas satisfait, je l'ai prié de ne point continuer ; et afin de pouvoir mieux user de toute la circonspection et retenue qui sera requise pour faire que cela n'offense personne, je pense que je prendrai moi-même la plume, non point pour en écrire un long discours, mais pour mettre seulement par occasion, dans une préface (3), les choses dont il me semble que ma conscience m'oblige d'avertir le public. Car je puis dire, en vérité, que si je n'avais suivi que mon inclination, je n'aurais jamais rien fait imprimer, et que je n'ai point d'autre soin que de m'acquitter de mon devoir, ni d'autre passion que celle qui est excitée par le souvenir des obligations que je vous ai, et me fait être... " (AT IV, 587-588; O VIII 1, 638; B 594)

"M. Descartes partit de La Haye le 7 de juin [1647] pour Rotterdam, d'où il écrivit le lendemain à l'abbé Picot sur le point de passer à Middelbourg pour s'embarquer le jour suivant à Flessingues, dans l'espérance d'arriver au bout de quinze jours à Paris, où il fut reçu et logé par cet ami, qui depuis le premier voyage de M. Descartes en France avait quitté la rue des Écouffes pour celle de Geoffroy-l'Ânier, où il avait pris une maison conjointement avec Mme Scarron de Mandine. Son dessein était de passer en Bretagne dès le commencement de juillet, pour régler les affaires qui servaient de prétexte à son voyage. Mais l'édition française de ses *Principes* qui s'achevait entre les mains de leur traducteur son hôte lui donna occasion de différer de quelques jours, tant pour y faire une préface, que pour voir entièrement débarrassé de cette occupation un homme qui devait être de sa compagnie dans son voyage." (Baillet II, 323)

49. ——. 1648. *Notae in programma quoddam sub finem anni 1647 in Belgio editum, cum hoc titulo: Explicatio mentis humanae, sive animae rationalis, ubi explicatur quid sit, et quid esse possit.* Amstelodami: Ex Officina Ludovici Elzevirii.

Remarques sur une œuvre de Henricus Regius (Hendrik De Roy, 1598-1679).

AT VIII-2, 341-369; B Op II, 2250-2287.

Traduction française de Claude Clerselier: *Remarques de René Descartes sur un certain placard imprimé aux Pays-Bas vers*

la fin de l'année 1647, qui portait ce titre : *Explication de l'esprit humain, ou de l'âme raisonnable : où il est montré ce qu'elle est, et ce qu'elle peut être*, dans Clerselier-Lettres, t. I, p. 434-462, repris Alquié, t. III (1643-1650), pp. 787-820.

Descartes. Lettres à Regius et Remarques sur l'explication de l'esprit humain, Texte latin, traduction, introduction et notes par Geneviève Rodis-Lewis, Paris: Vrin 1959.

Table des matières : Introduction 7-19; Lettres de Descartes à Regius (texte latin et traduction) [16 lettres de Descartes à Regius; 2 lettres de Regius à Descartes) 21-141; Notes sur le Placard de Regius : XIX. Lettre d'envoi de Descartes [à Hogelande ?], [décembre 1647] 142; Remarques de R. Descartes sur un certain placard... intitulé : Explication de l'Esprit humain ou de l'Ame raisonnable, où il est montré ce qu'elle Est et ce qu'elle peut être 143; Texte de Regius 146; Examen du placard 154;

Appendice.

I. Extraits de l'Épître de Descartes à Voet [mai 1643] (sur quelques objections à sa métaphysique)

A. 190; B. 192;

II. Textes choisis de Regius (*Philosophia naturalis...*)

A. Critique du privilège du *Cogito* 196; B. Rapports de la pensée et de l'étendue 196; C. Douter du corps n'implique pas que l'esprit en soit réellement distinct 198; D. L'âme peut aussi bien être mode corporel, attribut ou substance 200; E. L'âme ne pense pas toujours en acte : sa dépendance des conditions organiques 202; F. Certitude et révélation divine 202; G. Critique des idées innées et des preuves cartésiennes de l'existence de Dieu 206-213.

"Ces divers textes, ainsi rapprochés, sont rendus plus accessibles au grand public par la confrontation avec l'original latin d'une traduction française suffisante pour la compréhension d'ensemble du texte. Des versions anciennes utilisées (5) sont assez lâches et devraient inciter le lecteur à interpréter plus strictement le détail du latin : pour l'y aider nous les avons revues de près, mis entre crochets dans le texte

français les additions et paraphrases dont Clerselier surtout est coutumier, souligné par des caractères gras, les divergences portant sur un ou deux mots, corrigé directement sans le mentionner à chaque fois quelques erreurs de détail incontestables, et indiqué en note une traduction plus précise dans les seuls cas où cette rectification pouvait embarrasser un débutant." (pp. 17-18, notes omises)

(5) Dans le premier volume des *Lettres de Descartes* publié en 1657, Clerselier donne le texte latin des lettres à Regius, qu'il nomme M. De Roy : lettres n° 81-99, suivies pour les « Remarques sur un certain placard... » par une version « faite autrefois » (préface), sans le texte original. C'est cette traduction des *Notae* qui est ici reproduite et pour les lettres à Regius, celle des éditeurs parisiens de 1724-1725, t. II, p. 228-482, 1. no. 12-30 (cf. notre édition des *Lettres à Arnauld et Morus*, Vrin, 1953, Introduction, p. 8-9). Pour les deux passages de l'*Epistola ad Voetium*, qui n'avait jamais été traduite avant l'édition V. Cousin (1825, t. II), la parenté du style des éditions anciennes avec celui de Descartes ne jouant plus, nous proposons notre propre version, comme pour les textes de Regius traduite en *Appendice*.

Une traduction inédite du texte latin sous la direction de Denis Moreau est disponible à l'adresse : caphi.univ-nantes.fr/Traduction-inedite-du-texte-latin

"« Opuscule des plus rares, dont L. Elzevier a été l'éditeur, mais qui sort des presses de Fr. Hackius à Leyde », ajoute Alphonse Willems, p. 269-270 de son ouvrage, *Les Elzevier* (Bruxelles, 1880).

Dès 1650, le même texte fut reproduit, au volume des *Méditations* en latin, après les sixièmes *Objections et Réponses*, dans les cinq éditions successives des Elzevier, 1650, 1654, 1663, 1670 et 1678, et plus tard dans celles des Blaeu, à Amsterdam, à partir de 1683. (Voir notre t. VII, p. IX-XII.)

Cependant Clerselier avait donné, au tome I, p. [542-571], de ses *Lettres de Mr Descartes*, 1657, à la suite de la lettre 99, une version française des *Notæ in Programma*, sous le titre suivant : REMARQUES DE RENÉ DESCARTES, Sur un

certain Placard imprimé aux Pays-Bas vers la fin de l'année 1647, qui portait ce titre : *Explication de l'Esprit humain, ou de l'Ame raisonnable, où il est montré ce qu'elle est et ce qu'elle peut être. Version.* Clerselier avertit, dans la Préface de ce tome I, qu'il a fait autrefois cette version lui-même. (Voir notre t. V, p. 625, l. 25-28.) N'étant donc qu'une version de Clerselier, elle n'a pas à figurer dans une édition des *Œuvres* de Descartes, et nous n'avons à nous occuper que de l'original, qui est le texte latin." (AT VIII, 2, *Avertissement*, p. XI.)

"Sur la fin de l'année 1647 l'on vit paraître en Hollande deux écrits latins auxquels il semblait que M. Descartes ne devait point se montrer indifférent. Le premier était directement contre lui, et était intitulé *Considération sur la méthode de la philosophie cartésienne*. Il avait pour auteur ce Revius théologien de Leyde qui, n'ayant pu réussir à faire condamner les écrits de M. Descartes, n'avait su faire autre chose que d'appliquer à ses chagrins le remède qu'il avait entre ses mains, et de prendre la voie des satires et des libelles, pour se donner une satisfaction, qu'il n'avait pu recevoir de ses supérieurs. M. Descartes ayant remarqué que ce libelle n'était rempli que de *cavillations inutiles*, et de calomnies trop noircies pour pouvoir être crues de personne, jugea qu'il devait plutôt en rendre grâce à son auteur que de s'en tourmenter, parce que cet auteur montrait assez par là qu'il n'avait rien trouvé dans ses écrits qu'il pût reprendre avec quelque apparence de justice, et qu'ainsi il en confirmait mieux la vérité, que s'il avait entrepris de les louer publiquement.

L'autre écrit latin qui parut en même temps le toucha davantage, quoiqu'il ne s'adressât à lui qu'indirectement, et qu'il pût dissimuler la chose sans intéresser sa réputation. Il avait pour titre *Explication de l'Esprit humain ou de l'Ame raisonnable, où l'on montre ce qu'elle est et ce qu'elle peut être*. Il fut imprimé à Utrecht, premièrement en forme de petit livre sous le nom de M. Regius son ancien disciple, et ensuite en feuille étendue par manière de programme ou placard pour être affiché dans les places et les rues, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. M. Descartes l'ayant reçu de cette seconde forme reconnut aussitôt l'auteur par le style et par le bruit commun. Il y remarqua plusieurs opinions qu'il jugeait fausses et

pernicieuses ; et parce qu'on était encore assez communément persuadé que M. Regius était toujours dans les sentiments qu'il lui avait inspirés autrefois, il se crut obligé de découvrir les erreurs de cet écrit, de peur qu'elles ne lui fussent imputées par ceux qui, n'ayant pas lu ses ouvrages, et surtout ses *Méditations*, tomberaient par hasard sur la lecture de cet écrit de Regius. Il en composa la réfutation en latin sur la fin du mois de décembre, et elle fut imprimée à Amsterdam avant qu'il en sût (a) rien, et sans sa participation, avec des vers et une préface qui n'eurent point son approbation, quoique les vers fussent de son ami M. Heydanus (b) qui n'avait pas jugé à propos d'y mettre son nom (c). Nous avons aujourd'hui cette réfutation traduite en français au premier volume de ses lettres précédée de l'écrit ou placard de M. Regius, contenant vingt et un articles ou assertions par manière de thèses sur l'Âme raisonnable, où cet auteur avait mis pour conclusion ce que M. Descartes avait dit autrefois dans l'Épître dédicatoire de ses *Principes*, qu'il n'y a point de gens qui parviennent plus aisément à une haute réputation de piété que les superstitieux et les hypocrites. M. Regius fit une réponse assez modeste aux observations que M. Descartes avait faites sur son placard. Mais toute sa modération ne fut point capable d'attirer une réplique de M. Descartes." (Baillet II, 334-335)

(a) a. Sous le titre de *Nota in Programma quoddam*, etc.

(b) Je croirais que c'est plutôt M. Huyghens.

(c) Tome I, p. 434, 439.

Sur ce texte de Descartes voir :

Theo Verbeek, *Descartes et Regius. Autour de l'Explication de l'esprit humain*, Amsterdam-Atlanta: Rodopi 1993.

Table des matières : Th. Verbeek: Préface V-IX; Th. Verbeek: Le contexte historique des *Notae in programma quoddam* 1; G. Rodis-Lewis: Problèmes discutés entre Descartes et Regius: L'âme et le corps 35; A. Bitpol-Hespéries: Descartes et Regius: leur pensée médicale 47; G. Olivo: L'homme en personne 69; H. H. Kubbinga: Le concept d' » individu substantiel « chez Beeckman et chez Descartes 93; Bibliographie 105; Index 113-114.

Alain de Libera, *Remarques sur un placard : Descartes contre Regius*, dans Julein Dutant, Davide Fassio, Anne Meylan (éds.), *Liber Amicorum Pascal Engel*, Genève: Université de Genève, Faculté des Lettres, pp. 647-673 /disponible en ligne à l'adresse :

unige.ch/lettres/philo/publications/engel/liberamicorum/
("Le « sujet cartésien » est sorti du placard en janvier 1648, avec les *Notae in Programma* publiées en réponse au libelle de Regius, et mises à l'Index dès 1663." (p. 656).

50. ———. 1647/1648. *La description du corps humain et de toutes ses fonctions*.

Première publication : Clerselier 1664, pp. 99-154 avec le titre "*La formation du fœtus*", qui est de Clerselier: voir l'*Avertissement* dans AT XI p. 219.

AT XI 223-286; B Op. II, 510-597.

Préface de Claude Clerselier aux éditions 1664 et 1677 du *Monde* et de l'*Homme*, AT XI, pp. XI-XXIV; B Op. II, 598-669.

Première partie : Préface 223 ; Seconde partie : Du mouvement du Cœur et du Sang 228 ; Troisième partie : De la Nutrition 246 ; Digression, dans laquelle il est traité de la formation de l'Animal. Quatrième partie : Des parties qui se forment dans la semence 253 ; Cinquième partie : De la formation des parties solides 273-286.

L'Inventaire de Stockholm, à la lettre G donne cette description du manuscrit : "Un traité intitulé *La Description du corps humain*, où il y a quatre feuillets de suite, et deux autres feuillets dont la suite ne se trouve point jointe, aussi un (en blanc), contenant le titre des chapitres d'un traité à faire de la nature de l'homme et des animaux. A cette liasse ont été joints dix ou douze feuillets, en partie interrompus, qui traitent du même sujet, mais sans qu'il paraisse de liaison avec les précédents." (AT X, 9-10).

"L'inventaire des papiers de Descartes indique, à la lettre G, un Traité MS. intitulé : *La Description du corps humain*. Voir t. X, p. 9, l. 17.) Une lettre MS. de Clerselier, que nous avons aussi imprimée (*ibid.* p. 13-14) , en donne le commencement.

Or ce commencement est identique aux premières pages d'un Traité que Clerselier a publié, dans son volume de 1664, à la suite du *Traité de l'Homme*, sous le même titre initial de *La Description du Corps humain*, bien qu'il imprime en haut des pages ce titre différent *De la Formation du Fœtus*.

L'authenticité de cette publication est donc assurée incontestablement.

A vrai dire, ce double titre de Clerselier demande explication. Mais c'est que le Traité, d'ailleurs inachevé, comprend aussi deux parties distinctes : la première, en effet, entreprend une description du corps humain, ou plutôt de ses fonctions, avec un programme complet que s'était tracé Descartes (p. 112-113, édit. Clerselier), et qu'il n'a fait qu'entamer ; la seconde apparaît comme une digression, et c'est bien ainsi que Clerselier la présente (ibid., p. 137) ; elle explique la formation de l'animal. Mais entre les deux la soudure existe, et non pas une soudure artificielle : Descartes l'a faite lui-même de sa main.

Toutefois le second titre de Clerselier : *De la Formation du Fœtus*, semble bien être de l'éditeur ; outre qu'il ne convient pas à l'ensemble du traité, et ne désigne réellement que la seconde partie, la « digression », Descartes aurait intitulé celle-ci *De la Formation de l'animal* ; et c'est aussi le titre que nous mettrons en haut des pages, pour cette seconde partie, réservant pour la première : *Description du Corps humain*." (AT XII, 219-220)

Lettre à la princesse Élisabeth du 31 janvier 1648 : "... j'ai maintenant un autre écrit entre les mains, que j'espère pouvoir être plus agréable à Votre Altesse : c'est la description des fonctions de l'animal et de l'homme." (AT V, 112 = Baillet II, 337-338; O VIII 2, 292; B642).

51. ——. 1648. *Projets d'une école des arts et métiers (Extraits de Baillet)*.

Baillet II 433-434; AT XI, 659-660; B Op. II, 918-921.

"Une offre d'un autre ami, M. d'Alibert lui plut davantage. Celui-ci songeait à fonder une École des arts et métiers, dont il aurait fourni les frais, et qui devait être ouverte en dehors des

heures ou des jours de travail, aux artisans et ouvriers désireux de s'instruire. L'idée répondait bien aux vues de Descartes sur l'union de la théorie et de la pratique, ou de la science et de ses applications : la science toute seule reste sans effets utiles, et l'art ou le métier, sans la science, n'est qu'une routine aveugle, incapable de se perfectionner." (Charles Adam, *Vie et œuvres de Descartes*, Paris: Cerf, 1910, p. 470.)

52. ———. 1648. [*Entretien avec Burman*] *Responsiones Renati Des Cartes ad quasdam difficultates ex Meditationibus ejus, etc., ab ipso haustae.*

Première édition dans : *Revue Bourguignonne de l'Enseignement supérieur*, 1896, pp. 1-52.

AT V, 146-179; B Op. II, 1246-1307.

Traductions :

Entretien avec Burman. Manuscrit de Göttingen, Texte présenté, traduit et annoté par Charles Adam, Paris: Boivin 1937 (Seconde édition Paris: Vrin, 1975).

L'entretien avec Burman, Édition, traduction et annotation par Jean-Marie Beyssade, Paris: Presses universitaires de France, 1981.

Table des matières : Avertissement 5; Chronologie des éditions antérieures 10; Liste des abréviations 11;

L'ENTRETIEN AVEC BURMAN

Méditations métaphysiques 13; Remarques sur un Placard 94; Principes de la philosophie 96; Discours de la méthode 134;

RSP OU LE MONOGRAMME DE DESCARTES

Philosophie, histoire de la philosophie, 153 De l'âme à l'homme, 160 L'intellection de l'infini, 171 L'ontologie cartésienne, 181 L'interprétation des signes, 190

Index 209-212.

Éditions utilisées par Burman :

Renati Descartes, *Meditationes De Prima Philosophia, In quibus Dei existentia et animae humanae a corpore distinctio*

demonstrantur. His adiunctae sunt variae objectiones doctorum virorum in istas de Deo et anima demonstrationes; Cum Responsionibus Authoris. Secunda editio septimis objectionibus antehac non visis aucta. Amstelodami, Apud Ludovicum Elzevirium, 1642);

Renati Des-Cartes, *Principia Philosophiae*, Amstelodami, Apud Ludovicum Elzevirium, Anno 1644);

Renati Descartes, *Notae in Programma quoddam, sub finem anni 1647 in Belgio editum cum hoc titulo: Explicatio mentis humanae sive animae rationalis, ubi explicatur quid sit et quid esse possit*, Amstelodami, Apud Ludovicum Elzevirium, 1648

Renati Des Cartes, *Specimina Philosophiae seu Dissertatio De Methodo...* Amstelodami, apud Ludovicum Elzevirium 1644).

"Ce sont donc des difficultés proposées de vive voix à Descartes par Burman, avec les réponses recueillies par le même Burman de la propre bouche du philosophe, à Egmond, le 16 avril 1648. Quelques mots du feuillet 88, recto, l. 6-7, permettent de reconstituer la scène : ce fut une conversation pendant le repas ; on était à table et on causait en mangeant (*jam ego concipio et cogito simul me loqui et edere*, dit Descartes donnant comme exemple ce qu'il fait en ce moment). Ailleurs, ayant à citer, (f. 36 verso, l. 5) deux noms de ville, les premiers qui lui viennent à l'esprit sont Alcmaer, la ville la plus proche d'Egmond, et Leyde, la ville natale de son interlocuteur.

François Burman, en effet, était né à Leyde, en 1688. Fils de pasteur, il devint lui-même pasteur ; on le trouve un an à Hanovre, en cette qualité, puis un an à Leyde sous-régent au collège des Etats, enfin professeur de théologie à Utrecht où il mourut le 21 novembre 1679 ; son oraison funèbre fut prononcée par Grævius, dont nous avons rencontré le nom tout à l'heure, dans le même cahier, avec la date de 1691. Burman était donc un tout jeune homme en 1648 : il n'avait que vingt ans, et on ne sait ce qu'on doit le plus admirer des difficultés qu'il propose à cet âge ou de la complaisance avec laquelle lui répond le philosophe, âgé de cinquante-deux ans déjà, et de plus auteur du *Discours de la méthode*, des

Méditations métaphysiques et des *Principes de Philosophie*. Peut-être aussi Descartes avait-il connu le père à Leyde ; on s'expliquerait alors qu'il causât eu toute liberté devant le fils d'un ami. Il parle, en effet, sans ménagement aucun, des théologiens et même de Saint Thomas ; il dit son mot sur Aristote et sur la Bible ; il met enfin ce petit étudiant dans la confiance de ses derniers travaux, l'hiver de 1647-1648, et même de son régime de vie, régime intellectuel (s'occuper de physique surtout, bien plutôt que de métaphysique) et régime du corps ; bien des détails intimes et tout personnels viennent ainsi confirmer ou compléter ceux que l'on connaissait déjà sur Descartes.

De retour à Amsterdam, Burman y rencontre Clauberg, qui, né en 1623, n'était son aîné que de six ans, et lui fait part de cette conversation. Avait-elle été rédigée déjà, séance tenante, par Burman seul ? ou bien les deux jeunes gens s'entendirent-ils pour la rédiger ensemble, le 10 avril, c'est-à-dire quatre jours après la date même de la conversation, qui avait eu lieu le 16 avril ?

Sont-ce enfin les propres paroles de Descartes, en quelque sorte sténographiées par son interlocuteur, ou seulement le souvenir qu'il en avait gardé, et qu'il a peut-être arrangé avec un ami préoccupé comme lui des doctrines cartésiennes ? Les mots : *responsiones Renati des Cartes... ab ipso haustæ* réponses recueillies de la bouche même de Descartes, et pour ainsi dire puisées à la source), ainsi que l'indication exacte de plus de soixante pages ou articles avec une ligne de chacun textuellement citée rendent la première supposition des plus vraisemblables. Eu tout cas Clauberg prit lui-même copie du texte ainsi rédigé, et c'est la copie de Clauberg qui a été copiée ensuite à Dordrecht, le 13 et 14 juillet, on ne sait en quelle année ni par qui. Clauberg mourut à Duisbourg, le 31 janvier 1665 ; en 1691, parut à Amsterdam une édition de ses *Opera philosophica*, 2 vol. in-4, où ne se trouve pas cette conversation de Descartes et de Burman. Faut-il conjecturer de là qu'elle aurait été copiée pour compléter l'édition, et vers le même temps, cette année 1691 étant aussi mentionnée dans le cahier manuscrit, au feuillet 21, comme date d'une lettre à Grævius ? Le cahier ne serait d'ailleurs entré que plus tard

dans la bibliothèque de Crusius [*] (né lui-même en 1715, peut-être seulement à la date de 1751, inscrite, nous l'avons vu, en haut de la première page." (Charles Adam, "Manuscrit de Gottingen. Descartes (Méditations, Principes, Méthode)", *Revue Bourguignonne de l'Enseignement supérieur*, 1896, pp. 2-3)

"Le MS. est paginé seulement au recto des feuilles ; f. 27 à f. 43 inclus. Il comprend trois parties : objections et réponses, 1° sur les *Méditations*, 2° sur les *Principes*, 3° sur le *Discours de la Méthode*.

Les passages sont indiqués avec renvois aux pages de la seconde édition latine des *Méditations* (Amsterdam, Louis Elsevier, 1642), aux articles de chaque livre des *Principes*, et aux pages de la traduction latine du *Discours de la Méthode*, etc. (Amsterdam, Louis Elsevier, 1644). Après l'indication de chaque passage se trouve ordinairement une objection, puis la réponse de Descartes, puis une nouvelle objection, puis une nouvelle réponse, etc. Les réponses sont le plus souvent annoncées par la lettre R, tandis que rien n'annonce les objections. Cela n'a pas d'inconvénient, lorsqu'il n'y a qu'une objection et aussi qu'une réponse à la suite. Mais, s'il y a deux, ou trois, ou même quatre objections successives, il a fallu trouver l'endroit où chacune d'elles commence et se détache de la réponse qui précède. Nous avons indiqué cet endroit par la lettre O entre crochets (O désignant les objections, comme R les réponses). (Charles Adam, AT V, 150).

[*] "Le cahier catalogué à Göttingen Cod. Ms. philol. 264, fit partie de la bibliothèque d'un Crusius (on lit au verso du premier feuillet : « Ex Bibl. M. Crusii »).

"Adam (2), suivi par John Cottingham (3) et Jean-Marie Beyssade (4), estime qu'il doit s'agir de Christian August Crusius (1715-1775), adversaire de Leibniz et Wolff, qui devint professeur de théologie à Leipzig en 1750. Mais en réalité, comme l'indique Hans Werner Arndt (5), il doit plus vraisemblablement s'agir de Magnus Crusius (1697-1751), le livre paraissant être entré dans l'actuelle Niedersächsische Staats und Universitätsbibliothek où M. Crusius était théologien, l'année même de sa mort, comme l'atteste la date

1751 inscrite sur le premier feuillet où apparaît également un cachet Ex Bibliotheca Acad. Georgiæ Augustæ - George Auguste étant le nom de l'Université, fondée en 1737." (Xavier Kieft, "L'Entretien de Descartes avec Burman : un malentendu historico-philosophique", *Klesis. Revue philosophique*, 11, 2009, pp. 108–134)

(2) Édition de 1896, p. 1 et Adam [1937], p. VIII.

(3) *Descartes' Conversation with Burman*, translated with introduction and commentary by J. Cottingham, Oxford, Clarendon, 1976 (désormais cité « Cottingham »), p. XII.

(4) Beyssade [1981], p. 5.

(5) R. Descartes, *Gespräch mit Burman*, Übersetzt und herausgegeben von H. W. Arndt, Hambourg, Meiner, 1982 (désormais cité « Arndt »), p. I et pp. XXVII-XXVIII. Arndt pense même avoir identifié l'écriture du dit Magnus Crusius.

Johannes Clauberg cite un passage de l'*Entretien avec Burman* (AT V 177) dans le chapitre XVIII de sa *Defensio cartesiana*, Amstelodami, 1652 (repris dans *Opera Omnia Philosophica*, Amstelodami 1691, p. 1000, réédition Hildesheim: Georg Olms 1968)

53. ———. 1648. [*Traité de l'érudition*].

Dans une lettre à Descartes du 5 décembre 1647 Élisabeth de Bohême, princesse Palatine, écrivait :

"Cela vous montre combien le monde a besoin du *Traité de l'Érudition*, que vous avez autrefois voulu faire. Je sais que vous êtes trop charitable pour refuser une chose si utile au public, et que, pour cela, je n'ai pas besoin de vous faire souvenir de la parole que vous [m']en avez donnée." (AT V 97, 4-19 = Baillet II, 337; B636).

Le 31 janvier 1648 Descartes répond :

"J'ai reçu les lettres de votre Altesse du 23 décembre presque aussitôt que les précédentes, et j'avoue que je suis en peine touchant ce que je dois répondre à ces précédentes, à cause que votre Altesse y témoigne vouloir que j'écrive le *Traité de l'Érudition*, dont j'ai eu autrefois l'honneur de lui parler. Et il

n'y a rien que je souhaite avec plus de zèle, que d'obéir à vos commandements ; mais je dirai ici les raisons qui sont cause que j'avais laissé le dessein de ce traité, et si elles ne satisfont à votre Altesse, je ne manquerai pas de le reprendre. (2) La première est que je n'y saurais mettre toutes les vérités qui y devraient être, sans animer trop contre moi les gens de l'École, et que je ne me trouve point en telle condition que je puisse entièrement mépriser leur haine (3). La seconde est que j'ai déjà touché quelque chose de ce que j'avais envie d'y mettre dans une préface qui est au-devant de la traduction française de mes *Principes*, laquelle je pense que votre Altesse a maintenant reçue. La troisième est que j'ai maintenant un autre écrit entre les mains, que j'espère pouvoir être plus agréable à Votre Altesse : c'est la description des fonctions de l'animal et de l'homme." (AT V, 111-112 = Baillet II, 337-338; O VIII 2, 292; B642).

(2) On peut se demander s'il ne s'agit pas ici des *Regulae* (voir Descartes, *Écrits de jeunesse*, éd. V. Carraud, Paris, 2013).

(3) Allusion à ses démêlés à Leyde (avec Revius) et à Utrecht (avec Voet).

54. ———. 1649. *Les passions de l'âme*. Paris: Henry Le Gras.

AT XI, 301-488; B Op. I, 2300-2527.

Traduction latine : *Passiones animae per Renatum Descartes: Gallice ab ipso concriptae, nunc autem in exterorum gratiam Latina civitate donatae ab H.D.M.I.V.L., Amstelodami apud L Elzevirium, 1650* (la traduction est de Henricus Des-Marets, fils de Samuel Desmarets (1599-1673); voir : Paul Dibon, "La Traduction latine des Passions de l'âme", dans *Regards sur la Hollande du siècle d'or*, Napoli, Vivarium, 1990, pp. 523-550.)

Premières références au thème des "passions de l'âme" dans les écrits de Descartes :

"En ce qui concerne la variété des passions que la musique peut exciter par la variété de la mesure, je dis qu'en général une mesure lente excite en nous également des passions lentes, comme le sont la langueur, la tristesse, la crainte, l'orgueil, etc., et que la mesure rapide fait naître aussi des

passions rapides, comme la joie, etc. Il faut en dire autant des deux genres de battue : la mesure carrée, qui se résout toujours en membres égaux, est plus lente que celle qui est battue en triplât, c'est-à-dire celle qui se compose de trois parties égales. La raison en est que celle-ci occupe davantage le sens parce qu'il y a en elle plus de membres à remarquer — à savoir trois —, tandis qu'il n'y en a que deux dans l'autre. Mais une recherche plus exacte de cette question dépend d'une excellente connaissance des mouvements de l'âme, et je n'en dirai pas davantage." (AT X 95; traduction du latin par Frédéric de Buzon, *Abrégé de Musique. Compendium Musicae*, Paris: Presses Universitaires de France, 1987, 62).

"A la suite de cela, il faudrait maintenant parler des diverses vertus des consonances à exciter les passions ; mais une recherche plus exacte de cette manière peut être tirée de ce qui a été dit, et dépasserait les limites d'un abrégé. Car ces vertus sont si variées et dépendent de circonstances si légères qu'un volume entier ne suffirait pas à épuiser la question." (AT X, 111; *Abrégé de Musique cit.*, 88)

"De là, et d'autres choses semblables on pourrait déduire plusieurs choses concernant la nature des degrés, mais cela serait long. Il suit que je devrais traiter maintenant de chaque mouvement de l'âme qui peut être excité par la musique, et je pourrais montrer par quels degrés, consonances, rythmes et choses semblables ils doivent être excités ; mais cela dépasserait les limites d'un abrégé." (AT X, 140; *Abrégé de Musique, cit.*, 138)

"Il y a dans tout esprit certaines parties qui, touchées même légèrement, excitent des passions fortes.

Ainsi un enfant qui a l'âme généreuse, si on le gronde, ne pleurera pas, mais il s'emportera ; un autre versera des larmes.

Si l'on nous dit que de grands malheurs sont arrivés, nous nous attristerons ; si l'on ajoute qu'il y avait en cause quelque méchant, nous nous mettrons en colère. Le passage d'une passion à une autre se fait par les passions voisines ; quelquefois pourtant il y a des passages violents par les contraires : supposez par exemple que la nouvelle d'un grand malheur se répande tout à coup au milieu de la joie d'un festin.

De même que l'imagination se sert des figures pour concevoir les corps ; de même l'intelligence emploie certains corps sensibles pour figurer les choses spirituelles, comme le vent, la lumière. Une philosophie plus profonde peut élever l'esprit par la connaissance à des hauteurs sublimes." (*Cogitationes privatae*, AT X 217 (traduction du latin par Foucher de Careil, I, 11).

"Premièrement, pour ce qui est des esprits animaux, ils peuvent être ou moins abondants, et leurs parties plus ou moins grosses, et plus ou moins agitées, et plus ou moins égales entre elles une fois que l'autre (138) ; et c'est par le moyen de ces quatre différences, que toutes les diverses humeurs ou inclinations naturelles (139) qui sont en nous (au moins en tant qu'elles ne dépendent point de la constitution du cerveau, ni des affections particulières de l'âme) sont représentées en cette machine. Car, si ces esprits sont plus abondants que de coutume, ils sont propres à exciter en elle des mouvements tout semblables à ceux qui témoignent en nous de la *bonté*, de la *libéralité* et de l'*amour* ; et de semblables à ceux qui témoignent en nous de la *confiance* ou de la *hardiesse*, si leurs parties sont plus fortes et plus grosses ; et de la *constance*, si avec cela elles sont plus égales en figure, en force, et en grosseur ; et de la *promptitude*, de la *diligence*, et du *désir*, si elles sont plus agitées ; et de la *tranquillité d'esprit*, si elles sont plus égales en leur agitation. Comme, au contraire, ces mêmes esprits sont propres à exciter en elles des mouvements tout semblables à ceux qui témoignent en nous de la *malignité*, de la *timidité*, de l'*inconstance*, de la *tardiveté* (a), et de l'*inquiétude*, si ces mêmes qualités leur défont (b).

Et sachez que toutes les autres humeurs ou inclinations naturelles sont dépendantes de celles-ci (140). Comme l'*humeur joyeuse* est composée de la promptitude et de la tranquillité d'esprit ; et la bonté et la confiance servent à la rendre plus parfaite. L'*humeur triste* est composée de la tardiveté et de l'inquiétude, et peut être augmentée par la malignité et la timidité. L'*humeur colérique* est composée de la promptitude et de l'inquiétude, et la malignité et la confiance la fortifient. Enfin, comme je viens de dire, la libéralité, la bonté, et l'amour dépendent de l'abondance des esprits, et

forment en nous cette humeur qui nous rend complaisants et bienfaisants à tout le monde. La curiosité et les autres désirs dépendent de l'agitation de leurs parties ; et ainsi des autres." (AT XI, 166-167; *Le Monde, l'Homme*, Introduction de Annie Bitbol-Hespériès; textes établis et annotés par Annie Bitbol-Hespériès et Jean-Pierre Verdet, Paris: Seuil, 1996, pp. 146-147)

Le 11 juin 1640 Descartes écrit à Mersenne : "J'écrirai à Monsieur de Zuylichem (84) pour lui demander le livre de Monsieur de la Chambre (85) et vous en dirai mon sentiment." (AT III 87; O VIII 1, 383; B 255).

(84) Lettre à Huygens perdue (Huygens était alors en campagne militaire en Flandre).

(85) Marin Cureau de La Chambre [1594 - 1669], *Les Caractères des passions*, 1640 (privilège du 15 décembre 1639) ; il s'agit des *Passions pour le bien* ; un second volume, *Les Passions courageuses*, paraîtra en 1645.

Lettre à Mersenne du 28 janvier 1641 : "J'ai reçu, il y a déjà quelques semaines, le livre de Monsieur de la N. (9), et un autre du dixième livre d'Euclide mis en français (10). Mais pour vous avouer la vérité, sur ce que Monsieur de Zuylichem m'avait dit, avant de me les envoyer, qu'ils ne contenaient rien de fort exquis, et que j'avais d'autres occupations, je les ai laissé reposer, après avoir lu deux ou trois heures dans le premier, sans rien y trouver que des paroles."

(9) Peut-être les *Caractères* de Marin Cureau de La Chambre, dont il est déjà question dans à Mersenne, 11 juin 1640 (AT III 87, [O VIII 1, 383] B 255) et 28 octobre 1640 (AT III 207, [O VIII 1, 415-416] B 278).

(10) *Le Traité des quantités* de J.-A. Le Tenneur.

En 1645 Descartes suggère à la princesse Élisabeth de lire le *De vita beata* de Sénèque (lettre du 21 juillet, (AT IV 253; O VIII 2, 208; B511) ; voir aussi les lettre du 4 août 1645 : "Lorsque j'ai choisi le livre de Sénèque *De vita beata*, pour le proposer à Votre Altesse comme un entretien qui lui pourrait être agréable, j'ai eu seulement égard à la réputation de l'auteur et à la dignité de la matière, sans penser à la façon

dont il la traite, laquelle ayant depuis considérée, je ne la trouve pas assez exacte pour mériter d'être suivie." (AT IV, 263, [O VIII 2, 209] B 514), et du 18 août 1645 : "J'ai dit ci-devant ce qu'il me semblait que Sénèque eût dû traiter en son livre ; j'examinerai maintenant ce qu'il traite." (AT IV, 271-272; O VIII 2, 224; B 517).

Descartes expose les premières esquisses de sa théorie des passions dans trois lettres à Élisabeth : 1 septembre 1645 (AT IV 281-287; O VIII 2, 219-223; B 524) ; 15 septembre 1645 (AT IV, 290-296; O VIII 2, 225-2231; B 519) ; 6 octobre 1645 (AT IV, 304-317; O VIII 2, 231-239; B526).

Le commencement du livre est annoncé dans la lettre à la princesse du 3 novembre 1645 : "J'ai pensé ces jours au nombre et à l'ordre de toutes ces passions, afin de pouvoir plus particulièrement examiner leur nature ; mais je n'ai pas encore assez digéré mes opinions, touchant ce sujet, pour les oser écrire à Votre Altesse, et je ne manquerai de m'en acquitter de plus tôt qu'il me sera possible." (AT IV, 331; O VIII 2, 242; B 529).

Un première version du livre est terminée au début de 1646 (lettre d'Élisabeth du 25 avril) : "Cela m'a empêché jusqu'ici de me prévaloir de la permission, que vous m'avez donnée, de vous proposer les obscurités que ma stupidité me fait trouver en votre *Traité des passions* (3), quoiqu'elles sont [sic] en petit nombre, puisqu'il faudrait être impassible, pour ne point comprendre que l'ordre, la définition et les distinctions que vous donnez aux passions, et enfin toute la partie morale du traité, passent tout ce qu'on a jamais dit sur ce sujet." (AT IV 404; O VIII 2, 252; B 554).

(3) Descartes s'était rendu le 7 mars à La Haye (à Chanut, 6 mars 1646, AT IV, 376 l. 11, [O VIII 2, 252] B 545) et avait pu y laisser à la princesse une copie manuscrite de son *Traité des passions de l'âme*.

Voir aussi la lettre à Élisabeth du mai 1646: "Je reconnais, par expérience, que j'ai eu raison de mettre la gloire au nombre des passions (2) ; car je ne puis m'empêcher d'être touché, en voyant le favorable jugement que fait Votre Altesse du petit traité que j'en ai écrit (3) Et je ne suis nullement surpris de ce

qu'elle y remarque aussi des défauts, parce que je n'ai point douté qu'il n'y en eût en grand nombre, étant matière que je n'avais jamais ci-devant étudiée, et dont je n'ai fait que tirer le premier crayon (4), sans y ajouter les couleurs et les ornements qui seraient requis pour la faire paraître à yeux moins clairvoyants que ceux de Votre Altesse." (AT IV 407; [O VIII 2, 254] B 556).

(2) *Passions de l'âme* III § 204 (AT XI, 482).

(3) Voir lettre à Élisabeth, 25 avril 1646 (AT IV, 404; [O VIII 2, 252] B 554).

(4) Au sens d' « esquisse ».

Le 20 novembre 1647 Descartes envoie une copie manuscrite de son livre à la Reine Christine de Suède : "J'ai appris de Monsieur Chanut (2) qu'il plaît à Votre Majesté que j'aie l'honneur de lui exposer l'opinion que j'ai touchant le Souverain Bien, considéré au sens que les philosophes anciens en ont parlé ; et je tiens ce commandement pour une si grande faveur, que le désir que j'ai d'y obéir me détourne de toute autre pensée, et fait que, sans excuser mon insuffisance, je mettrai ici, en peu de mots, tout ce que je pourrai savoir sur cette matière." (AT V, 81-82; O VIII 2, 311; B 631).

(...)

"J'omets encore ici beaucoup d'autres choses, parce que, me représentant le nombre des affaires qui se rencontrent en la conduite d'un grand royaume, et dont Votre Majesté prend elle-même les soins, je n'ose lui demander plus long audience. Mais j'envoie à Monsieur Chanut quelques écrits (4), où j'ai mis mes sentiments plus au long touchant la même matière, afin que, s'il plaît à Votre Majesté de les voir, il m'oblige de les lui présenter, et que cela aide à témoigner avec combien de zèle et de dévotion, je suis..." (AT V 87-88; O VIII 2, 314; B 631).

(2) Voir lettre de Chanut, 21 septembre 1647 (AT V, 89-90, B 628; lettre résumée par Descartes à Élisabeth, 20 novembre 1647, AT V 89-92, [O, VIII, 2, 289-290] B633).

(4) Les *Passions de l'âme* et plusieurs lettres envoyées à

Élisabeth (21 juillet 1645, AT IV 251-253, [O VIII 2, 207-209] B511 ; 4 août 1645, AT IV 263-268, [O VIII 2, 209-212] B514; 18 août 1645, AT IV 271-278, [O VIII 2, 214-218] B517; 1er septembre 1645, AT IV, 281-287, [O VIII 2, 219-223] B517; 15 septembre 1645, AT IV, 290-296, [O VIII 2, 225-229] B521, et, en partie, 6 octobre 1645, AT IV, 304-317, [O VIII 2, 231-239] B 526); à Élisabeth, 20 novembre 1647 (AT V, 90 l. 25-91 l. 3, [O VIII 2, 289-290] B 633).

Descartes fait ses dernières modifications entre avril et août 1649 : "Pour le traité des *Passions*, je n'espère pas qu'il soit imprimé qu'après que je serai en Suède (3); car j'ai été négligent à le revoir et y ajouter les choses que vous avez jugé y manquer, lesquelles l'augmenteront d'un tiers ; car il contiendra trois parties, dont la première sera des passions en général, et par occasion de la nature de l'âme, etc., la seconde des six passions primitives, et la troisième de toutes les autres." (AT V, 354; O VIII 2, 725; B 697).

"L'accroissement d'environ un tiers n'implique pas nécessairement que le contenu de la troisième partie y ait été ajouté en totalité : les développements sur la générosité, et les conclusions générales du *Traité* n'étaient-ils pas au moins ébauchés dans cette « partie morale » qui satisfaisait si fort Élisabeth (3) ? Mais les observations de détail de la Princesse concernaient essentiellement la seconde partie actuelle (4)." (Genevieve Rodis-Lewis, *Introduction* à son édition de *Les passions de l'âme*, Paris: Vrin, 2010, p. 26 (première édition 1994).

(3) 25 avril 1646, AT IV, 404 [O VIII 2, 252; B 554].

(4) Ch. Adam avait d'abord rapporté une remarque d'Élisabeth à l'art. 170 (AT IV, 414, note), mais la longueur est déjà évoquée dans les articles 119 à 121 (AT XI, 298). La seconde partie, sous sa forme définitive, amorce plusieurs renvois à la troisième, précisément à propos de la générosité (art. 83, 145).

55. ——. 1649. *La naissance de la paix. Ballet.*

Texte d'un ballet dansé au château royal de Stockholm le jour de la naissance de Christine de Suède le 18 décembre 1649.

AT (nouvelle édition) V 616-627; B op. II, 1412-1435.

La première édition (Stockholm, Jean Janssonius, 1649 disponible à l'adresse : diglib.hab.de/wdb.php?dir=drucke/20-4-quod-2f-6) à été découverte par Johan Nordström dans la *Bibliotheca Carolina Rediviva* de Uppsala et publiée par lui et Albert Thibaudet avec le titre: *Un Ballet de Descartes. La Naissance de la Paix*, Revue de Genève, pp. 173-185 (avec une introduction de A. Thibaudet (pp. 161-170) et une note de J. Nordström (pp. 171-172).

L'authenticité de cet écrit a été déniée par Richard A. Watson, "René Descartes n'est pas l'auteur de la Naissance de la paix", *Archives de Philosophie*, 53, 1990, pp. 389-401 et *Descartes's Ballet. His Doctrine Of the Will and His Political Philosophy*, St. Augustine's Press, South Bend, 2007 (avec la traduction du texte) et par Matthijs van Otegem, *A Bibliography of the Works of Descartes (1637-1704)*, Utrecht: Proefschrift Universiteit, 2002, vol. II, pp. 731-735.

Geneviève Rodis-Lewis a défendu l'authenticité de l'œuvre (*contra* Watson) dans: "Gli ultimi scritti di Descartes", traduit en italien par Leon Ginzburg, *Discipline Filosofiche*, 1993, pp. 15-42, version française dans : G. Rodis-Lewis, *Le développement de la pensée de Descartes*, (recueil d'articles), Paris: Vrin, 1997, pp. 203-223.

56. ———. 1649. *Projet de comédie (Extraits de Baillet)*.

Baillet II, 407-408 (le texte est perdu); AT XI 661-662; B Op II, 922-923.

"Nous avons pareillement une espèce de Comédie française, qu'il fit en prose mêlée de quelques vers, pendant son séjour à la Cour de Suède. Ce fut l'un des fruits de l'oisiveté où la Reine le retint durant l'absence de l'Ambassadeur de France, dont elle attendait le retour. La pièce est imparfaite, et le quatrième Acte ne paraît pas même achevé. Elle a tout l'air d'une Pastorale ou Fable bocagère. Mais quoiqu'il semble avoir voulu envelopper l'amour de la Sagesse, la recherche de la Vérité, et l'étude de la Philosophie, sous les discours figurez de les personnages ; on peut dire que tous ces mystères seront assez peu importants au Public, tant qu'il jouira des autres écrits, où M. Descartes s'est expliqué sans mystères. » (Baillet II, 407)

57. ——. 1650. *Projet d'une académie à Stockholm (Extraits de Baillet)*.

AT XI 663-665; Baillet II, 411-413; B Op. II, 925-929.

C'est le dernier écrit de Descartes (1 février 1650).

"...La Reine, qui ne songeait à rien moins qu'à l'incommoder, l'obligea, dans le fort de la maladie de M. l'Ambassadeur, de retourner encore au Palais après-midi pendant quelques jours, pour prendre avec elle la communication d'un dessein de Conférence ou d'Assemblée de Savants, qu'elle voulait établir en forme d'Académie, dont elle devait être le chef et la protectrice. Elle regarda M. Descartes comme l'homme du meilleur conseil qu'on put écouter sur cet établissement, et elle le choisit pour en dresser le plan et pour en faire les règlements. Il lui porta le mémoire qu'il en avait fait, le premier jour de Février, qui fut le dernier qu'il eut l'honneur de voir la Reine." (Baillet II, p. 411).